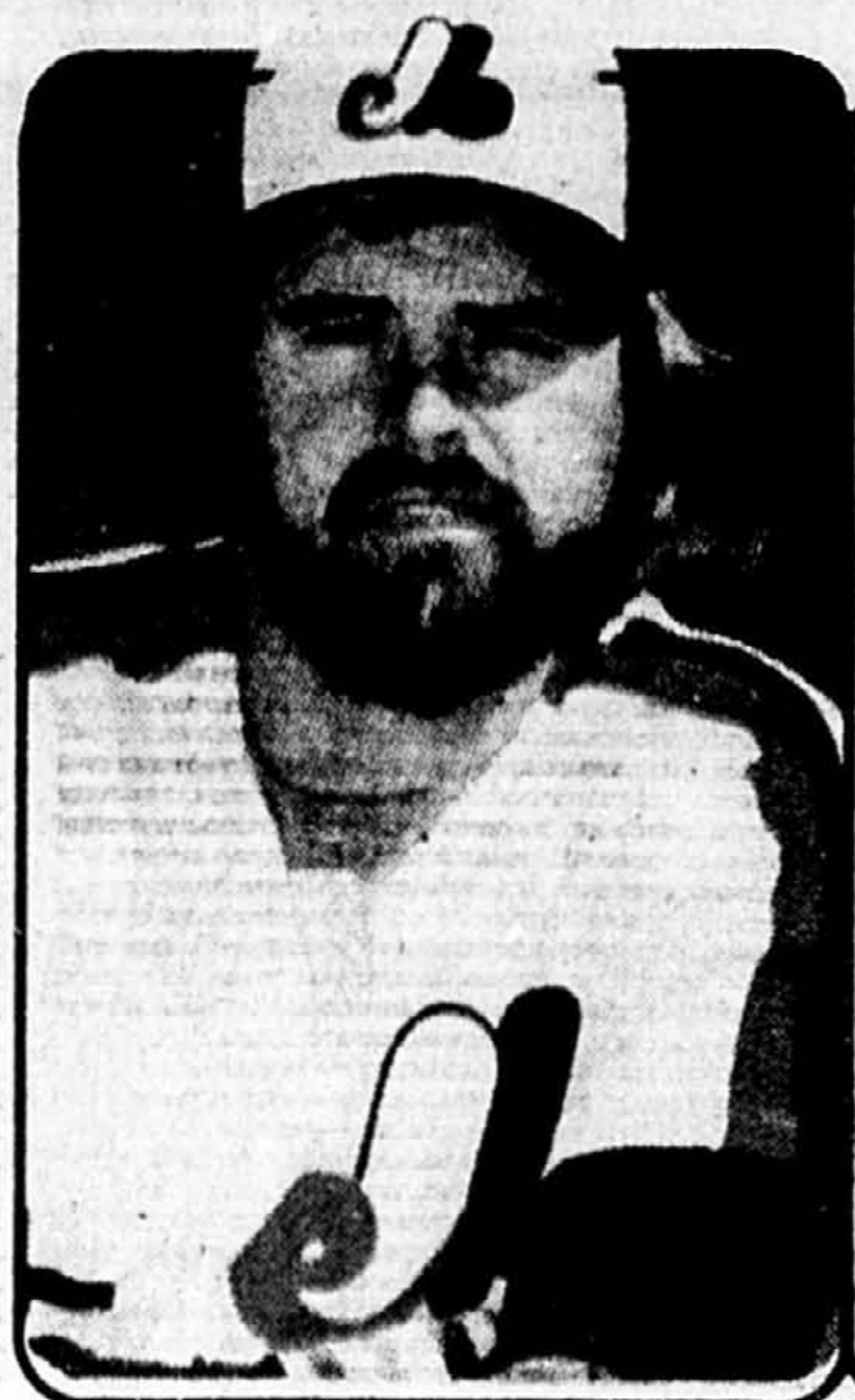




Le championnat aux Expos: pourquoi pas ?

LA PRESSE présente aujourd'hui un cahier spécial de 32 pages sur la prochaine saison des Expos, qui, malheureusement, n'ont pas entrepris leur saison sur le bon pied, hier, perdant leur premier match de la nouvelle campagne, à Philadelphie. Mais si c'était quand même l'année du championnat pour la formation montréalaise, avec son p'tit

Larry Parrish

VOIR LA PAGE E 1 ET LE CAHIER SPÉCIAL

nouveau Ron LeFlore, son syndicaliste Steve Rogers, son bon vivant Ellis Valentine, son excellent Larry Parrish et tous les autres ? «La course pour le premier rang dans la division Est de la Nationale sera aussi excitante que l'an dernier», prédisent Dick Williams, gérant des Expos, et Chuck Tanner, gérant des Pirates leurs plus sérieux rivaux.

Dick Williams

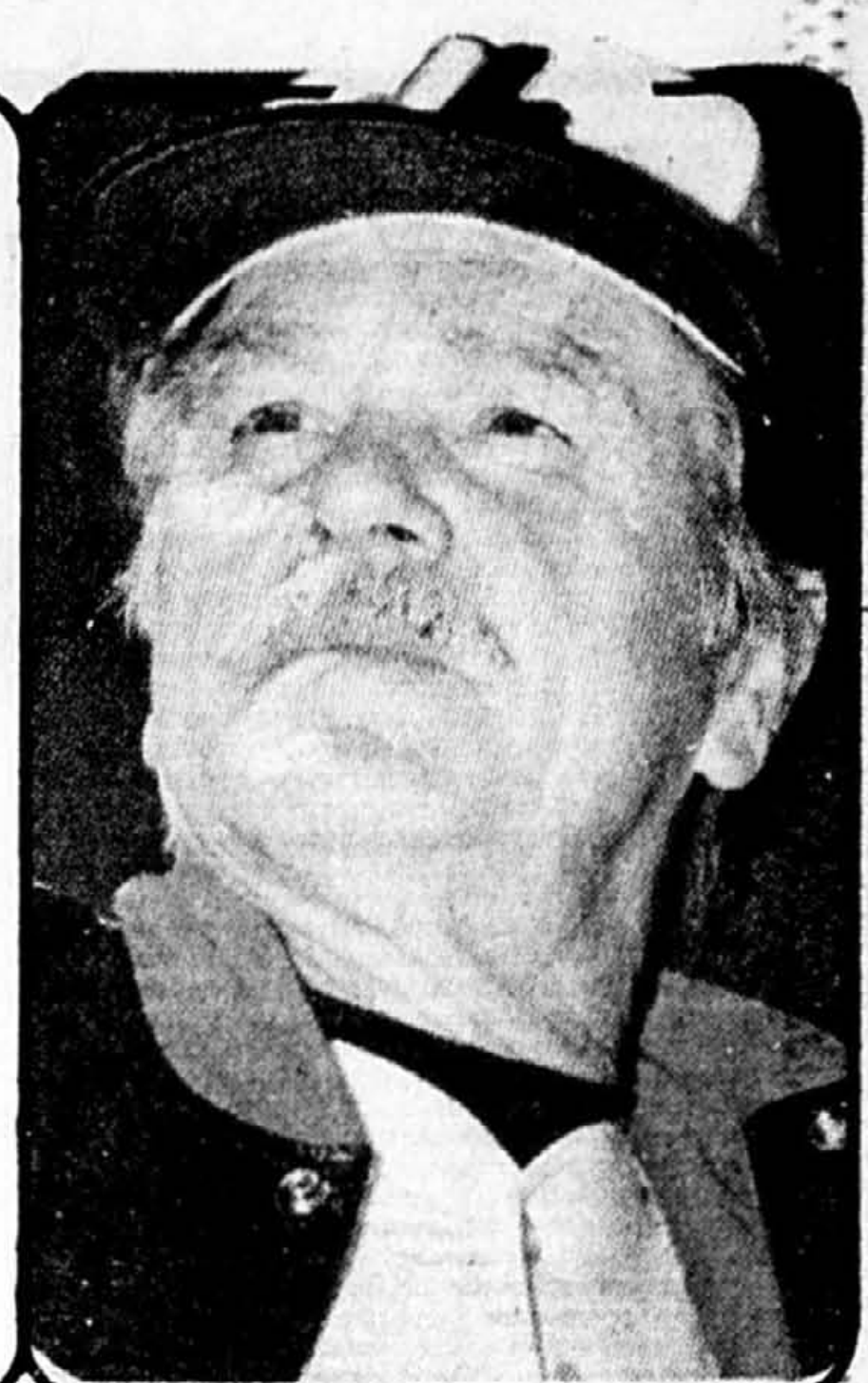


photo Robert Nadon

75 CENTS

ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI \$1.75

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
la presse

samedi/dimanche

MONTRÉAL, SAMEDI 12 AVRIL 1980, 96e ANNÉE, no 87, 354 PAGES, 19 CAHIERS

Pour Patrice atteint d'une terrible maladie
Un voyage du bout de la vie

page A 4

Le militant Paul Picher

page D 1



Ryan et ses employés s'assurent en Ontario

M. Claude Ryan et 46 employés permanents du Parti libéral du Québec ont accordé leur contrat d'assurance multiple à la Mutual Life Assurance Company of Canada, de Waterloo, Ontario, parce que c'est la société qui a présenté la plus basse soumission.

page A 2

L'Iran ne veut pas de l'Égypte à son pavillon

Quand l'administration de Terre des Hommes a décidé en décembre dernier de prêter le pavillon de l'Iran à l'Égypte, elle ne pouvait pas prévoir que le shah irait se réfugier au pays des pharaons et que Montréal se retrouverait devant les tribunaux.

page A 18

Un prisonnier veut voir ses enfants

Le droit d'un prisonnier de voir ses enfants une fois par mois peut-il nuire au bonheur des tout-petits qui l'ont à peine connu et qui ont hérité d'un nouveau père? C'est ce qu'un juge doit déterminer bientôt.

page A 18

LE DIVORCE:

nouveau Klondike des avocats

page H 1



photo Pierre McCann

APRÈS 300 ANS

Rome béatifie les premiers religieux de la colonie

page A 3



AU CAPRICE DU TEMPS

LE 33

de Roger Lemelin page A 7

LA BATAILLE DES OSCARS

«Apocalypse Now» ou «Kramer vs Kramer»?

Si Serge DUSSAULT était membre de l'«ACADEMY AWARD», il attribuerait l'Oscar du meilleur film américain à «Apocalypse Now» et celui du meilleur film étranger à «Le tambour», même si les deux films ont déjà été couronnés à Cannes. Comme meilleur acteur et meilleure actrice, il choisirait Dustin Hoffman «Kramer vs Kramer» (ce qui n'étonnera personne) et Bette Midler, («The Rose»), mais dans ce dernier cas, il doute que l'Académie partage son enthousiasme.

page D 1



SOMMAIRE

Arts et Lettres: D 1 à D 20
Annonces classées: F 1 à F 8
G 1 à G 8, H 7 à H 21
Bandes dessinées: ●●20
Bricolage: E 12
Carrières et professions: ●●1 à ●●17
Décès, naissances, etc.: E 18
Échecs: ●●19
Économie: B 1 à B 6
Êtes-vous observateur?: G 8
FEUILLETON Holocauste: G 1
Jardinage: E 13
Loisirs et récréation: E 14
Quoi faire la semaine prochaine: H 6
Restaurants: D 21 à D 24
Sciences: ●●18
Vacances-voyages: ●1 à ●14
Vivre aujourd'hui: H 1 à H 5

INFORMATIONS NATIONALES

Ryan et ses employés s'assurent en Ontario

■ Le chef de l'opposition officielle, Claude Ryan, et les 46 employés permanents du Parti libéral du Québec (PLQ) ont accordé leur contrat d'assurance-vie, d'assurance-salaire et d'assurance-maladie, à la Mutual Life Assurance Company of Canada, de Waterloo en Ontario. Le fait a été confirmé à LA PRESSE par le responsable de ce dossier au PLQ, M. Serge Remillard.

Le contrat accordé à la Mutual Life fait suite à un appel d'offres privé, lancé en février 1979 auprès de huit assureurs dont cinq du Québec: la Great West de Winnipeg, la Crown Life de Toronto et la Mutual Life de Waterloo, et au Québec, L'Alliance, la Croix-Bleue, Les Prévoyants, La Sauvegarde et L'Assurance-vie Desjardins.

La différence entre la prime exigée par la Mutual Life, plus bas soumissionnaire, et celle proposée par son plus proche concurrent québécois — L'Assurance-vie Desjardins — était de \$30.10 par mois sur une mensualité de \$1861, soit une différence de \$361.20 sur une prime annuelle de \$22,332 pour les 47 employés du PLQ.

C'est en octobre dernier que la police de la Mutual Life est entrée en vigueur.

Dans l'industrie de l'assurance, on estime que la prime ne dit pas tout sur une police et que la comparaison demeure difficile entre des «pompes et des tomates».

LAURIER CLOUTIER

Pour sa part, M. Remillard a reconnu que l'écart entre les deux plus bas soumissionnaires n'est que de un p. cent, mais il a souligné la «grande différence au niveau de la prime d'invalidité prolongée payée par les employés: il en aurait coûté \$200 de plus par mois pour les 47 employés, soit 50 p. cent de plus».

Les assureurs surpris

Dans le monde de l'assurance-vie, les présidents des compagnies n'étaient même pas au courant, sans doute parce que «ce n'est pas le contrat du siècle» selon M. Remillard, du PLQ.

Les réactions sont donc parfois réservées. Ainsi, le président Hervé Belzile de L'Alliance n'a vu que du feu dans ce contrat mais d'autres ont admis leur surprise et leur déception. Le président Clément Gauthier de

La Sauvegarde a expliqué «ne pas être en mesure de monter dans les rideaux», ne connaissant pas les motifs de la décision du PLQ dans ce dossier.

Mais il a ajouté que c'est «peut-être un peu surprenant dans le contexte. Et puis, on est toujours un peu déçu de ne pas obtenir un contrat. Je trouve ça parfois difficile à comprendre».

«On est encore dans un pays libre. Un individu, c'est une chose mais dans le cas d'un groupe public, il me semble que des considérations autres que quelques dollars devraient entrer en ligne de compte».

Quant au président Oscar Mercure de L'Assurance-vie Desjardins, il a souligné «la guerre assez dure dans le marché de l'assurance collective» mais il a poursuivi que «sur le plan nationaliste, il faudrait autant que possible se couvrir avec des compagnies du Québec. Ce serait normal. On est beaucoup plus sensible malheureusement à un nationalisme politique qu'au nationalisme économique et ça, c'est vraiment dommage».

Le PLQ fait bande à part

Mais certains s'offusquent,

que dans le contexte du «Buy America Act» aux États-Unis, de la politique d'achat ontarienne et de celle du Québec, le PLQ fasse bande à part.

Ainsi, Hydro-Québec a laissé la Sun Life, démenagée en Ontario, pour confier son contrat de \$1.5 milliard de couverture à La Sauvegarde. De leur côté, les employés syndiqués de Steinberg et de Miracle Mart passaient à L'Assurance-vie Desjardins.

M. Remillard a expliqué que le PLQ a tenu compte de la question de la politique d'achat mais que la Mutual Life est «une compagnie canadienne avec des retombées économiques au Québec».

«Ne pas tenir compte du facteur économique irait contre notre option», a-t-il dit. «C'est un dossier assez complexe. Certaines compagnies se sont exclues elles-mêmes en ne respectant pas l'appel d'offres».

«X'est sûr qu'on aurait pris la Sun Life. Enfin, c'est mon opinion personnelle mais de toute façon, je ne lui ai pas demandé de soumissionner non plus».

M. Remillard a conclu qu'il s'agit d'une décision économique normale. Le contrat sera révisé au bout d'un an».

Le conseil confédéral de la CSN vote Oui

■ Les quelque militants syndicaux qui forment le conseil confédéral de la CSN, l'instance suprême de cette centrale entre les congrès, ont voté «oui» hier dans une proportion de plus de 97%.

LAVAL LE BORGNE

Du côté de la classe ouvrière organisée, le clan du «oui» a donc déjà de son bord les dirigeants des syndicats représentant plus de 500,000 travailleurs du Québec.

On sait que le Conseil général de la FTQ, l'instance suprême de cette centrale, recommande le «oui» au congrès spécial qui aura lieu le 19 avril, dans une semaine. Ces dirigeants de la FTQ représentent environ 320,000 travailleurs; ceux de la CSN en représentent 220,000.

Tout en rappelant qu'elle rejette «le projet de souveraineté-association dans son ensemble», la CSN «considère qu'il est dans l'intérêt des travailleurs et des couches populaires de voter oui au référendum».

Dans un vibrant plaidoyer en faveur de l'indépendance du Québec, le président de la CSN a invité particulièrement ceux qui

voulaient que la CSN s'abstienne de prendre position, à bien réfléchir «à l'après référendum». «Si les bourgeois canadiens et les multinationales fédéralistes l'emportent, quel sera notre rapport de force, nous les travailleurs, si la CSN ne dit rien?», s'est-il demandé, tout en soulignant que la réponse était bien évidente.

Comme prévu, les dirigeants de la Fédération de la Métallurgie, entre autres, ont défendu la position de l'abstention, comme leur congrès l'avait exigé. Cependant une fois la première résolution adoptée, celle disant que la CSN doit se prononcer sur la question référendaire (et qui a recueilli 66% des voix), ils ont conclu que mieux valait recommander le «oui» et faire face aux membres qui leur avaient demandé l'abstention.

CANADA-IRAN SUITE DE LA PAGE A 1

Maison-Blanche, le premier ministre Trudeau avait déclaré à Ottawa qu'il comprenait la décision américaine et que de concert avec les alliés le Canada avisait sous peu de la politique de son gouvernement face à cette crise.

À Washington les milieux gouvernementaux se montrent à la fois déçus et inquiets du manque de solidarité des pays européens envers les États-Unis. Le président Jimmy Carter comme son principal conseiller en matière de politique étrangère, M. Zbigniew Brzezinski, ont manifesté jeudi leur mécontentement ce qui a eu pour effet d'accroître au sein de la population américaine un profond sentiment d'isolement et d'abandon. En prenant des lors rapidement et seul la décision d'imposer des sanctions à l'Iran et d'aller jusqu'à rompre ses relations diplomatiques et commerciales avec ce pays, le Canada accroît de façon considérable son prestige tant au Capitole qu'à la Maison-Blanche et au Département d'État, particulièrement au moment où le comité des Affaires étrangères du Sénat s'approprie enfin à débattre du traité bilatéral sur les pêches Canada-États-Unis après plus d'un an de retard prémédité du côté américain.

La crise iranienne a pris ici des proportions plus inquiétantes que jamais depuis quelques jours. D'une part les militants à Téhéran s'affichent plus menaçants à l'égard de leurs prisonniers et d'autre part la sécurité

intérieure de l'Iran montre des signes graves d'éclatement.

Face à cette situation les Américains tiennent à une politique concertée de la part de leurs alliés, craignant qu'advenant une détérioration soudaine de la situation ils aient à faire face seuls à une intervention militaire.

Pareil recours est de moins en moins écarté alors que les élections présidentielles s'accroissent et que le mécontentement grandit à travers le pays.

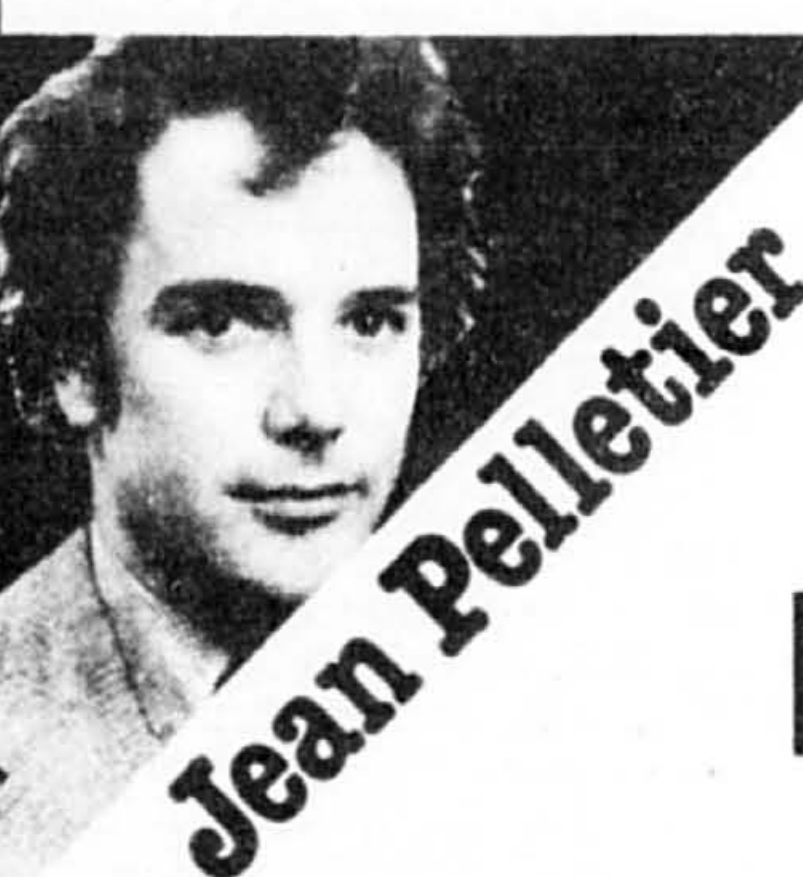
La Maison-Blanche estime qu'à moins d'une approche résolue et concertée de la part de tous ses alliés (et même ultimement de ses adversaires) contre l'illégalité de la politique iranienne face aux otages, toute nouvelle mesure de sanction qu'elle pourrait adopter ne ferait qu'aggraver la crise au point de menacer la paix et la stabilité internationales.

M. Carter dans cette affaire doit donc affronter la méfiance de nombreux leaders européens qui redoutent de compromettre leur propre stabilité monétaire et politique en se rangeant du côté de Washington. Selon plusieurs observateurs cette crainte est plus dangereuse que la politique que l'incite puisqu'il semble évident qu'à moins d'être totalement isolée par l'ensemble des pays avec lesquels elle traite, l'Iran maintiendra pour longtemps encore sa politique de confrontation face au géant américain.

LE CARNET AMÉRICAIN

CHAPITRE II

Le deuxième secrétaire



Jean Pelletier

■ WASHINGTON — Il est revenu. Même scénario qu'il y a un mois. Un coup de téléphone timide, un français correct mais légèrement laborieux, une volonté systématique d'aborder l'essentiel par mille et un détours.

Lorsqu'il entra dans mon bureau, le deuxième secrétaire de l'ambassade de l'URSS à Washington, vêtu de son même complet sombre style département d'État, prit place timidement en face de mon pupitre tel un étudiant venant expliquer ses mauvaises notes au professeur.

J'aurais voulu entreprendre notre échange en lui demandant des nouvelles du KGB à Téhéran ou de M. Sakharov mais c'est lui qui engagea la conversation en me questionnant d'emblée sur l'Iran.

«Est-ce que vous ne croyez pas que les États-Unis ne font qu'accroître les risques d'une guerre en imposant des sanctions à l'Iran?»

«M. Carter a-t-il vraiment le choix», lui dis-je. Visiblement le gouvernement iranien en refusant de prendre sous son aile la garde des otages avalise indirectement la thèse des militants khomeïnistes. Bien que la Maison-Blanche souhaite à tout prix résoudre la crise pacifiquement par voie de négociations, le président ne peut quand même pas se permettre en pleine élection d'échouer inexorablement.

Le second secrétaire s'alluma un Winston, observa l'air songeur son allumette s'éteindre et soupira: «Les sanctions ça ne donne jamais rien. Vous vous souvenez du Vietnam?»

On parla alors de l'Afghanistan. Je lui fis part d'une blague racontée à Moscou. «Savez-vous pourquoi l'Armée rouge est toujours en Afghanistan? Réponse: parce qu'elle cherche encore qui l'y a invitée.»

Le second secrétaire se contenta de sourire, et, releva à nouveau comme il le fit le 5 mars dernier qu'un traité de défense mutuelle préside à l'invasion moscovite de l'Afghanistan...

Puis après une digression sur ses années au Canada, son bref séjour en France, la beauté des cerisiers en fleurs le long du Potomac, il en vint aux relations

canado-iraniennes. «Le Canada se joindra-t-il au boycott américain contre l'Iran?», s'enquit-il.

— Je l'ignore, lui dis-je en lui faisant valoir toutefois que nos relations commerciales avec l'Iran étaient à peu près inexistantes. Rompre dès lors nos relations avec ce pays ne constituerait au mieux qu'un geste de solidarité envers Washington. Mais qui sait en ces temps de crise? Le Canada y gagnerait peut-être...

Cette réponse sembla l'inquiéter. Visiblement le second secrétaire n'aime pas la guerre des symboles. À l'entendre il vaudrait mieux se faire la guerre

tout court et participer aux Jeux olympiques que l'inverse...

Au bout d'une heure et quart de questions et de commentaires sur l'impérialisme américain il consulta sa montre, rangea ses cigarettes, déclara que notre échange fut des plus instructifs (sic!) et s'effaça dans le couloir.

Qui sait s'il reviendra? Au fait il se nomme Sergueï... J'apprends hier qu'au cours des quatre derniers jours l'ambassade soviétique a déployé ses effectifs partout à travers la capitale munis des mêmes questions. «Ils agissent ainsi quand ils sont à court de stratégie», aime-t-on croire au département d'État.

LA QUOTIDIENNE (TIRAGE D'HIER)

6-6-4

LOTO 6/36

Les six numéros gagnants sont:
2-5-10-14-23-36
complémentaire: 32

MINO-LOTO

Le billet numéro 258095 rapporte \$50,000

AUJOURD'HUI DANS la presse

- DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS
- ÉDITIONS GIGUÈRE
- PASCAL
- RENAULT CANADA
- BONIMART
- TIME LIFE

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: 5 Maximum: 12
Ciel variable avec poss. d'averses

DEMAIN

Nuageux avec quelques averses

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	1	5	Nuageux avec averses	Ciel variable
Outaouais	5	12	Ciel variable, poss. d'averses	Nuageux et averses
Laurentides	3	10	Nuageux et éclaircies	Ciel variable
Cantons de l'Est	5	10	Ciel variable, poss. d'averses	Nuageux et averses
Mauricie	2	8	Nuageux avec éclaircies	Nuageux avec éclaircies
Québec	4	9	Ciel variable, poss. d'averses	Ciel variable
Lac-Saint-Jean	2	6	Nuageux avec éclaircies	Nuageux avec éclaircies
Rimouski	2	6	Nuageux, pluie ou neige	Ciel variable
Gaspésie	0	3	Nuageux, pluie ou neige	Ciel variable
Bas-Caraïbe	0	3	Nuageux, pluie ou neige	Ciel variable
Sept-Îles	0	2	Nuageux, pluie ou neige	Ciel variable

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Victoria	5	14
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	3	13

Moi j'ai fait mon choix
J'ai choisi Alter Ego et j'ai rencontré un partenaire qui correspond vraiment à ma personnalité.

SERVICE DE RENCONTRES

alter ego

du lundi au vendredi de 13 h à 21 h
871-9673
1 Place Ville-Marie, suite 3235, 101, P.Q.

SEUL? SEULE?

Ensemble, vous pourriez former un couple heureux.

Ne laissez pas la solitude empoisonner votre vie. AGISSEZ!

Nous deux: une agence sérieuse et efficace vous accueillera avec compréhension et discrétion. Pour un rendez-vous sans obligation: **861-0488**

Agence de rencontres **Nous deux Inc.**
1440, rue Sainte-Catherine o., bureau 512.
Du lundi au vendredi, de 13h à 21h.

LA ROUSSIN LAVAL

SITE EXCEPTIONNEL AU BORD DE L'EAU MAISON DE STYLE EN BETON

5 MODÈLES DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT

- Construction à l'épreuve du feu et des bruits.
- 20 minutes du centre-ville
- Près future station de métro.
- Piscine, marina, tennis

ITINÉRAIRE:
Par l'autoroute 13 (Mirabel), sortie boul. Samson ouest, prenez le rang du bord de l'eau, roulez vers Laval-sur-le-Lac (1 mile) et surveillez notre enseigne.

HEURES D'OUVERTURE:
du lundi au vendredi: 10h a.m. à 18h p.m. et samedi, dimanche, 13h p.m. à 18h p.m.

La «haumière» québécoise Inc.
778 Bord-de-l'Eau, Sainte-Dorothée, Laval
689-1848
MAISONS MODÈLES BOUL. UNION

Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	-1	9
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	-2	6
Ontario	Averses	Toronto	4	10
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Fredericton	0	11
Nouvelle-Écosse	Nuageux	Halifax	1	10
Ile-du-Prince-Édouard	Nuageux	Charlottetown	0	8
Terre-Neuve	Pluie	Saint-Jean	3	6

si vous partez... aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	10	22	Chicago	2	7	Nlle-Orléans	20	30
Washington	8	12	San Francisco	12	27	Miami	23	28
Boston	4	9						

vers les capitales

Amsterdam	2	Londres	6	Stockholm	2
Athènes	11	Le Caire	14	Sydney	17
Berlin	6	Liège	13	Tokyo	11
Bruxelles	7	Madrid	8	Tunis	8
Casablanca	13	Moscou	2	Vienne	5
Genève	1	Paris	6	Varsovie	0
Hong Kong	20	Rome	7		

vers les plages

Acapulco	26	32	Bermudes	14	19	Nassau	18	29
Mexico	11	23	Barbade	22	29	Rio de Janeiro	9	28

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi	\$1.75
Lundi au vendredi	\$1.25
Samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

	Nombre de semaines	13	26	52
par courrier: Canada				
Lundi au samedi		\$37.00	\$74.00	\$148.00
Lundi au vendredi		\$24.00	\$48.00	\$96.00
Samedi seulement		\$13.00	\$26.00	\$52.00

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

	Nombre de semaines	13	26	52
par courrier:				
Lundi au samedi		\$55.25	\$110.50	\$221.00
Lundi au vendredi		\$34.45	\$68.90	\$137.80
Samedi seulement		\$20.80	\$41.60	\$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE

RÉDACTION	285-7272
PROMOTION	285-7070
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7100
	285-7383

ANNONCES CLASSÉES

Commandes	285-7111
du lundi au vendredi 9h à 17h	
Pour changer	285-7205
du lundi au vendredi 9h à 16h30	

GRANDES ANNONCES

Détailants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour tous genres d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19h (Samedi: 8h à 16h) 285-6911

la presse



Guy Pinard

Décision courageuse de Labatt

■ A partir du 1er mai 1980, la brasserie Labatt ne commanditera plus les tournées et manifestations qui impliquent des jeunes gens ou des enfants, même si elle n'a pu s'assurer que ses concurrents feront de même ou tout au moins n'envahiront pas ces «marchés» laissés libres.

Compressions budgétaires d'une compagnie en difficulté? Bravade d'une entreprise en perte de vitesse? Modification de la stratégie publicitaire?

Rien de tout cela. Il s'agit plutôt d'une décision fort courageuse et exemplaire prise par une entreprise qui veut modifier son image et s'impliquer d'une façon plus rationnelle dans sa communauté.

La décision a profondément secoué les représentants de la brasserie Labatt, qui craignent de voir l'entreprise perdre une autre bonne portion du marché.

La décision émane directement du nouveau président directeur général Pierre Desjardins, et à ses yeux, il fallait absolument qu'elle soit prise, devant l'incongruité quasi immorale de voir le représentant d'une brasserie présenter un trophée Labatt au champion marqueur d'un tournoi pee-wee. L'ex-joueur des Alouettes s'en faisait un problème de conscience et une obligation morale envers la société.

«Avant mon arrivée chez Labatt, je n'aimais pas le domaine des brasseries. C'est incroyable le nombre de nos programmes publicitaires qui s'adressent aux enfants. J'ai donc demandé à ce qu'on y mette fin, et j'ai même très clairement indiqué à nos représentants qu'ils seraient congédiés s'ils acceptaient de telles promotions après le 30 avril. C'est clair.

«Maintenant, je vais m'efforcer de convaincre mes collègues de l'Association des brasseurs de faire de même. Notre obligation morale envers la société se situe au niveau des bienfaits de l'industrie. Et mieux vaut le faire nous-mêmes puisque de toute manière, le gouvernement nous obligera à le faire tôt ou tard», dit M. Desjardins. «Et si je dois me casser la gueule, j'aime

mieux le faire à 37 ou 38 ans qu'à 55 ans.»

Voilà un dossier à suivre. Les occupants des deux premiers rangs du marché, les brasseries Molson et Carling-O'Keefe, se trouvent maintenant sur la sellette. Préjudicieront-elles la lutte àpre qu'elles se livrent pour le premier rang? Ou reconnaîtront-elles le bien-fondé du problème de conscience que se pose Pierre Desjardins. Seul l'avenir nous le dira. Chose certaine, Pierre Desjardins les a placées devant un dilemme qu'elles ne peuvent plus esquiver.

L'image de Labatt

La décision magnanime du nouveau pdg de Labatt s'inscrit dans le cadre plus global du renouvellement de l'image de la brasserie de LaSalle.

M. Desjardins fait des aveux percutants: une image vieillotte, qui ne s'est pas renouvelée, pour une compagnie qui a progressé trop rapidement et sans savoir pourquoi, puis qui a glissé sur une pente raide sans que ses administrateurs ne puissent réagir, pour ensuite s'apitoyer sur leur sort pendant trois ans alors que leurs concurrents s'installaient dans des palais (Forum, stade olympique, Colisée de Québec) soit par le biais de l'achat d'une concession de hockey ou de baseball, soit par l'obtention d'un contrat d'exclusivité (exemple, O'Keefe avec les Expos).

Les deux défis qui confrontent l'ex-footballeur sont de taille: d'abord rajeunir l'image, puis redonner à la brasserie sa part du marché, sinon la première place.

Fort d'une autonomie complète face au siège social de London, Ontario, Pierre Desjardins s'y attaque donc résolument. Mais il lui faudra au préalable corriger des habitudes acquises au fil des ans et cautionnées par des succès de vente obtenus sans efforts.

Maintenant que la stupeur du «vendredi noir» (congétiements au service du marketing) s'est estompée, la brasserie Labatt se prépare à redresser la tête, mais elle ne le fera pas aux dépens de la communauté.



Mère Marie de l'Incarnation



Kateri Tekakwitha

Mère Marie de l'Incarnation, Mgr de Laval et Kateri Tekakwitha sont béatifiés

■ Le pape Jean-Paul II a reconnu la richesse de la spiritualité des fondateurs de la colonie française en Amérique en annonçant à l'épiscopat, hier, la béatification, à Rome, le 22 juin prochain, du premier évêque du continent nord-américain, Mgr François de Montmorency Laval, de Marie Guyard (Mère Marie de l'Incarnation, fondatri-

JEAN-PIERRE BONHOMME

ce des Ursulines) et de Kateri Tekakwitha, la première autochtone d'Amérique à s'être alliée aux communautés religieuses chrétiennes.

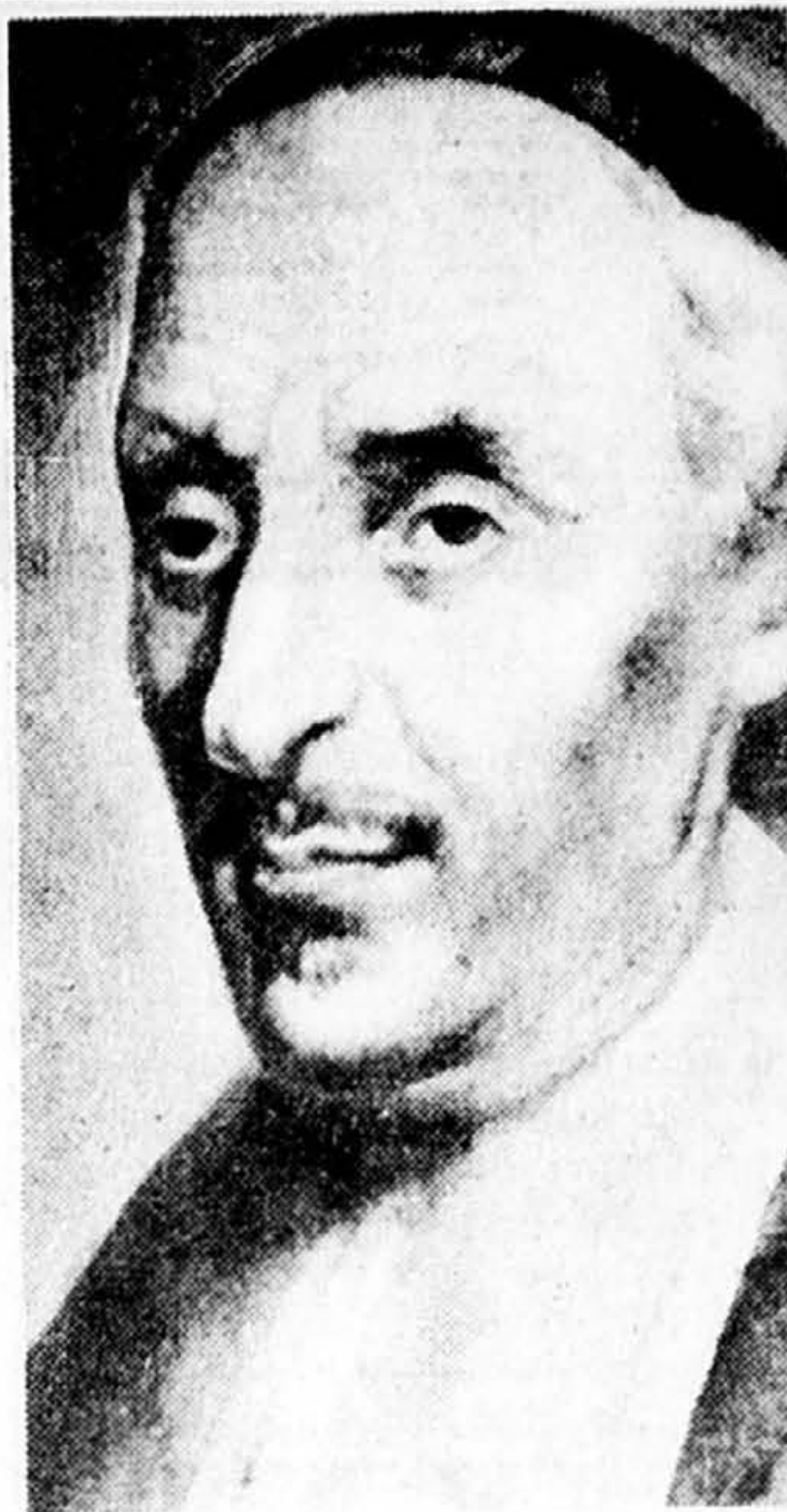
Dans ces trois cas, les procédures de requête en canonisation faites par l'Eglise québécoise avaient été engagées à la fin du siècle dernier. Mgr Laval, dont l'action, à l'égard du développement de la colonie française d'Amérique a été déterminante, avait été déclaré «vénérable» en 1960; Kateri Tekakwitha, l'avait été en 1943. Marie Guyard, quant à elle, avait reçu son statut de «vénérable» dès 1877, soit dix ans seulement après l'engagement, à Rome, des procédures.

Le représentant du «Comité épiscopal des fondateurs de l'E-

glise», l'organisme chargé, depuis 1945, de piloter les causes de canonisation, Mgr André Cimi-chella, a expliqué hier que l'Eglise québécoise et canadienne a saisi l'occasion du 300e anniversaire du décès de Kateri Tekakwitha — cette amérindienne née d'un père Iroquois et d'une mère Algonquienne chrétienne est décédée le 17 avril 1680 à l'âge de 24 ans — pour réclamer le statut de bienheureux en faveur des trois personnages légendaires.

La béatification est la seconde des trois étapes qui mènent une personne reconnue pour sa valeur morale exceptionnelle à la sanctification pleine et entière. A ce stade chaque candidat doit avoir été la cause de deux miracles au moins et il doit avoir été établi que son action a eu un caractère d'héroïcité. Les membres du clergé ont indiqué que le statut de saint — le dernier stade — ne devrait pas être accordé à court terme.

Un porte-parole de la Conférence des évêques a dit hier que des demandes de béatification, pour les trois religieux, avaient été faites à deux reprises sous le règne de Paul VI et que la décision actuelle de Jean-Paul II est une réponse à une troisième requête faite récemment. Ces trois causes actuellement en instance à Rome sont appuyées ici par l'action de trois «Centres de postulation». Ceux de Mgr Laval et de Marie de l'Incarnation se trouvent à Québec, le lieu du

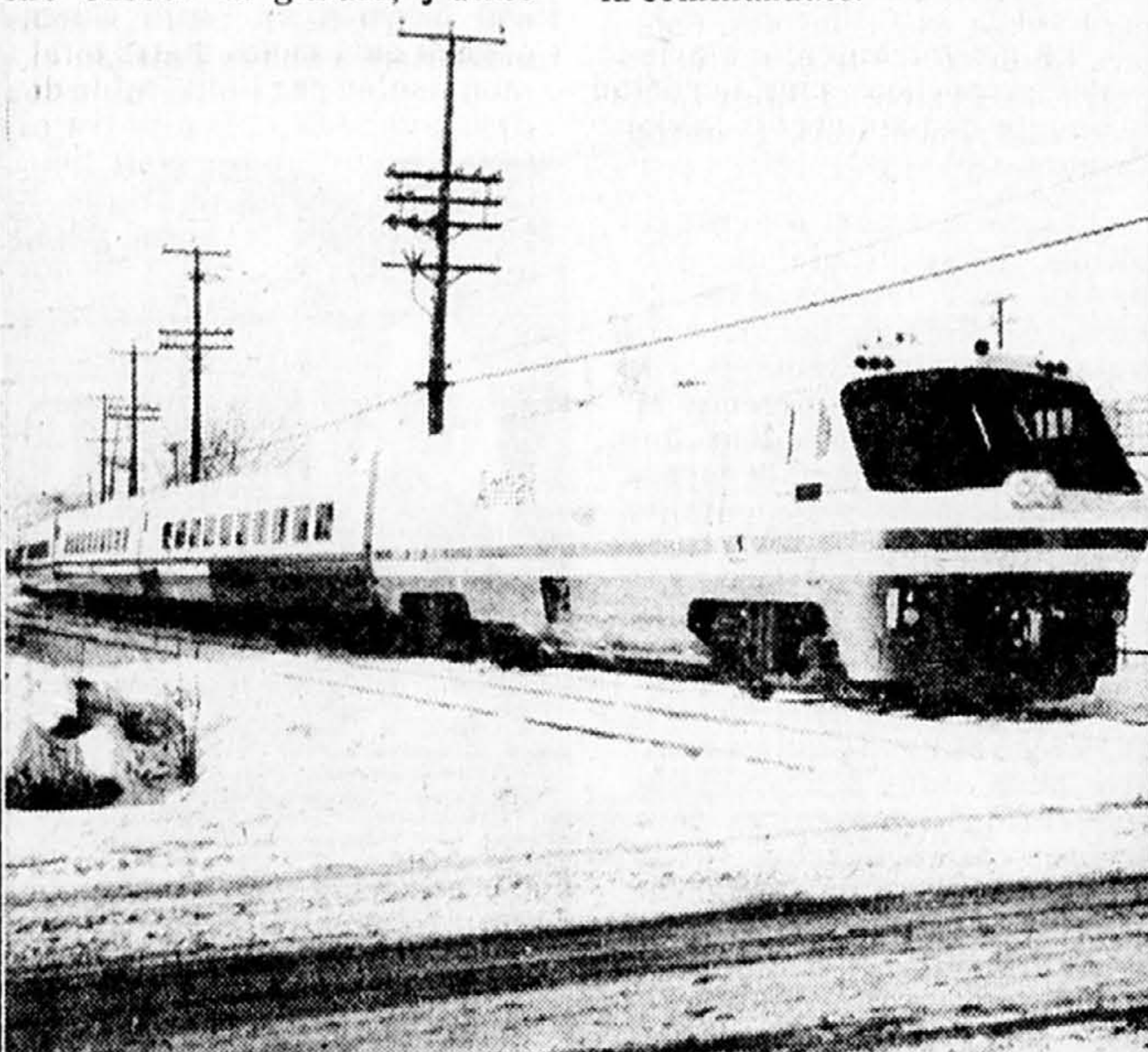


Mgr de Laval

pouvoir américain au 17e siècle, le premier au Séminaire du Cardinal Maurice Roy et le second à la Maison-Mère des Ursulines. Celui de Kateri Tekakwitha se trouve à la mission jésuite de Caughnawaga, dans la réserve indienne fédérale devant l'île de Montréal.

Dans son «Histoire de Montréal» Robert Rumilly rappelle que la bienheureuse Kateri était orpheline d'un père Agnier (une des nations iroquoises) et d'une Algonquienne chrétienne, et que, malgré la résistance de son entourage dans l'établissement de Gandaouagué (dans l'Etat de New-York) elle a été convertie par les missionnaires jésuites. Après sa fuite épique de ces lieux elle s'est intégrée à la mission jésuite de Montréal où elle a entraîné des compagnes à vivre à l'imitation des religieuses françaises, ce qui la fit apparaître, aux yeux de tous, comme un ange sur la terre.

On se souviendra que les Jésuites martyrs ont été sanctifiés par Rome en 1930. La fondatrice des Soeurs Grises, elle, Mère d'Youville, et la fondatrice de la Congrégation Notre-Dame, Mère Marguerite Bourgeoise, ont respectivement été béatifiées en 1958 et en 1950. Dans sa dernière requête à Rome l'épiscopat a réclamé la sanctification de Marguerite Bourgeoise. Cette partie de la demande a toutefois été rejetée.



Le premier LRC

Reconnu pour son attachement au train, le président de Transport 2000, Guy Chartrand a fait parvenir à LA PRESSE une

photo du premier LRC qui roule actuellement sur la rive sud sous les couleurs d'Amtrak, et dont il était fait mention dans cette colonne la semaine dernière.



**LESAGE
LAMOTHE
COSSETTE**
OPTICIENS D'ORDONNANCES

LUNDI, MAR., MER.: 9 h a.m. à 6 h p.m.
JEUDI, VENDREDI: 9 h a.m. à 9 h p.m.
PRESCRIPTIONS DE LUNETTES
LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES OU RIGIDES
LENTILLES PROGRESSIVES

MONTREAL
• 3425 rue St-Denis (Métro Sherbrooke)
• POLYCLINIQUE DE MONTREAL
12245 rue Grenet (Cartierville)
• 5000 Boul. St-Laurent (Boul. St-Joseph)

LAVAL
• POLYCLINIQUE MEDICALE CONCORDE
300 est Boul. de la CONCORDE (Duvernay)
UN SEUL NUMERO DE TELEPHONE
845-4221

PROTEGEZ VOS
FOURRURES CONTRE LE
VOL ET L'HUMIDITE.
ENTREPOSEZ-LES CHEZ

gorges Pouliot
FOURRURES INC.
MANUFACTURIER
4435, rue de la Roche
Stationnement gratuit
527-8664 Depuis 1914

Agence «Detec of Canada Ltée»
PIERRE D.-MASSUE

DÉTECTIVE
«Autorisé sous l'Acte concernant les
agences de détectives du Québec».
Licencié par la Cité de Montréal

- INVESTIGATION
- SURVEILLANCES
- FILATURES
- TOUTES PREUVES POUR LA COUR
- INFIDELITE CONJUGALE
- CONFIDENTIEL — DISCRETION ASSURÉE

387-8757

chez **CLOUTIER**

384-4990

1221 est, rue FLEURY
Livraison 5 jours par semaine

Serge Parent Pharmacien
1221 est, rue Fleury

7 jours par semaine de 9 heure à 23 heure
Service de livraison 363 jours par année



**Fiducie
du Québec**

Pour un choix de modes d'épargne

La Fiducie du Québec, une institution du Mouvement Desjardins, a mis au point à votre intention un vaste choix de modes d'épargne.

Les Dépôts garantis*

De 1 jour à 5 ans, votre capital et le taux d'intérêt sont garantis, de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance. Vos intérêts peuvent être payés à périodes fixes ou composés (5 ans seulement).

Le Fonds Desjardins Hypothèques**

Le placement en première hypothèque est une valeur sûre qui vous offre un taux d'intérêt avantageux et la possibilité d'appréciation du capital.

Les Plans enregistrés d'épargne-retraite

La Fiducie du Québec vous propose plusieurs plans d'épargne-retraite qui se différencient les uns des autres par leur véhicule de placement.

Le Plan de participation différée aux bénéfices

La Fiducie du Québec offre aux employés un moyen de constituer pour eux-mêmes ou pour leurs employés, un fonds de pension à même les bénéfices de leur entreprise.

La Rente à versements invariables

Il s'agit d'un contrat qui vous permet d'étaier des revenus exceptionnels sur un certain nombre d'années, d'en différer ainsi l'impôt tout en obtenant un rendement intéressant.

Pour obtenir le Guide des modes d'épargne ou pour tout autre renseignement, venez ou téléphonez-nous.

Montréal:

Complexe Desjardins (514) 281-8840

De l'extérieur, sans frais:

1-800-361-6840, poste 8840

Laval:

Place Val des Arbres (514) 668-5223

De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-3803

Québec:

Complexe Centre-Ville, Sainte-Foy

(418) 653-6811

De l'extérieur, sans frais: 1-800-463-4792

*Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

**Les unités du Fonds Desjardins ne se vendent que par l'intermédiaire d'un prospectus. Vous pouvez en obtenir un exemplaire sur demande.

desjardins

LA JOIE DE VIVRE DANS UN CONDOMINIUM LUXUEUX.



- Immenses terrasses
- Vue magnifique
- Sécurité 24h sur 24
- Piscine et squash
- Style et confort

IL RESTE ENCORE QUELQUES APPARTEMENTS

• de 3 chambres

• de 2 chambres

• de 1 chambre, avec vivoir

Frais d'entretien
peu coûteux

HYPOTHÈQUE 10 1/2 %
POUR 5 ANS

PYRAMIDE
ILE DES SOEURS
à 5 min. du centre-ville

Visite sur rendez-vous seulement
En semaine: de 13h à 19h
Tél.: **766-7794**

Fin de semaine
de 13h à 17h

Deux enfants au bout de leur rêve...

■ «Je n'osais même pas penser aller un jour à Disneyland», murmure en souriant Sylvie Séguin, âgée de 12 ans.

Elle et son frère Patrick, âgé de 8 ans, attendent fébrilement les beaux jours de mai pour partir explorer ce monde merveilleux auquel rêvent tous les enfants, grâce à un groupe de

NICOLE BEAUCHAMP

chanteurs Mohawks. Pour Sylvie et Patrick, ravis à une chaise roulante à cause de la maladie de Werdnig-Hoffmann, c'est cependant un voyage du bout de la vie; de la vie qui course en haletant contre le compte à rebours de la grande Faucheuse. Pour la science médicale, le geste des Mohawks allume l'espoir de pouvoir enfin tisonner les recherches sur cette maladie de la moelle épinière, incurable et fatale.

«Il n'existe pas de traitement spécifique parce qu'on ne connaît pas la cause de cette maladie relativement rare. On sait qu'elle est héréditaire, mais on ignore par quelle substance elle se transmet», explique le Dr Guy Geoffroy, chef du service de neurologie de l'hôpital Ste-Justine à Montréal.

Le hasard d'une rencontre

Tout comme l'ataxie de Friedreich, qui se range elle aussi dans la vaste gamme des maladies neuro-musculaires, la maladie de Werdnig-Hoffmann nargue la médecine avec ses énigmes. On n'a découvert aucun moyen de détecter les porteurs du gène susceptible de faire éclore la maladie.

«C'est une maladie héréditaire, autosomale récessive», poursuit le Dr Geoffroy. C'est-à-dire que les deux parents en portent le gène sans en être affectés. Ce sont des porteurs sains. Le hasard a ainsi fait que Réal et Jeannette Séguin se rencontrent.

Le hasard a tourné au mauvais coup du sort à la naissance des deuxième et troisième enfants des Séguin, Sylvie et Patrick, la maladie épargnant l'aînée et le benjamin de cette famille de Lachute. «Quand les parents portent chacun ce gène, il y a risque qu'un enfant sur quatre soit atteint par la maladie», ajoute le Dr Geoffroy.

Quant à savoir à quelle fréquence le hasard génétique frappe aussi cruellement les Québécois, il faut se contenter, en guise de point de repère, d'une incidence observée au Danemark: 7 enfants sur 100.000.

Sylvie et Patrick ont ainsi surpris l'équipe médicale de Sainte-Justine quand celle-ci a diagnostiqué le mal qui s'est déclaré chez les bambins à l'âge de deux ans. En fait, cette «paralysie spinale progressive» se ramifie en trois sous-groupes, indiquant chacun l'évolution temporelle du mal: Werdnig-Hoffmann, qui condamne en quelques mois le bébé naissant; la forme intermédiaire qui commence vers l'âge de deux ou trois ans; Kugelberg-Wellander apparaissant plus tard et repoussant d'autant l'échéance.

C'est la forme intermédiaire qui afflige les deux enfants. Elle n'altère en rien leurs capacités intellectuelles, Sylvie et Patrick se révélant d'ailleurs des écoliers brillants, avides d'apprendre.

«Ce sont des gens magnifiques qui n'ont jamais cherché à nier la vérité et qui se sont pris en main», louange le Dr Geoffroy. Les Séguin sont effectivement de cette trempe de parents de la majorité silencieuse, fiers d'assumer pleinement leurs responsabilités éducatrices. Ils ont décidé de pétrir eux-mêmes leur quotidien sans se plaindre de l'adversité auprès de qui que ce soit.

Du coeur à revendre

La maladie sape graduellement leurs forces motrices. Leurs muscles s'affaiblissent, et ce faisant occasionnent une déviation de la colonne vertébrale. Sylvie a pu trotter avec un équilibre chancelant jusqu'à l'âge de cinq ans. Patrick n'a jamais marché et ne peut se retourner seul dans son lit. Chaque nuit, sa mère se lève plusieurs fois pour le changer de posture et lui assurer un sommeil confortable.

«Un de mes patrons s'est un peu offusqué d'apprendre tout récemment, par un concours de circonstances, la maladie de Sylvie et Patrick, relate Réal Séguin. Nos enfants, nous ne les cachons pas. Nous les amenons partout où on leur donne accès. Mais ce ne sont pas des objets de curiosité.

«Cela nous a pris deux ans pour digérer la réalité, parvenir à stabiliser notre manière de vivre, témoigne de son côté Jeannette Séguin. Auparavant, chaque fois que j'entendais Patrick respirer fortement j'envoyais mon mari vérifier s'il n'était pas mort. Aujourd'hui, le goût de vivre pleinement chaque instant, 24 heures à la fois, prédomine. Car, quand bien même on s'arracherait les cheveux, on réussirait qu'à rendre malheureux nos enfants inutilement.

«Il y a beaucoup d'embûches à surmonter», souligne encore M. Séguin. Les embûches de la maladie qui rend vulnérable aux infections des voies respiratoires (Patrick a connu 21 hospitalisations d'urgence).

Puis, les embûches de la société qui érige des barrières contre les handicapés physiques. Les Séguin sont donc en train de former une association dans la région d'Argenteuil afin d'éliminer les exclusions de tous genres.

Mais il faut croire que les gens qui ont du coeur à revendre s'attirent parfois les élans de leurs humbles semblables qui ne le claironnent pas sur les toits.

C'est ainsi qu'ayant croisé la route des Séguin, à l'occasion d'un dépouillement d'arbre de Noël, Johanne, le chef amérindien d'un groupe de chanteurs populaires «Mohawks Country Travelers», a conçu l'idée d'un voyage à Disneyland pour Sylvie et Patrick.

Elle a contacté le directeur du petit hebdomadaire de quartier, «Le centre-ville». Touche-à-tout astucieux et bourlingueur à peine assagi, Yvon Bérubé a organisé en moins de deux une tournée de six spectacles pour les Mohawks. Cette tournée culminera lundi soir à l'Oasis du Folklore Québécois, sur la route 104 entre La Prairie et Saint-Luc, spectacle auquel le Dr Geoffroy se promet d'assister.

«Les recettes de la vente de billets du spectacle des Mohawks sont versées dans un compte spécial de la caisse populaire de Saint-Stanislas, rue Gifford à Montréal, a précisé M. Bérubé. Car, l'excédent des sommes requises pour le voyage de deux semaines des enfants Séguin, accompagnés de leurs parents, ira pour les recherches à la clinique des maladies neuro-musculaires de Sainte-Justine.

«Ce geste du coeur, c'est la première étincelle qui va peut-être nous aider à drainer les subventions nécessaires pour activer nos recherches sur la mise au point d'un moyen de détecter la dystrophie musculaire et sur la mise en branle d'un traitement expérimental de l'ataxie de Friedreich. Ces recherches nous aiguilleront grandement sur les voies à suivre pour la maladie de Werdnig-Hoffmann», a signalé le Dr Geoffroy.

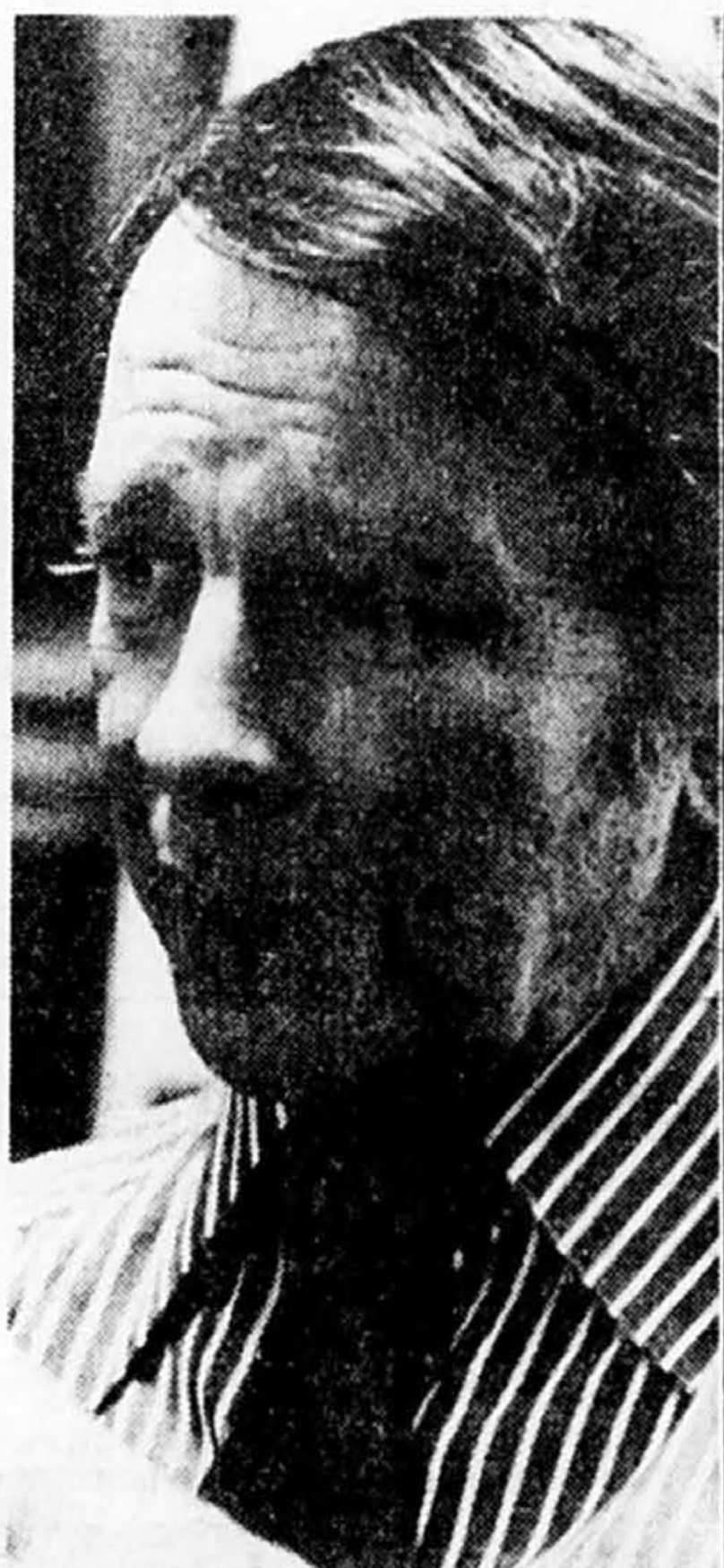
«C'est le printemps au Complexe Desjardins. Venez profiter de notre vente



Mme Jeannette Séguin, c'est une «maîtresse-femme», pour employer l'expression par laquelle les Québécois témoignent leur admiration envers leur compagne.



«Nos enfants, nous ne les cachons pas. Nous les amenons partout où on leur donne accès. Mais ce ne sont pas des objets de curiosité», dit Réal Séguin en regardant tendrement son fils Patrick.



Le Dr Guy Geoffroy, chef du service de neurologie à l'hôpital Sainte-Justine de Montréal.

LONGUEUIL SAINT-MALO

MANOIR POUR RETRAITÉS

PHASE 2

Le Saint-Malo vous offre plus pour votre argent. Il est situé à Longueuil tout près du métro donnant vue sur le St-Laurent et Montréal.

PHASE 1

LE SAINT-MALO

390, rue Bord de l'Eau
Longueuil (Québec)
J4H 3Z4
(514) 651-0290
Ouvert 7 jours par semaine

VENEZ COMPARER

Nos prix incluent les items suivants:

- Suites spacieuses 1 1/2 - 2 1/2 - 3 1/2;
- Trois (3) repas par jour servis à la salle à manger (vin inclus au souper);
- Entretien ménager tous les jours;
- Draps et serviettes fournis et entretenus par la maison

Soins infirmiers d'urgence jour et nuit;

- Bain tourbillon;
- Service religieux;
- Programme de loisirs et d'activités;
- Service d'intercom 24 heures par jour;
- Sonnerie d'urgence;
- Chauffage électrique et air climatisé;
- Câble de télévision;
- Détecteurs thermiques;
- Service de sécurité;
- De très grandes pièces;
- Toutes les taxes;
- Grand terrain aménagé incluant potager;
- Réceptionniste à l'entrée 24 heures par jour;
- Esthéticienne;
- Salon de coiffure;
- Nettoyeur;
- Dépanneur;
- Salle d'activité communautaire (bridge, bingo, carte, spectacle);
- Salon aux étages;
- Cinéma, billard;

Facultatif:

- Garage
- Repas livrés aux suites
- Repas pour invités
- Lavage d'effets personnels.

SOUVERAINETÉ ASSOCIATION DIVISION INDÉPENDANCE
DIVISION SÉPARATION DIVISION SOUVERAINETÉ ASSOCIATION
ASSOCIATION DIVISION INDÉPENDANCE DIVISION SÉPARATION
SÉPARATION DIVISION SOUVERAINETÉ ASSOCIATION DI
INDÉPENDANCE DIVISION SÉPARATION DIVISION SOUVE
SOUVERAINETÉ ASSOCIATION DIVISION INDÉPENDANCE
DIVISION SÉPARATION DIVISION SOUVERAINETÉ ASSOCIATION

de toute façon c'est **non**

La Fondation Pro-Canada

LA TIMBRAGIE

C'est le printemps au Complexe Desjardins

Venez profiter de notre vente

20%

de rabais sur tout...
timbres et accessoires
valable tout le mois d'avril

5 Complexe Desjardins, Montréal
(514) 842-3616

Pierre Foglia

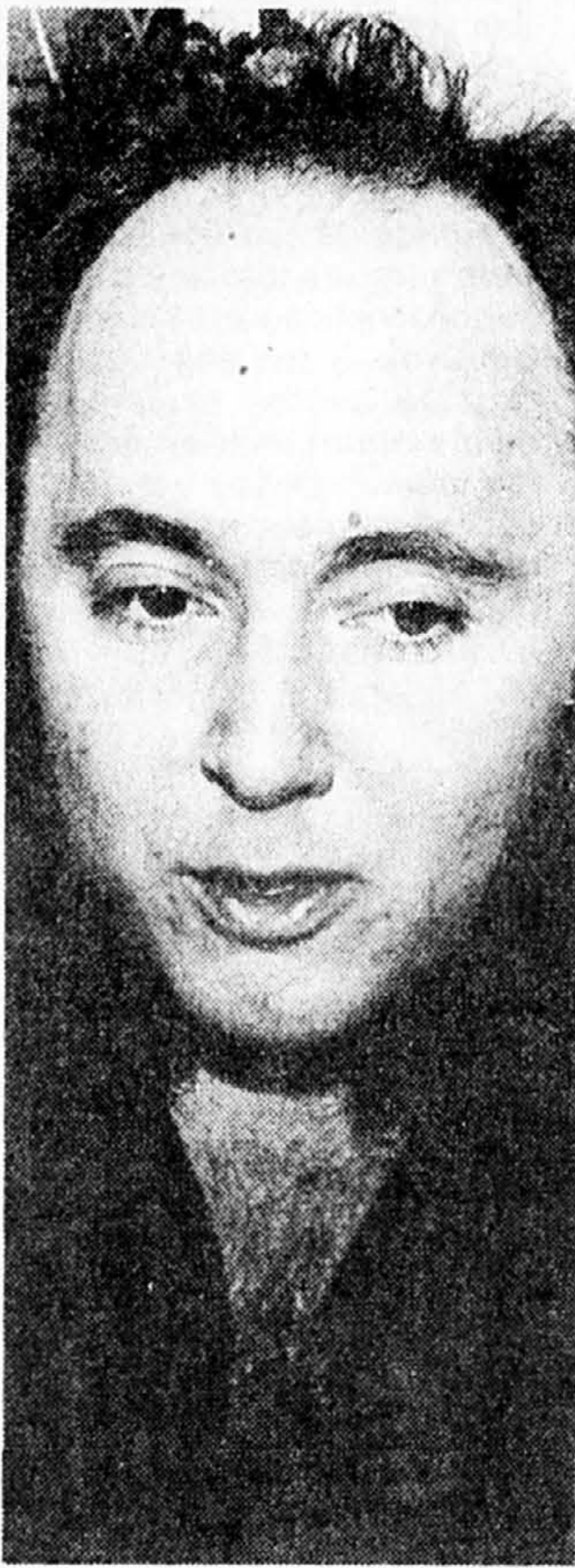
Les bungalows de Roxboro

■ Samedi printemps, samedi fourre-tout, samedi musique dans une grande ville, Montréal. Dylan au St-Denis bientôt, Plume aussi à la même place, Carla Bley ce soir à l'Outremont avec Gary Burton... Une grande ville Montréal, des fois on est tenté de le croire...

Des fois on est moins sûr. Patti Smith n'est jamais venue à Montréal. Lene Lovich devait venir (au Broadway live) elle ne viendra pas. Il n'est pas question non plus de Rickie Lee Jones, Helene Folley, Caroline Mass, Nina Hagen... A Montréal on a juste les vaguelettes, le «niou-ouve» avec des trippes, des paroles, on dirait que ce n'est pas pour nous.

C'est de la faute à Donald K. Donald. Vous ne connaissez pas Donald K. Donald?... Lui non plus ne vous connaît pas, c'est d'ailleurs là qu'est tout le problème. Donald K., c'est le producteur des gros shows du Forum, c'est lui qui a les contacts aux États-Unis, c'est lui qui décide pour nous, ce qu'on aime et ce qu'on n'aime pas. Mais comme je viens juste de vous le dire, il ne nous connaît pas. Comme son nom l'indique Donald K. Donald ne connaît que le West-Island, et ce n'est sûrement pas en prenant le poulx de Pointe-Claire, Hamstead, Côte-St-Luc, Pierrefonds qu'il peut deviner que Montréal est malade de musique. Ça fait longtemps qu'à Roxboro, CHOM suffit pour soigner toutes les fièvres...

C'est bien gentil à Donald K. Donald de nous amener Dylan, mais c'est facile, normal, c'est sur sa route à Dylan, ça fait partie de sa tournée paroissiale. C'est un monument qui passe comme il est passé à Minneapolis, à Kansas-City. C'est bien correct, on va aller le visiter, c'est fait pour ça les monu-



Lucien Francoeur

ments. Mais à part ça? On pourrait entendre autre chose?

Pour peu qu'on sorte de Lachine, Montréal est assez folle pour vivre des amours moins provinciales. Un blind date avec Lene Lovich?... N'importe quand!

Je vous parle de Lene Lovich, mais si vous trouvez ça trop loin, je peux vous parler de Lucien Francoeur. Il est ici, dans un appartement au coin de St-Urbain et Milton, c'est à côté, tout près de nous. Il refait surface après un long silence, un album bientôt («Le retour de Johnny Frisson»), des entrevues dans les journaux, une émission radiophonique... bref, il est là. On aimerait ça l'entendre, le voir... On a bien failli! Il devait passer au «Pretzel» de la rue Clark dans le temps de Pâques, il aurait été suivi à la même place de «Corbeau», Maneige, Octobre... Tout est annulé. Dehors les petits frogs!... Le propriétaire du «Pretzel», un certain Karston Stahmer préfère les groupes de Toronto, des «bar-band» pour faire swinger. En enlevant tout ce qui pouvait être francophone dans sa programmation il a expliqué: «Les gens ne boivent pas assez quand ils viennent pour un show francophone!»...

Comme par hasard, Karston Stahmer vient aussi du West-Island, où il tient une autre boîte dans le même genre que le Pretzel, le Maple's Inn...

Le rock est anglais bien sûr. Ça n'empêche pas Patti Smith de tripper sur Rimbaud. Lene Lovich est d'origine slave et elle s'en souvient très bien dans son dernier album. Nina Hagen est allemande. David Bowie préfère vivre à Berlin. «Téléphone», pogne à New York...

C'est juste ici qu'Québec que quelques attardés regrettent encore que Plume et Francoeur ne soient pas anglophones... Les mêmes d'ailleurs qui attendront que Marianne Faithfull soit redevenue un monument avant de nous l'amener ici.

Le rock est anglais bien sûr. Mais ça ne veut pas dire grand-chose. Ça ne veut surtout pas dire qu'il est carré, square comme un bungalow de Roxboro.

Un ami, c'est un ami

J'ai un ami qui produit les shows à l'Auditorium du Musée des beaux-arts. Qui produit, qui publie, je ne sais pas trop quoi, et surtout, je ne sais pas trop qui, parce que je ne connais jamais le monde qu'il fait venir.

Cette fois, il s'agit d'un pianiste hollandais, Reinbert de Leeuw qui jouera mercredi les premières oeuvres pour piano d'Erik Satie.

Un ami, c'est un ami. Mais, Reinbert de Leeuw je ne connais pas, et de Satie je connais plus sa folie que sa musique. Je sais que Cocteau a déjà dit: «L'oeuvre de Satie est petite comme un trou de serrure: tout change lorsqu'on approche l'oeil ou l'oreille.» J'ai déjà approché mon oreille, j'ai aimé ça modérément, rien pour chavirer...

Bref, j'ai dit à mon ami: «Pourquoi tu ne fais pas venir les Stones au lieu de Reinbert de Leeuw?»... Ça a l'air que c'est juste une question de disponibilité de salle. Il paraît que Jagger se meurt d'envie de donner un show au Musée des beaux-arts, mais l'auditorium n'est jamais libre...

Remarquez que pour rendre service à mon ami, j'aurais pu demander, à mon confrère Claude Gingras de La Presse, de me parler un peu de Reinbert de Leeuw. Mais je n'ai pas osé.

Quand je parle musique avec Gingras, je me sens tellement tonton, je me sens devenir tellement débile des oreilles que je me dis que ces oreilles-là, je ferais mieux de m'en servir comme cendrier, comme vase pour une fleur, comme aquarium avec un poisson rouge dedans plutôt que de m'en servir pour écouter de la musique.

Finalement pour rendre service à mon ami, j'ai décidé de vous présenter Reinbert de Leeuw moi-même: «Né à Amsterdam en 1938, il a d'abord étudié le piano et la théorie musicale avec Jaap Spaanderman et, à partir de 1958, il a fait des études de composition avec Kees van Baaren, alors directeur du conservatoire Royal de La Haye.»

Vous croyez que j'invente?... Pas du tout! Pour le fun vous lui demanderez mercredi soir: «Cout'don Reinbert, c'tu vrai que tu t'es tenu un boutte avec Van Baaren?» Si ce n'est pas un menteur il vous le confirmera.

En tout cas, n'oubliez pas: mercredi soir, à 20h 30 au Musée des beaux-arts. Dites à mon chum que c'est moi qui vous envoie. Ça va lui faire plaisir...

Mais j'y pense, comme vous ne connaissez pas mon chum, il vaudrait mieux que ce soit lui qui vous reconnaisse. Arrivez donc au show dans le costume national turc et en jouant des cuillères, comme ça il ne pourra pas vous manquer...

Quant à Satie, ne vous inquiétez pas, il ne se retournera pas dans sa tombe. Un homme qui a déjà dit: «Je n'ai jamais rien vu de plus répugnant qu'un si bémol de moyenne grosseur», n'est pas un homme à s'offusquer de si peu.

Une fille sexy

La critique est unanime. Le show que donne en ce moment la comédienne Louise Portal à l'Imprévu de l'hôtel Iroquois, et qu'elle reprendra bientôt au «Vol de Nuit» de la rue Prince-Arthur est impeccable.

Le soir où j'étais là, le public aussi était unanime: bravo, encore, encore. Ce qu'on entendait en sortant: «Elle est belle — Elle a du guts — Elle est sexy, très sexy».

Puisque tout le monde est d'accord, ça doit être moi qui se trompe. J'ai d'abord trouvé qu'elle ressemblait à Pat Benatar, mais qu'elle était trop belle pour être aussi sexy qu'elle. Après j'ai trouvé qu'elle ressemblait à Diane Dufresne, en moins vulgaire encore, et comme je trouve Diane Dufresne déjà bien propre de sa personne et de ses paroles, je n'avais pas de quoi flyer bien loin...

Je crois que j'aurais complètement oublié ce show-là, si le lendemain, dans une épicerie italienne de la rue St-Laurent où j'ai mes habitudes, je n'avais rencontré Louise Portal au comptoir des charcuteries.

Elle a acheté des saucisses. Et je l'ai trouvée beaucoup plus sexy que la veille.



photo Pierre Côté

Halte-là, vélos!

Neuf arrestations ont rapidement eu lieu hier vers 19h30 à la station de métro Square Victoria par les agents de la CTCUM. Le monde à bicyclette voulait inaugurer l'émission de son propre permis de circuler dans le métro, mais...

OUI: MIEUX AGIR POUR RÉUSSIR



Katia Dinard

Nos méthodes purement mentales vous permettront d'utiliser toutes les ressources qui sont en vous: détente, concentration, intuition, communications et échanges avec autrui, attitude positive, retrouver le sommeil, vivre des expériences supra-sensorielles étonnantes, découverte des facultés insoupçonnées qui dorment en vous.

Soirées d'information: Les lundis 14 et 21 avril, 19h30

Pour nos membres: Session avancée Soirée des membres Atelier à sujet unique

L'ATELIER DU CONTRÔLE MENTAL A.C.M. INC.
3465, Côte-des-Neiges, suite 71
Tél.: 931-0680

Permis M.E. 749725

AUJOURD'HUI POUR LONGTEMPS qualité — prix — service

ZENITH

Portatif 14" diagonale
LE REVERIE — L310C

Fini texturé noir et garniture de couleur en aluminium brossé. Super système de syntonisation de gamme vidéo. Poignée pour le porter.

ou finition beige et garniture en aluminium brossé.

LES SPECIALISTES DE L'ELECTRONIQUE

R.E. Dumoulin TV

783, rue MISTRAL 388-4636/4777

angle 8250 Saint-Hubert

R. E. DUMOULIN

N'est pas un simple magasin d'électronique. C'est un centre d'audio et d'image qui vous offre la meilleure qualité aux meilleurs prix avec un service après-vente garanti.

N

MISTRAL

O

ST-HUBERT

JARRY

E

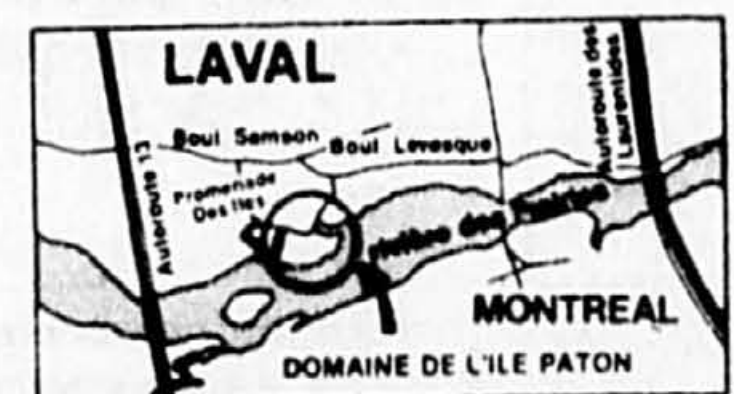
CONDOMINIUM

NOUVEAU PROJET

avec taux d'intérêt de

11% pour le CHAMBORD/12% pour le CHANTILLY

(pour une durée de 5 ans)



Pour s'y rendre, prenez l'autoroute 13, puis le boul. Samson ou encore l'autoroute des Laurentides puis le boul. Lévesque jusqu'à la Promenade des Îles.

4045, Promenade Paton
Île Paton, Qué.
Tél.: 688-8440

“AH! LA BELLE VIE!”



Domaine de l'Île Paton

FAUCHER PISCINES et le CHLORE H.T.H. Olin

5 1/2 lb	\$10 ⁰⁰	50 lb	\$75 ⁰⁰
9 lb	\$15 ⁰⁰	75 lb	\$99
25 lb	\$43 ⁰⁰	100 lb	\$125
35 lb	\$56 ⁰⁰		

Exigez le contenant de HTH OLIN

Demandez votre coupon BONI

4 CENTRES DE PISCINES FAUCHER POUR MIEUX VOUS SERVIR

BOUCHERVILLE
Sortie 95 de la Transcanadienne
655-3630

REPENTIGNY
622, rue Notre-Dame
581-6943

LAVAL - PONT-VIAU
48, boul. des Laurentides
384-7340

RIVE SUD - BROSSARD
5811, boul. Taschereau
(Ouverture le 15 avril environ)



ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Les leçons du «contrat du siècle»

Le cabinet Trudeau a mis fin jeudi à trois ans de discussions, d'indécisions et de tergiversations concernant le renouvellement de sa flotte d'avions de chasse. Les Forces armées canadiennes recevront donc d'ici à 1987 quelque 137 chasseurs Hornet F-18A fabriqués par McDonnell Douglas au montant minimal de \$3 milliards. Il n'est donc pas étonnant qu'on ait appelé cette commande «le contrat du siècle».

Cependant, c'est moins le montant de cette transaction que sa politisation qui lui a valu les manchettes des organes d'information. Bien sûr, le choix d'un avion de chasse est une question technique que seuls les spécialistes militaires peuvent vraiment discuter en connaissance de cause. C'est pourquoi dès le début des négociations en mars 1977 entre les fabricants et les fonctionnaires fédé-

raux, les Forces armées avaient accordé leur préférence au F-18A fabriqué par McDonnell Douglas plutôt qu'au F-16 fabriqué par General Dynamics, les deux seuls aspirants sérieux à ce «contrat du siècle». Mais la décision finale était politique, puisqu'il s'agit de fonds publics et de défense nationale dans un pays démocratique, c'est-à-dire dans un pays où l'armée n'est pas au pouvoir.

En temps normal il n'y aurait probablement pas eu un tel débat sur cette question. Mais le Canada traverse une période anormale où des forces centrifuges (un euphémisme pour séparatistes) en menacent l'intégrité. C'est ce contexte passionnel qui a donné tout le relief à ce débat, puisque le Québec est à la fois le centre de l'industrie aéronautique et le centre de l'agitation séparatiste. Il n'est donc pas étonnant que les députés fédé-

raux du Québec, qui viennent par ailleurs de remporter une victoire historique, aient manifesté publiquement leur détermination d'obtenir du fabricant éventuel des avions de chasse le contrat le plus avantageux pour le Québec.

Jusqu'à la décision de jeudi le lobby de General Dynamics avait convaincu la plupart des députés fédéraux du Québec que ce constructeur accorderait près de la moitié de ce contrat substantiel à des entreprises du Québec. Les députés ont ainsi appuyé publiquement le F-16 et exercé une pression considérable sur le cabinet. Mais comme celui-ci favorisait apparemment le F-18A qui était le choix des militaires, il semble qu'il ait à son tour fait pression par le truchement des fonctionnaires concernés pour obtenir de McDonnell Douglas des concessions plus intéressantes pour le

Québec. C'est ainsi que l'usine de fabrication de pales de moteur de Générale Electrique, qui devait s'installer en Ontario s'installera au Québec. On évalue les répercussions économiques de ce transfert à quelque \$780 millions.

En outre, le ministre des Approvisionnements et Services, M. Jean-Jacques Blais, a précisé que c'était la première fois que le gouvernement canadien ajoutait une clause de pénalité pour accroc au contrat. Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Herb Gray, a laissé entendre pour sa part que le Canada retirera 80 pour cent de ses déboursés dans ce contrat de plus de \$3 milliards. Il y a donc plusieurs ministres importants qui se sont suffisamment engagés devant l'opinion publique pour forcer le gouvernement à «livrer la marchandise». On peut conclure, pour le mo-

ment du moins, que les députés fédéraux du Québec ont, pour une fois, fait ouvertement et énergiquement front commun pour obtenir des avantages pour leur province.

Sans verser dans le régionalisme étroit, il faut reconnaître que les députés, contrairement aux ministres, ont pour fonction première de représenter et de défendre les intérêts de leurs circonscriptions et régions respectives. Si les députés fédéraux du Québec avaient eu la même détermination active et les mêmes prises de position publiques à l'occasion de l'Affaire des Gens de l'air, par exemple, il est probable que celle-ci aurait été réglée depuis longtemps. Mais s'ils méritent des félicitations pour ce qu'ils viennent apparemment d'obtenir, cette victoire a son revers, puisqu'elle les incrimine pour un certain nombre d'échecs subis

par le Québec. Car ce n'est pas le fédéralisme comme système qui est à blâmer, puisqu'il est très souple et peut s'accommoder d'un grand nombre d'ajustements, ce sont ceux qui s'en servent et en font un bouc émissaire pour justifier leurs carences et leurs lâchetés.

En l'occurrence il est ironique d'entendre le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Yves Duhaime, faire des gorges chaudes sur le contrat accordé à McDonnell Douglas. Que ce soit le F-16 ou le F-18A qui ait été choisi, dans un Québec séparé l'essentiel du contrat irait à l'Ontario. De toute façon, un Québec de six millions d'habitants ne saurait faire vivre une véritable industrie aéronautique. Mais ce n'est pas la logique, même formelle, qui étouffe le ministre péquiste.

IVAN GUAY

Dieu, le Christ et le pape sollicités en faveur du oui?

Il ne manquait plus que cela: un Comité des chrétiens pour le oui.

En effet, une quinzaine de personnalités religieuses et laïques viennent d'afficher publiquement leur choix référendaire au nom de Dieu, de l'Évangile et des papes. Voilà qui nous ramène d'un coup sec vingt ans en arrière, à l'époque de la bénédiction des ponts, des cautions ecclésiastico-familiales invoquées par des candidats en temps d'élection, des luttes politiques menées à coups d'encycloques et de goupillons.

Que des ecclésiastiques, des universitaires, des écrivains qui s'attristèrent de ces procédés à l'époque duplessiste ne soient pas gênés aujourd'hui de faire une équation entre leur foi religieuse et leur option constitutionnelle, me laisse tristement perplexe.

Ce comité justifie ainsi son existence: contrebalancer une certaine utilisation religieuse dans le camp du non. C'est la première fois que j'entends dire que les fédéralistes utilisent le christianisme pour défendre leur thèse, comme le font aujourd'hui les membres de ce comité. Ce qui serait d'ailleurs

paradoxal de la part de gens qui fondent leur philosophie politique sur le respect de la diversité et du pluralisme dans toutes les dimensions de la vie socioculturelle.

Que des croyants québécois aient voulu vérifier s'il ne se trouvait rien dans l'Évangile qui s'oppose à la souveraineté-association, c'est un scrupule qui les honore. Or, comme il ne s'y trouve rien de la sorte, il ne faudrait quand même pas laisser l'impression qu'une lecture de l'Évangile et des textes pontificaux, ou encore un dialogue en circuit fermé avec Dieu, conduit naturellement à l'option péquiste. S'il convenait de jouer ce jeu discutable, on pourrait dire à ces hommes de beaucoup de foi que les structures de l'Église catholique s'apparentent beaucoup plus au fédéralisme qu'à la souveraineté-association. Mais ça ne prouverait rien non plus.

Dans l'ouvrage qui vient de publier l'un des membres de ce comité, l'auteur voit dans un passage du discours de Jean-Paul II, à l'ONU, en faveur de l'égalité des nations, «un clin d'œil complice» aux Québécois. Fallait le faire. Veut-il dire que le fédéralisme est incompa-

tible avec ce noble objectif? Je lui rappellerai simplement que pendant des siècles la papauté a plaidé incessamment en faveur de la construction politique de l'Europe et que si celle-ci est aujourd'hui engagée dans un processus d'intégration politique qui conduit vers un fédéralisme que nie la souveraineté-association, ces appels n'y sont peut-être pas étrangers. En tout cas, s'il y avait incompatibilité avec la doctrine, ça se saurait.

Un pasteur protestant membre du comité a dit qu'une lecture de l'Évangile lui a appris à voir les choses du point de vue de la victime, qui est dans ce cas-ci la minorité française. Fort bien. Que pense-t-il du sort fait aux Amérindiens? Comme quoi il faut se méfier de ceux qui font une lecture politique de l'Évangile.

Il y aurait tellement à dire sur cette étrange démarche politico-religieuse. Je laisserai à Louis O'Neill (1) le soin de prendre le relais.

(1) Coauteur avec l'abbé Gérard Dion du livre «Le chrétien et les élections».

MARCEL ADAM

BÉRUBÉ FROISSE LES JUGES



Droits réservés

La renégociation du pacte de l'automobile



Marie-Josée Drouin
collaboration spéciale

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, l'honorable Herb Gray, a annoncé son intention de renégocier le pacte de l'automobile convenu dans les années 60 entre le Canada et les États-Unis. À l'heure actuelle, le Canada encourt un déficit de plus de 3 milliards avec les États-Unis dans l'échange de biens couverts par le pacte. De plus, le ministre souhaite que les filiales des fabricants américains d'automobiles fassent plus de recherches au Canada.

L'accord touchant le commerce des automobiles entre le Canada et les États-Unis visait, bien sûr, à augmenter la production de voitures au Canada. Le pacte créait, pour ainsi dire, une zone de libre échange pour les automobiles entre le Canada et les États-Unis. Étant donné que le Canada représentait un marché important pour les États-Unis, une telle entente sectorielle était intéressante pour les deux partenaires. Pour le Canada, l'accord est devenu d'autant plus important que les produits de l'industrie de l'automobile comptent maintenant pour 24% de nos exportations de biens et

27% de nos importations. Éventuellement aussi, on avait espéré réduire l'écart des prix entre les voitures vendues aux États-Unis et celles vendues ici.

C'est ainsi que les géants américains de l'automobile ont ouvert des usines dans le sud de l'Ontario, à proximité de Détroit, capitale de l'automobile. Plus de 120,000 emplois ont été créés dont plus de 30,000 au Québec. Jusqu'à il y a quelques années, le Canada s'est montré satisfait, de façon générale, des retombées économiques du pacte de l'automobile. Le prix des voitures vendues au Canada restait toujours plus élevé que le prix aux États-Unis, mais, à ce chapitre, le Canada accusait souvent un surplus dans sa balance commerciale.

Depuis le milieu des années 70, par contre, un déficit grandissant a donné lieu à de nombreuses études sur le fonctionnement du pacte de l'automobile. La plus connue, préparée par monsieur Simon Reisman, ancien sous-ministre des Finances et un des principaux négociateurs de l'accord, déplorait la faiblesse de la productivité dans l'industrie canadienne de l'automobile. Faisant remarquer que le Canada accusait un déficit considérable non seulement dans les échanges de biens couverts par le pacte de l'automobile mais aussi dans plusieurs sous-secteurs de cette industrie non couverts par le pacte. Par exemple, en 1977, dans nos échanges commerciaux avec les États-Unis, le déficit dans le cadre du pacte était de \$663 millions, tandis que, dans la partie de l'industrie de l'automobile

non touchée par le pacte, le déficit était de \$563 millions. Dans nos échanges avec d'autres pays, le Canada accusait un surplus de \$480 millions pour les biens couverts par le pacte mais un déficit de \$644 millions pour les autres produits de l'automobile. Monsieur Reisman recommandait un investissement massif dans le secteur de la fabrication des pièces, prédisant que, sans ce placement, le Canada deviendrait de moins en moins compétitif dans le secteur de l'automobile. Monsieur Reisman parlait d'une somme de près de \$500 millions. Il faudrait encore quelques années pour que de tels investissements se réalisent.

Plus récemment, une étude publiée par le Conseil des Sciences du Canada et signée par un ancien dirigeant de la société Ford, préconisait, de la part du Canada, une stratégie beaucoup plus agressive de la part du Canada, axée sur l'accroissement de la production ainsi que sur la recherche et le développement par les filiales américaines. En fait, cette étude du Conseil des Sciences reproche au Canada d'avoir manqué de ténacité dans ses négociations et d'assiduité dans la surveillance des activités touchées par le pacte de l'automobile.

En réponse à ces pressions, le ministre Gray semble vouloir se montrer beaucoup plus exigeant envers les États-Unis. D'autant plus que la société Chrysler frappe à sa porte pour obtenir des subventions, que le ministre Gray ne cache pas son penchant pour le nationalisme économi-

que et, en tant que député, il représente une circonscription de Windsor, au cœur même de la région de l'automobile.

C'est à la fois le meilleur et le pire temps pour le Canada d'amorcer une renégociation du pacte de l'automobile.

En cette année d'élection, de ralentissement économique et de pertes énormes chez les sociétés Chrysler et Ford, les dirigeants américains seront évidemment hésitants à faire des concessions importantes. Par contre, les États-Unis procèdent actuellement à une restructuration de l'industrie de l'automobile et il est important que le Canada se fasse entendre. Qui sait? Peut-être reste-t-il une couche de bonne volonté aux États-Unis à l'égard du pays qui a permis à six Américains de quitter l'Iran.

La situation de l'industrie automobile américaine est critique. Depuis le début de cette année, 210,000 travailleurs ont été mis à pied et six usines ont fermé leurs portes. La société Ford a encouru une perte d'un milliard de dollars sur ses opérations en Amérique du Nord alors que diminuaient de 18% les revenus de la General Motors. En février 1980, les voitures importées augmentaient leur part du marché de 27%. Devant la demande croissante pour les petites voitures, l'industrie américaine est menacée d'impuissance pour plusieurs années. De plus, même si elles parviennent à augmenter leur production de petites voitures, les entreprises devront aussi s'habituer à des

marges réduites qui varient entre \$1000 pour les grosses voitures et \$200 à \$300 pour les petites. Par contre, on évalue à \$75 milliards les nouveaux investissements nécessaires d'ici à 1985 pour restructurer l'industrie américaine.

En même temps, les Américains, dans un accès de protectionnisme, exercent de sérieuses pressions sur les fabricants étrangers pour qu'ils ouvrent des usines aux États-Unis. Malgré l'écart défavorable dans les coûts de production, certaines entreprises japonaises ont déjà accepté de fabriquer aux États-Unis. Par exemple, la société nipponne Honda fabriquera près de 10% de ses voitures aux États-Unis. Non pas que cela vienne en aide aux entreprises américaines mais, au moins, les emplois des travailleurs de l'automobile seront maintenus. Jusqu'à ce jour, la lutte entre le gouvernement japonais et le gouvernement américain — celui-ci étant soumis aux pressions des travailleurs — a été très dure.

Il faut s'attendre aussi à ce que le syndicat des travailleurs de l'automobile tente d'imposer des restrictions sur l'importation de pièces fabriquées à l'étranger. Déjà, on s'oppose à l'ouverture d'une usine de pièces Ford au Mexique. Mais les coûts de fabrication sont plus faibles au Mexique et si les États-Unis veulent devenir plus compétitifs, on risque de s'orienter plus vers ce genre de pays que vers le Canada. C'est donc dans ce contexte politique et économique des plus tendus que le Canada amorcera ses négociations avec

les États-Unis. Mais il vaut mieux de participer activement à l'élaboration d'un plan de restructuration de l'automobile. Il faudrait cette fois-ci se retrouver avec des secteurs d'avenir. Mais étant donné le climat des négociations, il faudra plus que jamais nous montrer habiles dans la formulation et la défense de nos exigences. Il est souhaitable aussi que nos liens avec les autres producteurs se resserrent. Déjà on prétend que les Américains n'auraient pas réellement rempli le mandat qu'ils avaient accepté en 1965.

Dans l'industrie des pièces, le taux des investissements par rapport aux ventes a été plus faible au Canada qu'aux États-Unis, le taux étant de 3% par rapport à 4% chez nos voisins. De plus, si on compare les activités des filiales canadiennes par rapport à celles des maisons-mères américaines, nos filiales ont tendance à réinvestir approximativement un tiers de leurs profits après taxes, dépenses et amortissement, alors qu'aux États-Unis on réinvestit près de 60% de ces profits. Il n'est que normal que nous essayions de poser des conditions plus sévères à notre participation au pacte de l'automobile.

Par contre le Canada doit, pour sa part, réaliser que toute nouvelle poussée vers un nationalisme économique, restrictif et punitif réduira les chances d'une renégociation du pacte de l'automobile qui nous soit favorable. Il ne faudrait pas que le nationalisme sonne enfin le glas d'une industrie canadienne déjà très peu compétitive.

Le 33



Les chiffres m'ont toujours fasciné, moins par leurs implacables et infinies volutes que par les symboles divers qu'ils font défiler devant mes yeux, que par les interrogations farfelues qu'ils me font me poser. Cet intérêt exagéré que je leur porte a sans doute trompé les divers orienteurs qui, au début de ma vie, m'ont accablé d'une carrière de mathématicien. Jamais ils n'ont décelé l'orientation littéraire pour laquelle j'ai presque exclusivement vécu.

Par exemple, je surprends souvent les autres en leur demandant à brûle-pourpoint quel est le chiffre qui les impressionne le plus; c'est le 4, le 7, le 19 et le 22 qui reviennent le plus souvent. Ce sont les nombres impairs qui dominent largement, dans la même proportion où les droitières sont plus nombreux que les gauchers. Pourquoi tant de gens sont-ils attirés vers le mode impair?

Mon chiffre à moi, c'est le 33. Depuis toujours, je le sens vibrer partout en moi. Est-ce parce que, enfant, le récit de

la mort de Notre-Seigneur à 33 ans m'avait tellement bouleversé, ou encore parce que plus tard, à l'occasion d'une pneumonie le médecin m'auscultait en martelant de son majeur, les deux doigts de sa main gauche appuyés sur mon thorax, en me faisant répéter 33, 33, 33? Quel chiffre qui, depuis ce temps résonne en moi, comme le «la» pour le musicien, chiffre large, gras, dont le dessin même donne lieu à diverses images, comme celle d'une paire de menottes ouvertes, gueules avides prêtes à se refermer sur le destin pour l'emprisonner, l'asservir et le diriger à sa guise! Il m'est arrivé, dans la cathédrale Notre-Dame de Paris, d'éprouver un besoin physique insensé de le crier avec toute la force de mes poumons pour l'entendre s'amplifier comme le plus puissant accord des grandes orgues. Mais c'est à LG-2 que je me suis contenté, dans la cathédrale creusée en plein granit, vingt fois plus vaste que Notre-Dame, où mon hurlement 33 a trouvé un écho terrifiant, merveilleux, de turbine en turbine, comme pour annoncer l'arrivée prochaine des torrents de La Grande.

C'est peut-être pour ces raisons que, devant le tapis vert des tables de roulette, je jouais si souvent le 33 en plein. Car il fut une époque de ma vie où, chaque printemps, je partais, presque toujours seul pour Cannes, où pendant trois nuits je me débarrassais d'une fringale annuelle où j'espérais me venger des contretemps du train-train quotidien, si fertile en lentes déceptions de petit acabit. Que de

belles soirées j'ai gaspillées devant le tapis vert, quand j'aurais pu admirer la Méditerranée aux côtés de ma femme, de bons amis, et respirer avec eux l'air embaumé par les fleurs de Grasse!

Une seule de ces soirées ne fut pas perdue. La voici. En route vers le Casino Municipal, je longeais la Croisette où d'innombrables et luxueux yachts de plaisance étaient amarrés, battant presque tous pavillon panaméen (pour éviter certaines taxes). Des marins astiquaient les cuivres, ciraient les ponts sur les uns;

sur d'autres ponts de bateaux, si rutilants et si propres qu'on imaginait avec peine qu'ils eussent déjà pris la mer, des gens attifés en blanc comme cela se voit au cinéma, sirotaient un pastis autour d'une table en acajou en regardant devant eux. De ces luxueuses lamproies accrochées au quai montait un ennui profond. Ce balconville nautique ne me donnait aucune envie d'être riche à ce point; le seul secteur où un peu de vie semblait régner comptait le luxueux navire de la Môme Moineau, célèbre étoile des music-halls

parisiens qui avait épousé un riche Sud-Américain, devenu multimillionnaire par ses plantations de café. Veuve et plutôt âgée, elle faisait joyeuse vie à Cannes, à la tête d'un essaim de jeunes éphèbes en collants qui la traitaient comme une reine des abeilles.

Le casino était bondé. Me frayant un passage à travers les joueurs debout qui ceinturaient la table, je réussis à m'asseoir à l'extrémité, près de mon numéro 33. J'essaie quelques tours, fidèle à mon chiffre. Soudain, en déposant ma mise, une main de femme, richement baguée, s'appuie avec douceur, insistance, pardessus la mienne et choisit aussi le 33. Je n'osais me retourner. Après quelques tirages où le manège s'était répété, je tourne la tête et aperçois une femme de trente-cinq ans environ, ni laide ni jolie, qui me sourit timidement. Je continue. Cette fois, au-dessus du numéro magique, la main insiste longuement sur la mienne et j'aperçois, debout à l'autre extrémité de la table, un vieux monsieur qui acquiesce en souriant, comme pour m'encourager.

Je quittai bientôt le casino, ayant perdu, mais hanté par cet incident. J'entends trotter derrière moi. Le vieux monsieur et la dame aux bagues me rejoignent. Ils m'invitent à prendre un night cap sur leur yacht accroché au quai. C'étaient des Américains. On s'installe sur le pont. Et voici qu'on me fait une proposition inimaginable.

Il s'appelait Bill, avait soixante-dix-sept ans. C'était un homme simple qui, prospecteur, avait fait fortune dans

les puits de pétrole du Texas. Laissons-le parler. «Pendant des années, j'ai trimé dur. Je ne trouvais rien, mais j'étais sûr de réussir un jour. Tout près du secteur de mes recherches se trouvait un snack-bar où j'allais quelquefois déguster un Coca-Cola, dévorer un hot-dog en fin de journée. Si je n'ai jamais perdu l'espérance, c'est en partie à cause de la serveuse du snack-bar qui, dans les pires moments, m'a toujours soutenu le moral. Il y a trois ans, j'ai gagné et j'ai épousé cette jeune fille. Je vous présente Dolly.» Elle souriait doucement, parlait à peine. Et soudain, me regardant fixement avec une détermination de prospecteur, il abattit son jeu. «Je suis vieux, avec tout ce que ça veut dire, et je veux la rendre heureuse. Vous lui plaisez beaucoup... Vous avez l'air honnête et sympathique. Que diriez-vous d'une croisière de quelques jours, vers la Corse, la Sicile?» Elle accrochait sur moi un regard suppliant.

Quand même! Je bredouillais. «Je suis marié, j'ai des enfants. J'aime ma femme. Vous êtes bien aimable, mais...» Il était comme soulagé. Elle était triste comme une Enfant de Marie, empêchée de se marier en blanc par quelque accident de parcours.

Il soupira: «C'est sa fête aujourd'hui. Elle a trente-trois ans.»

Roger LEMELIN
(Tous droits réservés)

SAMEDI PROCHAIN:
Problèmes de romancier



LES «INTRIGUES» PARISIENNES

Une autre pièce sur l'échiquier des interventions extérieures

mais sans qu'il puisse être accusé d'ingérence. Car la lettre restait théoriquement «privée».

Morin, un «maître de l'intrigue»

Le chef de l'Opposition officielle, M. Claude Ryan, qualifiait mercredi soir M. Claude Morin de «maître de l'intrigue internationale». Car ce dernier n'a pas hésité, selon M. Ryan, «à se mettre à quatre pattes pour lui sucer une approbation de son option politique». Sans nous attarder sur le caractère évocateur de cette description imagée des rapports entre M. Claude Morin et le leader socialiste (une agressivité féroce appassait de plus en plus fréquemment dans les propos de M. Ryan dès qu'il parle de M. Morin), disons que le fond de l'attaque est peut-être moins injurieux qu'on ne croit. Un ministre des Affaires intergouvernementales est nécessairement un «maître de l'intrigue», sans quoi il ne fait tout simplement pas son travail. Convenons cependant que l'obtention de l'appui de M. Rocard à la souveraineté-association ne brille pas par la subtilité.

Mais les événements ne s'étaient pas déroulés avec la plus grande élégance non plus lorsqu'en 1977, alors que M. Pierre Elliott Trudeau visitait le Congrès à Washington, les médias avaient arraché au président Jimmy Carter une approbation du régime fédéral, à l'encontre de la thèse souverainiste québécoise.

Il en fut de même quand le chef de la diplomatie américaine, M. Cyrus Vance, en novembre 1978, employant la même précaution oratoire que M. Rocard aujourd'hui, c'est-à-dire alléguant ne pas avoir l'intention de s'immiscer dans les affaires internes du Canada, déclarait tout de même: «Je ne veux pas spéculer sur ce qu'il arrivera au Québec et au Canada mais il est important que ce pays demeure uni». La veille, le secrétaire d'État américain avait dit, au cours d'un dîner, que «tous les Américains suivent avec sympathie et compréhension le débat sur l'unité nationale qui a lieu au Canada, et on espère tous que ce grand et riche pays restera uni». Un silence approbateur avait suivi ce propos. Le Parti libéral du Québec, qui proteste contre l'ingérence (le député Jean-Noël

Lavoie a expédié une lettre de protestation à M. Rocard) n'a pas senti le besoin de réagir contre l'intrusion américaine, puisqu'elle se faisait en faveur d'une bonne cause...

Le PQ réussit à sensibiliser la gauche française

Il y a déjà longtemps qu'est commencée la course aux appuis extérieurs, à l'égard des principales thèses constitutionnelles. L'élément nouveau, cette fois-ci, c'est que le gouvernement péquiste soit parvenu à sensibiliser les milieux de la gauche française. Il était en effet très paradoxal et même certainement dérisoire qu'un gouvernement social-démocrate s'allie presque uniquement à la vieille droite cordière, imprégnée d'un nationalisme gaulliste de style «grandeur française». Le Parti québécois est tout de même quelque chose de plus qu'une Société Saint-Jean-Baptiste. Pourtant, même en novembre 1977, dans les salons du président de l'Assemblée nationale, lorsque le premier ministre Lévesque prononça son discours, la plupart des députés présents étaient gaullistes ou giscardiens.

Pour développer des affinités qui tardaient à naître, le gouvernement péquiste tentait depuis quelques années, notamment par l'intermédiaire de M. Yves Michaud (avant même sa nomination à son poste actuel), d'établir des liens avec la gauche socialiste et communiste française, un travail souterrain était d'ailleurs effectué par les indépendistes depuis les années '60. Mais les appuis de la gauche restaient toujours discrets et modérés. Il paraissait que le premier secrétaire du Parti socialiste, M. François Mitterrand, demeurerait fort tiède à l'égard du Québec. Or récemment, selon une nouvelle en provenance de Paris, au terme d'un repas intime réunissant MM. Michaud et Mitterrand, la chanteuse Pauline Julien, le député-poète-éditeur Gerald Godin et le chef de cabinet du ministre des Affaires intergouvernementales, Mme Louise Beaudoin, il semble que M. François Mitterrand ait affirmé qu'il soutiendrait la candidature à l'ONU d'un Québec en voie d'accession à la souveraineté, «comme le ferait sans doute

tout président français». Appui fort mince, à la vérité, et qui ne semble qu'entretenir une porte. Celui de M. Rocard est plus catégorique.

Une meilleure preuve de cohérence

Recueillir le soutien des leaders socialistes français peut certainement constituer une meilleure preuve de cohérence, pour le gouvernement péquiste, que de baser presque exclusivement ses appuis européens sur les vieux personnages grandiloquents qui demeurent les vestiges de l'époque gaulliste. Mais il s'agit également d'une arme à deux tranchants, puisqu'au Québec, en pleine campagne référendaire, le gouvernement Lévesque peut se voir accoler une étiquette socialiste. Déjà, le chef du PLQ, M. Claude Ryan, a commencé à mettre l'accent sur cette affinité. Lundi dernier, au Forum, lors de la «soirée des Yvette», la sénatrice Renaude Lapointe n'y était pas allée pas quatre chemins. Après avoir évoqué l'intervention de Michel Rocard, elle demandait aux 14,000 femmes présentes si elles voulaient d'un Québec transfor-

mé en paradis socialiste téléguédé d'outre-mer.

Visiblement, M. Michel Rocard possède une connaissance quelque peu sommaire des problèmes du Québec à l'intérieur de la fédération canadienne. On le constate d'ailleurs lorsqu'il affirme, dans sa très longue lettre, que le Québec lutte pour son identité propre au triple plan de la langue, de la religion et de la culture. Il est vrai, comme le souligne M. Bourassa, que la question religieuse ne fait plus partie du débat constitutionnel depuis longtemps. Par contre, la vue d'ensemble qu'apporte M. Michel Rocard du Marché commun et des institutions européennes, qu'il connaît beaucoup mieux, apporte un éclairage tout à fait capital. Il souligne que, même si l'Europe semble s'unifier et se doter de mécanismes parlementaires communs aux divers pays, les nations et les communautés ethniques ont tendance à préserver leur identité et à se garder de larges pouvoirs législatifs et économiques. Ce témoignage important doit malheureusement être pris avec un grain de sel à cause du contexte de calcul politique dans lequel il survient.



Michel Rocard.

Au cours de la lutte référendaire, il est assez prévisible que les deux camps aillent chercher à l'extérieur du Québec et même du Canada divers appuis à leur thèse respective. C'est cette optique que le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, et le délégué général du Québec à Paris, M. Yves Michaud, ont demandé au député socialiste Michel Rocard de répondre à certains arguments de M. Robert Bourassa décrivant la souveraineté-association comme contraire à la tendance exprimée en Europe chez les pays du Marché commun.

Le procédé ensuite utilisé pour rendre publique la lettre «privée

» du leader français est cousu de fil blanc. Une simple fuite à la presse au moment opportun donnait une énorme diffusion à la prise de position de M. Michel Rocard. Même celui-ci y trouvait son compte.

Plus favorisé par les sondages que le «vieux chef» François Mitterrand, pour vaincre la droite giscardienne aux prochaines élections, M. Michel Rocard, candidat très sérieux, espérait marquer des points pour sa campagne présidentielle. On le savait déjà régionaliste et cette prise de position spectaculaire pouvait réaffirmer ses vues décentralisatrices et sympathiques aux minorités, à propos d'un sujet de politique étrangère,



Claude Morin.

Marc Laurendeau



Robert Bourassa.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 12 AVRIL 1980

LA CRISE IRANO-AMÉRICAINE

Les pays alliés pris entre deux feux

■ En rompant les relations diplomatiques et commerciales avec Téhéran, l'administration Carter a centré la pression non pas sur l'Iran mais, paradoxalement, sur les alliés des États-Unis — l'Europe de l'Ouest, le Japon, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Outre que c'est la première fois depuis 1961 (rupture avec Cuba) que Washington rompt ainsi officiellement avec un pays, les dernières sanctions

JOONEED KHAN

américaines n'ont fait qu'officialiser un état de faits: les échanges irano-américains sont nuls depuis plusieurs mois. Pour forcer l'Iran à libérer les otages et pour sauvegarder en même temps l'honneur et le prestige américains, les États-Unis doivent donc, à moins d'une action militaire, entraîner d'autres pays dans une ronde de sanctions cumulatives contre Téhéran.

Ces «autres pays» sont, en premier lieu, les principaux alliés qui, depuis le début de la crise, il y a plus de cinq mois, ont été prodigues de sympathie avec la position américaine mais, sauf pour le Canada qui évacua six diplomates rescapés, avarés d'actes.

Le langage américain est sans ambiguïté, dans la foulée des nouvelles sanctions. «La crise pose des problèmes à tout le monde et son règlement est donc dans l'intérêt de nos alliés», a déclaré le porte-parole du secrétariat d'Etat David Passage.

Jody Powell, porte-parole de la Maison blanche, a soutenu que des pressions collectives éviteraient aux États-Unis de prendre de nouvelles sanctions (militaires cette fois) contre l'Iran. Et il s'est fait menaçant: «Dans la mesure où nos alliés nous soutiennent, la crise a plus de chances de trouver une solution sans qu'il soit nécessaire de prendre des initiatives supplémentaires qui pourraient entraîner de nouveaux risques pour toutes les parties concernées».

Le président Carter lui-même, parlant devant les éditeurs américains, adoptait le ton impérial: «L'Alliance comporte des obligations. Les alliés ne peuvent profiter de notre protection et parler en même temps d'indépendance... Certaines réactions ont été décevantes».

Les options militaires sont depuis longtemps à l'étude. Deux mesures probables, un blocus naval de l'Iran et un minage des ports iraniens, sont évoqués publiquement à Washington comme «initiatives supplémentaires» si les alliés ne s'emballent pas vite.

L'une ou l'autre de ces deux mesures aurait pour effet de priver ces alliés récalcitrants du pétrole iranien, dont la CEE dépend pour 6 p. cent de ses besoins (600,000 barils par jour) et le Japon pour 13 p. cent de ses approvisionnements (600,000 barils/jour également).

L'Iran complète le dilemme des alliés

A l'opposé, l'Iran menace de couper le pétrole à tout pays qui emboîterait le pas aux États-Unis, complétant le dilemme des alliés. Le pétrole joue ainsi un rôle-clé dans la crise, et il va sans dire que l'arrêt des exportations iraniennes, qu'il soit décidé par Téhéran ou provoqué par Washington, ne pourra que favoriser le renchérissement des prix souhaité par l'OPEP.

Mais au-delà du pétrole, il y a aussi, pour la CEE et le Japon notamment en ces temps de crise économique, un marché de plusieurs milliards de dollars en Iran pour leurs produits et leur technologie. Les États-Unis ont déjà perdu d'abord le fabuleux marché d'armes iraniennes, ensuite le pétrole de ce pays. Le Canada est le pays allié qui a le moins à perdre en Iran.

«Notre ambassade à Téhéran est fermée, nous n'importons plus de pétrole iranien et notre commerce avec l'Iran est insignifiant», a rappelé l'ambassadeur du Canada, Peter Towe, après une rencontre entre le secrétaire d'Etat Vance et une vingtaine d'ambassadeurs.

Mais la RFA, qui importe 10 p. cent de son pétrole d'Iran, est le principal partenaire commercial de ce pays auquel elle a vendu pour \$1,2 milliard de fournitures en 1979.

L'Italie, qui dépend pour 2 p. cent de son pétrole de l'Iran (et dont les approvisionnements saoudiens sont compromis par le dernier scandale de l'ENI), a des engagements économiques de \$2 milliards en Iran, dont \$1 milliard garanti par l'Etat.

Elle a toutefois cédé aux pressions américaines en suspendant la fourniture d'hélicoptères et de pièces détachées à l'Iran, où 1,800 de ses ressortissants travaillent encore.

La Grande-Bretagne peut se passer du pétrole iranien mais, en dépit des proclamations fracassantes de Mme Thatcher, les banques britanniques jouent un rôle crucial dans le recyclage des \$20 milliards que l'Iran réalise chaque année grâce à son pétrole. Les exportations britanniques vers l'Iran ont chuté de \$1,6 milliard en 1978 à \$500 millions en 1979, mais Londres conserve l'espoir de reprendre au moins une partie de ses livraisons d'armements à ce pays intégré de longue date au commerce de Sa Majesté.

La France dépend à 5 p. cent du pétrole iranien; elle talonne



Jimmy Carter

la RFA sur le plan des exportations vers l'Iran; et elle rivalise avec l'Italie au plan des projets et avec la Grande-Bretagne au chapitre bancaire.

Les Pays-Bas, la Belgique, l'Australie et la Nouvelle-Zélande dépendent eux aussi du pétrole iranien et, comme leurs grands partenaires, ils ont l'oeil sur le marché iranien.

C'est sur cette toile de fond de dépendance pétrolière et de concurrence commerciale que les États-Unis ont lancé aux alliés leurs appels accompagnés de menaces à peine voilées. Le Japon s'est désisté et le Conseil de l'Europe, réuni à Lisbonne, presse l'Iran de céder.

Quant à l'Iran, il a ouvert à Vienne un bureau spécial chargé d'acheter en Europe les produits essentiels qui pourraient lui manquer advenant une généralisation du boycottage. Mais il continue d'afficher sang-froid et confiance. «La Rhodesie et l'Afrique du Sud n'avaient pas le dixième de nos atouts, mais même dans leur cas l'embargo n'a pas été efficace», souligne le ministre des Affaires étrangères Sadegh Ghotbzadeh.

«De nombreux pays nous ont proposé d'élargir nos échanges économiques et commerciaux», affirme pour sa part l'ayatollah Beheshti, chef du Parti de la République islamique.

«Nous pensons que tous les pays européens ne participeront pas au boycottage», estime Mozaffer Neshapuri, représentant iranien à Vienne, qui ajoute que les relations commerciales de l'Iran avec l'Autriche, la France et la Scandinavie sont «très bonnes».

Et pendant que les pays alliés se concertent et soupèsent les enjeux, le ministre Ali Akbar Moïnfar, qui a menacé de couper le pétrole, offre à ces pays «l'alliance iranienne» pour «se libérer de la domination américaine».

Mais d'ici là, poussé par des impératifs électoraux, le président Carter pourrait fort bien ordonner le blocus naval de l'Iran, mettant les alliés récalcitrants devant le fait accompli.

L'Alliance en souffrirait, les «nouveaux alliés» arabes du Golfe le digèreraient mal, les otages seraient plus menacés que jamais, mais l'honneur et le prestige des États-Unis, évoqués cette semaine par Jody Powell, seraient saufs.

■ BAGHDAD — Au terme d'un an de tension sur l'avenir de la diplomatie canadienne au Moyen-Orient, les relations entre Ottawa et le monde arabe reviennent peu à peu au beau fixe.

«Nous n'avons jamais été aussi optimistes sur l'évolution de nos rapports avec le Canada, surtout depuis le retour au pouvoir de M. Trudeau», a déclaré à La Presse Tayeh Abdul-Karim, le ministre irakien du pétrole qui vient de signer un contrat de \$250 millions avec Gulf Canada. L'accord d'approvisionnement de 25,000 barils/jour, le premier du genre négocié directement par une société canadienne au Moyen-Orient, a mis officiellement fin à six mois d'embargo pétrolier et commercial déclenché contre le Canada par le plus faucon des pays arabes.

Au Liban, des dirigeants palestiniens ont noté à La Presse de nouvelles ouvertures de la part d'Ottawa. Chafiq Al-Hout, le représentant de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) au Liban et membre de la délégation de l'OLP à l'ONU, a révélé qu'il avait officiellement rencontré un haut fonctionnaire du ministère des Affaires extérieures en novembre dernier à Ottawa. Ajoutant que les contacts avec les Canadiens se poursuivaient, il n'a pas révélé l'identité du fonctionnaire canadien.

À Tunis, le secrétaire de la Ligue arabe, M. Cheddi Klibi, a déclaré que la décision d'Ottawa de ne pas transférer son ambassade de Tel-Aviv à Jérusalem était un signe positif.

«Mais, a-t-il ajouté, le Canada devrait jouer un rôle plus actif dans la recherche d'un règlement global au Proche-Orient».

Bien que très peu de dirigeants aient lu le rapport de 32 pages de M. Robert Stanfield portant sur les relations du Canada au Moyen-Orient, une tournée de plusieurs capitales arabes révèle un changement net d'attitude vis-à-vis d'Ottawa grâce à une action diplomatique discrète, quoique soutenue depuis un an.

Ainsi que l'explique un porte-parole de la Ligue arabe à Tunis: «N'eût été de l'intervention de l'Arabie Saoudite, soutenue par le Soudan et la Tunisie, la Ligue aurait certainement succombé aux pressions de l'Iraq et de la Syrie l'été dernier pour imposer un boycottage immédiat contre le Canada.» En effet, une action concertée des ambassadeurs canadiens à Jeddah, au Caire (où la chancellerie est également accréditée auprès de Khartoum) et à Tunis eut un effet important pour éviter des représailles beaucoup plus sévères contre Ottawa.

«Nous étions très irrités par l'intention de votre gouvernement de transférer son ambassade», d'expliquer le ministre Abdul-Karim qui a rencontré personnellement Robert Stan-

CHANGEMENT D'ATTITUDE DES PAYS ARABES

L'Iraq met fin à son embargo contre le Canada

field lors du séjour de ce dernier à Baghdad en septembre dernier. «Pareil geste fut perçu comme une véritable agression contre l'ensemble de la communauté arabe. Cependant, lorsque M. Stanfield me révéla l'intention d'Ottawa de revoir sa décision et qu'il remit, en novembre suivant son rapport préliminaire incitant au blocage du transfert, nous avons finalement levé notre embargo par l'entremise de Petrofina S.A. et de Gulf Corp. US. C'est seulement alors que les négociations furent entreprises



ROBERT POULIOT
(collaboration spéciale)

avec Gulf Canada», de conclure le ministre qui reconnaît ainsi pour la première fois l'existence de l'embargo irakien.

Visant à souligner la société mère de ses engagements passés à l'égard du marché canadien, le contrat ne fait en réalité que diverger 25,000 barils/jour que Gulf Corp. US a perdus cette année dans ses approvisionnements pétroliers de l'Iraq.

Baghdad désire également aller beaucoup loin en signant dès cette année un «accord de coopération économique et technique» que le Canada cherchait désespérément à obtenir depuis 1975 déjà.

«Quelques détails seulement restent à aplanir, tels le coût des experts et le montant des bourses disponibles aux Irakiens», affirme le sous-secrétaire aux relations économiques avec l'étranger, M. Mehdi Muhsen Auda.

Il y a quelques semaines seulement, l'Australie signait le même type d'accord «les plaçant ainsi bien au-devant de nous dans la course pour remporter une part de la fabuleuse facture irakienne d'importation» d'expliquer un conseiller commercial canadien à Baghdad.

Quoi qu'il en soit, avec ou sans accord, les perspectives commerciales en Iraq semblent

prometteuses. Tant l'ambassadeur canadien à Baghdad, M. Robert Gayner, qu'un haut fonctionnaire du ministère du Commerce, Hani Al-Naib, croient que les exportations canadiennes pourraient doubler cette année pour atteindre \$200 millions, classant ainsi l'Iraq parmi nos meilleurs clients arabes avec l'Arabie Saoudite et l'Algérie.

Déjà, 500 voitures GM assemblées à Oshawa sont en route pour l'Iraq (ici, c'est l'Etat qui importe toutes les voitures) alors qu'ATCO, responsable de la plupart des ventes canadiennes de \$7,5 millions de maisons et de structures préfabriquées en Iraq l'an dernier, compte doubler sa performance en 1980. Des sources commerciales à Baghdad indiquent que De Havilland Aircraft mène de sérieux pourparlers de vente tandis que CANAC, la filiale internationale d'ingénierie du groupe CN, lutte féroce pour obtenir un contrat de plus de \$100 millions destiné à construire un chemin de fer liant Koweït et Baghdad. En outre, les ventes de céréales, s'élevant à \$75 millions l'an dernier, se poursuivront cette année.

Hydro-Québec International cherche également à entrer sur le marché irakien pour la construction de barrages et de centrales électriques. En mars 1979, une délégation menée par Yves Michaud, l'actuel délégué du Québec à Paris, faisait même appel aux services diplomatiques français, impliquant même le bureau du premier ministre Raymond Barre, pour rencontrer des dignitaires irakiens à Baghdad.

Comme le confirment des sources parisiennes, les Québécois craignent de perdre des affaires en s'associant trop étroitement aux diplomates Canadiens.

«Ce que nous avons le plus de besoin du Canada se résume à l'équipement», d'ajouter M. Muhsen Auda qui invite les firmes canadiennes à prendre contact avec les organisations d'Etat en Iraq. Devenu le quatrième plus important producteur mondial de pétrole avec un débit de 3,4 millions de barils/jour, l'Iraq prépare actuellement son pro-

chain plan de développement quinquennal qui, selon tous les pronostics, devrait entraîner des dépenses de près de US \$100 milliards.

Prochaine étape

Malgré de telles perspectives commerciales, dont l'ampleur servira à combler la perte du marché iranien, la question que tous se posent est si le Canada est prêt à franchir de nouvelles étapes en vue d'équilibrer davantage sa diplomatie au Proche-Orient.

«Ottawa s'illusionnerait en croyant que le rapport Stanfield a complètement effacé l'affaire de l'ambassade» prétend un porte-parole de la Ligue arabe à Tunis. «Au mieux, Ottawa est tout simplement revenu au statu quo ante en rétablissant sa vieille politique. Ce que nous souhaitons est de voir le Canada emboîter le pas à l'Europe et reconnaître le droit des Palestiniens à l'autodétermination».

A défaut d'une telle reconnaissance, ajoute le ministre irakien de l'Information, Latif Nsaif Jassim, nos relations demeureront tièdes. A Beyrouth, Abdullatif Abu Hijleh, directeur du département politique de l'OLP (équivalent à un ministre des Affaires étrangères), s'exclame: «Nous avons marre de toujours entendre parler du lobby sioniste. C'est aux Canadiens à agir de façon plus indépendante à l'égard de Washington. Pouvez-vous croire que tous les diplomates en poste ici sont venus me voir dans mon bureau, à l'exception de votre ambassadeur?»

Chose certaine, les diplomates canadiens dans les pays arabes admettent aujourd'hui que leurs relations avec l'ex-ministre aux Affaires extérieures Flora MacDonald étaient tendues et que le climat promet d'être plus serein sous le nouveau gouvernement.

L'ambassadeur à Beyrouth, Théodore Arcand, un francophone de l'Alberta, fut sévèrement réprimandé l'an dernier par Ottawa après avoir parlé publiquement en faveur d'un dialogue avec les Palestiniens, une suggestion reprise par le rapport Stanfield.

LES «PRÉSIDENTIELLES» FRANÇAISES

Valéry Giscard d'Estaing, par défaut

l'intérieur de chaque bloc ou parti, les uns ou les autres espèrent au moins se placer en vue... de l'élection présidentielle suivante.

Depuis un ou deux mois, on peut dire que la campagne est ouverte. Handicapé par ses mystérieuses activités des années 42-47, Georges Marchais n'en déploie pas moins une grande activité pour faire figure de présidentiable: entre autres, beaucoup de prises de position et d'agitation (douteuses) sur le plan international. De ce côté, un seul objectif: rester au-dessus de la barre des 20 p. cent des suffrages — ce qui n'est pas sûr du tout — et même, idéalement, talonner ou dépasser le rival socialiste (hautement improbable).

Chez les ex-gaullistes, le proche avenir s'annonce sombre, et la stratégie n'est pas arrêtée. Giscard bénéficiant au-delà de toute attente d'une énorme prime accordée aux «sortants», et



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
(collaboration spéciale)

Chirac n'ayant pas vraiment de politique de rechange, le sort du maire de Paris ou de tout autre gaulliste s'annonce plutôt catastrophique: probablement au-dessous des 15 p. cent obtenus par Chaban-Delmas en 1974. Mais étant donné l'importance de la fonction présidentielle, il est peut-être encore plus dangereux pour l'avenir du parti de ne pas présenter de candidat. Cruel dilemme, car, de toute manière,



Giscard d'Estaing

1981 s'annonce une année très mauvaise pour le Rassemblement pour la République.

Activité beaucoup plus soutenue chez les socialistes. En toute hypothèse, c'est leur candidat qui sera l'adversaire de Giscard au second tour. Malgré «l'alliance objective» de Marchais avec Giscard, les fidèles de Mitterrand ou Rocard ne peuvent pas tout à fait s'empêcher d'espérer un ralliement des voix de gauche in extremis, en dépit d'un éventuel boycottage communiste. En tout cas, une bataille camouflée mais féroce fait rage au sein du PS. François Mitterrand est pour l'instant très handicapé par les sondages, et la rupture de la gauche est considérée comme son échec personnel. Mais il est un peu tôt pour le donner battu maintenant. Ceci dit, Michel Rocard, candidat non déclaré à l'investi-

ture socialiste, a le vent en poupe et s'il existait des primaires à l'américaine, il serait assuré d'obtenir la désignation.

Peu importe, au moins pour Rocard, que son élection tienne à la (mauvaise) volonté des communistes. Même assuré d'être battu par Giscard, il est important pour lui d'obtenir contre Mitterrand l'investiture, c'est-à-dire le contrôle effectif sur le parti pour les années à venir.

Ces jeux de pouvoir à l'intérieur des partis ont en tout cas peu de chance de passionner l'opinion, et la campagne présidentielle s'annonce comme l'une des plus pourries de l'histoire de la Ve République.

Avec une masse de chômeurs de 1,5 à 2 millions (selon les estimations gouvernementales ou syndicales) et une inflation avoisinant dix pour cent, avec un personnel politique immuable depuis plus de 20 ans, avec de vagues mais persistants relents de scandales (diamants de Bokassa, passé de Marchais, affaire Boulin, et aujourd'hui assassinat du prince de Broglie), il y aurait de quoi partir en guerre contre Giscard, dont la politique économique ultra-libérale ne fait que renforcer le statu quo.

Mais les communistes qui se disent défenseurs des travailleurs bloquent toute possibilité d'alternative, et les socialistes n'ont pas sans eux la force et la crédibilité pour présenter un vrai programme de rechange. La campagne de 1981 risque de n'être qu'une répétition générale en vue... de législatives en 1983. Perspectives peu réjouissantes.

LUNDI: Des communistes «rétro» ou giscardiens?

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 12 AVRIL 1980

MICHEL CARPENTIER, DIRECTEUR DE LA CAMPAGNE DU «OUI»

Un optimiste modéré qui ne laisse rien au hasard



JACQUES BOUCHARD

■ Artisan de la victoire du Parti québécois lors de l'élection de 1976, Michel Carpentier a maintenant la lourde responsabilité de diriger la campagne référendaire du «OUI».

Agé de 36 ans, chef de cabinet et adjoint du premier ministre René Lévesque, il a travaillé depuis 18 mois à mettre tous les morceaux du puzzle en place, dans un premier temps pour dépolitiser le débat et dans un deuxième temps pour faire travailler ensemble tout «ce monde qui n'est pas nécessairement péquiste» mais dont le but commun est la cause de la souveraineté-association.

Diplômé en sciences politiques de l'Université de Montréal, Michel Carpentier tente d'abord, en 1967, une première expérience sur le marché du travail au ministère de l'Agriculture et par la suite aux Affaires extérieures à Ottawa. Très vite il conclut qu'il est très difficile à un francophone de faire sa marque dans ce monde contrôlé par les anglophones alors qu'un «rapport rédigé en français est immédiatement traduit en anglais». La situation inverse n'existe pas.

Des amis l'ont embarqué

Issu d'un milieu familial tout à fait apolitique, il revient enseigner au Québec. C'est «à ce moment-là que des amis» l'ont embarqué, un peu malgré lui au départ, dans le mouvement de René Lévesque. Très vite ce dernier devient l'homme pour qui il a le plus grand respect,

surtout dit-il pour la rigueur intellectuelle avec laquelle il s'acharne à bâtir ce Québec qui correspondrait aux réalités de notre époque.

En 1969 il se retrouve bénévole au Parti québécois, mais dès l'année suivante il est à la permanence de Montréal où il occupe différents postes de coordination avant d'être nommé directeur général de la campagne électorale de 1976.

Connaissant sur le bout des doigts tous les mécanismes de ce parti politique qui se veut le plus démocratique au Québec avec des instances et des mécanismes qui permettent aux membres de la base de participer vraiment à la vie du parti, il réussit donc l'exploit de battre le gouverne-



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Michel Carpentier

ment libéral de Bourassa qui avait fait élire 102 députés en 1973.

Lévesque lui demande de le suivre à Québec

Le nouveau premier ministre lui demande aussitôt de le suivre à Québec où il participe au plus haut niveau à la mise en route de l'appareil péquiste. Trois ans plus tard, le centre nerveux du Parti se déplace vers Montréal et Michel Carpentier avec lui.

Pour la campagne référendaire, Michel Carpentier a donc maintenant ses bureaux dans les nouveaux locaux loués par le PQ pour la circonstance, au 1430, rue Saint-Denis.

Déjà il a une cinquantaine de personnes sous sa responsabilité et, au plus fort de l'action, ce nombre atteindra 125, dont une quarantaine de bénévoles. Toutes les décisions de la campagne référendaire seront prises par Montréal, et Michel Carpentier s'est entouré d'une douzaine de conseillers.

Confiant mais prudent, Michel Carpentier pense que le PQ est en avance sur les libéraux dans la présente campagne référendaire, mais affichant un optimisme modéré il ne veut rien laisser au hasard. Depuis maintenant près de quatre ans, il est en disponibilité pour le Parti et le gouvernement 24 heures par jour, ce qui ne lui a laissé le loisir de faire du ski une fois seulement au cours de cette longue période.

Exécution de travail dans l'ombre

Vivant dans «des valises» continuellement, Michel Carpentier affirme que jamais il ne fera de la politique active, c'est-à-dire qu'il ne veut pas être élu à l'Assemblée nationale du Québec.

Il se définit comme un technicien de la politique et non comme un politicien. Il ne veut émettre aucune opinion, car pour lui

ce sont «les élus qui doivent se charger de véhiculer le message et le contenu des décisions politiques».

«Moi, mon rôle c'est de faire en sorte que les décisions gouvernementales et les politiques deviennent une réalité», a-t-il confié au cours d'une entrevue qu'il accordait à LA PRESSE, et c'est pourquoi sans doute, un peu par timidité, il préfère demeurer dans l'ombre pour exécuter son travail.

Michel Carpentier se dit emballé par l'expérience qu'il vit car «c'est extraordinaire» à tous les plans, surtout au cours de cette période où nous sommes «en train de réaliser un idéal pour lequel nous avons travaillé pendant plus de 12 ans».

Il avoue avoir toujours fait ce qu'il aimait dans la vie, et il n'est pas sûr de son avenir après le référendum. «Je vais voir comment je vais me sentir après cet événement. Une chose est sûre, ce que je fais actuellement ça me permet de me réaliser comme c'est pas possible de le penser», dit-il.

Sa plus grande crainte, c'est que «le métier du pouvoir» qu'il exerce actuellement devienne une drogue dont il ne puisse un jour se passer. Sur le plan familial sa plus grande préoccupation demeure ses enfants, deux filles de cinq et deux ans qu'il avoue «ne pratiquement pas connaître».

Et c'est pour l'une de ces raisons qu'il ne veut pas faire de la «politique active». Il veut un jour avoir la possibilité de se consacrer à plein temps à Mélanie et à Marie-Sol, car il regrette d'avoir négligé autant sa famille.

Lorsqu'il quittera le bureau du premier ministre il veut «participer à l'épanouissement de ses enfants, et cela j'ai l'impression que ça va être aussi un travail à plein temps», a-t-il conclu.

Comment vendre le «non»?



Lysianne Gagnon

■ Vendre le «non»... Pas facile comme défi. C'est pourquoi d'ailleurs les fédéralistes ont tant de mal à élaborer leur stratégie de communication.

Premier problème: contrairement au camp du «oui», dont la campagne est toute axée autour d'un seul parti — le Parti québécois —, d'un chef unique — René Lévesque — et d'une organisation centralisée dont les grandes stratégies ont été arrêtées il y a plusieurs mois, le camp du «non» est multiple, hétérogène, et regroupe des gens qui n'ont pas la même perception de la question nationale: libéraux fédéraux, unionistes, anglophones, francophones, libéraux provinciaux...

Au sommet de la pyramide, les porte-parole de tous ces groupes ont longtemps gaspillé en rapports de forces internes le temps que les péquistes ont consacré à raffiner la forme et le contenu de leur message.

Deuxième problème: le chef. Contrairement à René Lévesque, Claude Ryan est, disent les sondages, moins populaire que son parti. Et contrairement aux péquistes qui sont experts en communications, M. Ryan n'aime pas que la politique soit élaborée en fonction des médias, de l'image, d'un message à communiquer en un éclair. «On dirait qu'il ne vit pas au 20^e siècle», s'exclame avec quelque désarroi un communicateur professionnel, il s' imagine que si l'on explique les choses en long et en large et en détail, les gens vont comprendre et suivre!... Démarche d'éditorialiste, très intellectuelle, abstraite et désincarnée, à l'image du Livre beige qui correspond à l'idée que M. Ryan se fait du Canada... mais qui fut, de l'avis de bien des stratèges libéraux, la première erreur de la campagne préréférendaire.

(M. Ryan comptait sur l'appui des premiers ministres provinciaux. Il ne l'a pas eu et n'a réussi qu'à s'aliéner la fraction nationaliste des fédéralistes francophones comme Léon Dion. Sa seconde erreur fut de sous-estimer l'importance politique du référendum et de croire que ce ne serait, entre les victoires aux partielles et les prochaines élections provinciales, qu'un incident de parcours. Autant d'erreurs qui font dire à plusieurs, que M. Ryan est trop dogmatique pour être bon politicien.)

Troisième problème: Trudeau. Que fera-t-il?... Au Parti libéral du Québec, on espère que le premier ministre canadien saura répondre à l'un des arguments les plus embarrassants des souverainistes, soit l'idée qu'un «oui» au référendum ne constitue qu'un bon outil de négociation avec Ottawa. Au PLQ, on ne cache pas que c'est là que le bât blesse, car c'est cet argument du «on n'a rien à perdre et tout à gagner» qui attire dans le camp du «oui» nombre d'électeurs fédéralistes et même libéraux.

Autre problème enfin: à quelle sorte d'émotion recourir pour «vendre» le Canada aux francophones, alors que tous les sondages montrent qu'on s'identifie d'abord au Québec?... A l'instar de Solange Chaput-Rolland, ce sont les femmes de l'opération «Yvette» qui ont instinctivement trouvé pour ce faire les mots qu'un Claude Ryan est incapable de formuler: l'une après l'autre, lundi dernier au Forum, elles jouaient avec aplomb et simplicité sur des thèmes chauds, concrets: léguer le pays intact à nos enfants, ne pas dilapider le patrimoine canadien qui est leur héritage...

Parler du Canada, mais aussi

du Québec, comme l'indique cet autre thème développé au PLQ: «Le Québec est notre patrie, le Canada est notre pays»... Dans la même veine, le camp du «non» tente de récupérer le fleurdelysé «confisqués» par le PQ. Dans ses posters et ses documents, la fleurdelisée apparaît (mais en rouge) et le drapeau flotte, au-dessus du slogan «Mon non est québécois».

Mais ce dosage Québec-Canada est délicat. Sous le parapluie fédéraliste, il y a déjà des tensions entre francophones et anglophones. Ces derniers, qui croyaient que Ryan les menait tout droit à la victoire, ont été durement affectés par la mauvaise performance de leur parti lors du débat sur la question. De plus en plus, dans ces milieux, on s'interroge sur les talents de leadership et sur le sens politique de Claude Ryan. Et les libéraux anglophones, dès lors, sont moins portés aux compromis. Ainsi, un petit journal de propagande qui doit être distribué dans deux millions de foyers — et dont le contenu, pour un francophone, semble vraiment aller de soi — a été mal reçu par l'association libérale de Westmount, qui le trouve trop axé sur le Québec et hésite à le distribuer dans le comté.

Bien sûr, cette clientèle votera «non»... mais certains pourraient aussi, par amertume ou par démission, s'abstenir... et c'est là un risque à éviter pour le PLQ, qui a besoin de tous et chacun des votes de la communauté anglophone. C'est là un autre défi, pour chaque camp d'ailleurs, de ce référendum: lors d'une élection ordinaire, l'organisateur sûr de faire élire son candidat dans un comté peut dormir tranquille. Peu importe que le candidat passe avec 10.000 ou seulement 9.600 voix de majorité. Cette fois, chaque vote compte, dans le grand «pot» d'où émergera une seule et unique majorité à l'échelle de la province.

En ce sens, les comtés sont des structures factices, qu'on conserve de chaque côté parce que les organisations politiques correspondent aux contours des comtés... mais ce référendum vient chambarder les mentalités politiciennes traditionnelles.

Les bleus et les rouges, ennemis jurés depuis des générations, devront travailler ensemble, de même que les libéraux fédéraux et provinciaux, qui sont loin de s'aimer toujours d'amour tendre. Sur ce plan encore, les femmes de l'opération «Yvette» ont eu l'instinct juste. Elles se sont facilement regroupées, en dehors des lignes de comté, en dehors des lignes fédérales-provinciales, et elles ont su parler d'idées et de sentiments alors que les réactions instinctives de l'organisateur professionnel est de vanter les mérites de son candidat, de faire des calculs statistiques pour savoir si ledit candidat peut passer entre Untel et Untel, gagner dans tel poll, perdre dans tel autre et surnager ailleurs, etc... Cette fois, il n'y a pas de candidats, il y a seulement une (ou plus d'une) idée, et quelques sentiments, et les petits jeux des politiciens traditionnels ne servent plus à rien.

Les femmes, qui avaient toujours été exclues des «inner circles» de la stratégie politicienne, n'avaient pas été formées dans le vieux moule de la politique traditionnelle, et c'est pourquoi, quoi qu'il arrive, ce référendum sera leur revanche, leur douce, douce revanche.

LE TROU DE \$500 MILLIONS

La confiance sans les contrôles, c'est dangereux

■ La fiction budgétaire. Ce pourrait être le titre d'un film à succès dans le monde scolaire qui est encore sous le choc de ce qu'on a appelé, un peu à tort, le «trou» d'un demi-milliard de dollars, dans le budget de l'éducation.

Il y a fiction budgétaire quand on estime un peu rondement les clientèles scolaires qui sont pourtant la base du financement des activités d'éducation au primaire et au secondaire.

Fiction budgétaire quand on extrapole la scolarité et l'expérience des enseignants pour déterminer la masse salariale. Salaires qui comptent d'ailleurs pour 80 p.c. des dépenses d'éducation.

Fiction budgétaire quand on évalue les dépenses de l'année à venir en fonction de celles des années précédentes non encore vérifiées dans le détail.

Et l'on en arrive ainsi à constater, trois ans plus tard, que les dépenses réelles d'éducation étaient plus élevées que prévues pour 1976-77, par exemple. Et qu'il en va ainsi pour toutes les années subséquentes. D'où l'obligation de renflouer les budgets passés des commissions scolaires: coût de \$300 millions.

L'exercice n'est pas nouveau, assure le ministre des Finances qui a reçu de l'ancien gouvernement des arrérages à payer, à ce chapitre, de quelque \$500 millions. Et décide à mettre le hola à cette fiction budgétaire, il injecte dès cette année un supplément de \$210 millions au budget de l'éducation pour qu'il se rapproche davantage de la réalité.

Il ne s'agit donc pas d'une vaste fraude ou de malversations, en éducation; les sommes requises auraient effectivement été dépensées pour l'éducation, généralement avec les autorisations requises. Mais tout cela s'est peut-être fait un peu à la bonne franquette.

Faire confiance

En un mot, il semble que le ministère et les commissions scolaires se faisaient mutuellement bien confiance. C'est la commission qui engage les en-

seignants et définit ses dépenses sur la foi de ses clientèles scolaires que le ministère ne vérifiait pas. «La confiance sans les contrôles aboutit à des situations comme celle-ci», avouait le ministre de l'Éducation.

Et à leur tour, les commissions scolaires dépendent de leurs écoles: ce sont elles qui font l'inventaire de leurs élèves et de leurs besoins.

Il n'y a pas si longtemps, les commissions scolaires dépen-



MARIANE FAVREAU

daient uniquement de leur impôt foncier pour payer leurs dépenses qu'elles fixaient elles-mêmes. Puis est venue la mode des «pèlerinages» à Québec pour obtenir un «octroi» pour ci ou ça.

Après l'instauration du ministère de l'Éducation en 1964, on est entré dans le règne des «subventions d'équilibre budgétaire». La commission scolaire récoltait ce qu'elle pouvait par ses impôts fonciers et le gouvernement comblait la différence entre ses ressources et ses besoins grâce à des subventions d'équilibre budgétaire.

Ces subventions ont été régies par des règles de plus en plus raffinées mais parfois sujettes à interprétation, estime le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques, M. Jacques Mongeau. On a eu droit aux distinctions entre dépenses admissibles aux subventions et dépenses autorisées mais non admissibles aux subventions. Ces dernières devaient être payées à même la surtaxe de l'impôt foncier.

Enfin, jusqu'ici les commissions scolaires administraient un budget ouvert qui fluctuait ou se rajustait en cours d'année (et même après) selon divers paramètres et autorisations.

C'est en novembre, semble-t-il, que les ministres des Finan-

ces et de l'Éducation ont été alertés au fait que les dépenses réelles de l'enseignement dépassaient de beaucoup les budgets prévus.

Aussitôt mandé, le vérificateur général s'est appliqué à étudier les méthodes de contrôle du ministère de l'Éducation et à faire enquête dans une douzaine de commissions scolaires (prises au hasard selon certaines catégories) pour vérifier la conformité des informations transmises au MEQ.

Son rapport préliminaire rend compte de ses travaux dans cinq de ces commissions scolaires. Aux chapitres du personnel enseignant et de la clientèle scolaire, il relève des problèmes tant dans les contrôles du MEQ que dans les calculs des commissions.

Ainsi, une commission scolaire surpasse ses enseignants par rapport à leurs qualifications, et ce sur décision des commissaires. Pour les trois dernières années, ce sursalaire équivaut à \$80.000. «Ces dépenses auraient dû être compensées par une imposition foncière supplémentaire», d'écrit le vérificateur, puisqu'elles ne sont pas admissibles aux subventions du MEQ.

Ailleurs, la moitié des dossiers d'enseignants ne sont pas à jour ou la confirmation des années d'expérience est introuvable.

Elèves fictifs?

Quant aux élèves, le système informatique en a décelé 10.000 «en conflit de localisation». Ou, plus prosaïquement, des élèves inscrits à plus d'une commission scolaire.

Le vérificateur avoue lui-même qu'il n'a pu retracer, dans les commissions scolaires, la liste des élèves au 30 septembre des années passées, ce qui est la pièce capitale dans la détermination des budgets.

Il a donc effectué des sondages dans quelques écoles par commission scolaire. «Notre visite dans les écoles nous a révélé que certaines commissions scolaires se soucient peu de la conformité de la présence des élèves au 30 septembre avec les clientèles

déclarées au sommaire de l'école...»

Il a constaté dans deux des cinq commissions scolaires étudiées que des noms n'auraient pas dû faire partie des élèves déclarés au 30 septembre. L'impact financier de ces erreurs se chiffre à \$65.000 dans l'une et à \$440.000 dans l'autre, soit un demi-million dans deux commissions seulement. Dans un exposé, le sous-ministre de l'Éducation, M. André Rousseau, évaluait à \$52 millions «l'alourdissement» des clientèles.

Autonomie et contrôles

On s'est peut-être scandalisé quand le gouvernement a avoué ne pas connaître exactement le nombre de ses élèves ou de ses enseignants. Mais on comprend mieux à partir des constatations du vérificateur général.

Ce problème des millions de l'éducation est peut-être la meilleure illustration de ce que l'éducation constitue un système décentralisé, au Québec, souligne le ministre Morin. Les commissions scolaires sont responsables de leurs budgets même si elles doivent jouer dans les marges étroites tracées par le MEQ.

Il illustre également que les contrôles du MEQ, loin d'être tatillons, seraient plutôt souples et tardifs sinon inexistants en certains cas.

Si des correctifs sont déjà en cours, le plus important sera le budget «fermé» que recevront désormais les commissions scolaires. Ce budget ne sera révisé qu'une seule fois, après avoir compté les élèves au 30 septembre. La commission devra ensuite vivre avec ce budget, déficit ou surplus lui appartenant.

Entre-temps, le vérificateur poursuit son inspection dans les sept autres commissions scolaires de l'échantillonnage. Y aura-t-il besoin d'une enquête publique comme le réclamait le président de la FCSCQ? Le rapport final du vérificateur pourrait peut-être éclairer les intéressés là-dessus.



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Claude Ryan n'aime pas que la politique soit élaborée en fonction d'un message à communiquer en un éclair.



AUX FRONTIÈRES
DE LA FAIM
ET DE LA PEUR



Un travail que plusieurs se partagent: aider les plus mal pris à rédiger lettres et requêtes officielles.



Une classe d'anglais à Pulau Bidong, en Malaysia.

— 7 —

■ En 1975, Ly Chou avait 14 ans, elle était étudiante à Phnom Penh. Avec l'arrivée des Khmers rouges, elle est devenue replieuse de riz dans la région de Battambang où elle a dû faire croire qu'elle ne savait ni lire ni écrire et qu'elle était auparavant vendeuse de gâteaux dans la capitale. Pour ne pas être tuée comme «intellectuelle».

Pendant quatre ans, elle a vécu dans la peur constante et dans l'inquiétude de ne pas savoir ce que sa famille était devenue. Elle a vu ceux qui tentaient de passer la frontière se faire arracher les yeux ou être éviscérés vivants. Elle a travaillé 14 heures par jour et subi des réunions politiques pendant quatre autres heures, la nuit.

«J'ai vécu au jour le jour en ne m'accordant qu'un seul petit espoir: je me disais que je pourrais, un jour, aller vivre dans un autre pays ou que peut-être le régime politique allait changer. J'ai tenu comme ça. Mais maintenant je pense que le Cambodge, c'est fini: mon pays n'existera plus, il va devenir une partie du Vietnam.»

Aujourd'hui, Ly Chou est en France. Du mois d'août 1979 au mois de février dernier, elle a vécu au camp de Mai Rut où elle a travaillé comme volontaire à l'hôpital des «médecins sans frontières», à soigner entre autres des Khmers rouges. A ceux qui le lui reprochaient, elle répondait avec un sourire très doux qu'un malade est un malade et qu'elle ne pouvait juger de ses opinions politiques ou de son passé.

Sa sœur, Ly Mouy, qui a maintenant 21 ans et qui a vécu la même expérience, y travaillait comme traductrice ou aidait les plus mal pris à rédiger leurs requêtes et leurs lettres.

Dans tous les camps de réfugiés, on trouve des milliers de volontaires comme elles qui se dévouent en toute simplicité pour leurs compatriotes.

Les réfugiés ne sont pas seulement des gens qui attendent en dépendant pour tous leurs besoins de l'aide internationale. Ils s'entraident et organisent la vie communautaire.

A tous les postes

Selon leurs qualifications, les réfugiés construisent et entretiennent leurs camps, ils font la distribution des vivres et de

Des milliers de volontaires à l'aide de leurs compatriotes



A Khao-I-Dang, des réfugiés cambodgiens enseignent la danse traditionnelle aux enfants.

l'eau, ils font la cuisine pour les personnes âgées qui sont seules ou pour les enfants non accompagnés. Ils travaillent dans les hôpitaux comme infirmiers, infirmières, aides, techniciens, médecins, dentistes; ils nourrissent les malades et se partagent la garde de nuit.

Ils donnent des cours aux en-

fants et aux adultes, ils les aident lors d'entrevues avec les délégués d'ambassades; ils assurent la sécurité et l'ordre public dans les camps, le maintien du bien-être et de l'hygiène; ils organisent les loisirs des jeunes et font la fête pour ceux qui partent pour un nouveau pays.

Parmi ces milliers de gens

anonymes qui vont et viennent à travers les camps, il y en a qui sont les premiers levés et les derniers couchés. Certains d'entre eux ont en effet décidé de consacrer tout leur temps à leurs compatriotes réfugiés et de rester volontairement dans le camp où ils vivent. Ce faisant, certains risquent même de n'être

reçus par aucun pays d'accueil.

Ainsi ce traducteur du camp d'Aranyaprathet pour les «anciens Cambodgiens», ancien professeur d'université, qui est au camp depuis plus de deux ans où il a pris charge du centre de formation professionnelle: il suppliait les agents d'immigra-

tion du Canada de ne pas le sélectionner trop rapidement parce qu'il voulait rester au camp encore trois autres mois!

Ainsi le docteur Nguyen Duy Cung, à Pulau Bidong en Malaysia, qui travaille au camp depuis les débuts en 1978 non seulement comme chirurgien mais aussi comme chef de camp. Il est terriblement discret mais partout où l'on a besoin de lui, il apparaît sans bruit, souriant. Sa décision de rester, il l'a prise avec l'accord de sa femme et de ses deux enfants qui travaillent aussi dans le camp.

Enseignante, danseuse

Il y a aussi le cas bien particulier de cette jeune Cambodgienne qui vit au camp d'Aranyaprathet depuis quelques mois et qui n'est même pas une réfugiée. En 1975, elle était étudiante en architecture dans une université australienne; elle a alors perdu tout contact avec sa famille restée au Cambodge et ne sait rien d'elle aujourd'hui non plus. Mais il y a quelques mois, elle a pris l'avion pour la Thaïlande, elle s'est rendue à Aranyaprathet, l'une des villes les plus proches de la frontière, et a offert ses services comme volontaire. Elle travaille à la clinique externe de l'hôpital du camp et enseigne aux enfants.

A Khao-I-Dang, Mmes Onk SoKhon et Yi-Hanearin s'occupent d'une «famille» de 10 enfants non accompagnés. Elles étaient toutes deux enseignantes au cours primaire à Phnom Penh et voisines; leurs maris ont été tués dès l'entrée des Khmers rouges dans la capitale. Elles se sont retrouvées par hasard, à la frontière, en montant dans le camion qui les amenait au camp.

Mme Mon Kamel, elle, a ouvert une classe de danse pour les enfants de Khao-I-Dang. Elle était l'épouse d'un colonel, adoptée par la reine Sihanouk dans sa tendre enfance et, croit-elle, seule survivante des Ballets royaux du Cambodge. Pendant quatre ans elle s'est fait passer pour une paysanne. «Les autres danseurs sont morts de faim ou d'épuisement à travailler sous le soleil dans les rizières», dit-elle.

Et tout autour de ces gens qui nous ont raconté des bribes de leur vie, il y a la foule des réfugiés anonymes qui donnent aussi de leur temps jusqu'au jour où ils peuvent partir pour un tiers pays. D'autres prennent alors leur place.

— FIN —

Les photos sont de Claire Beaugrand-Champagne, collaboration spéciale

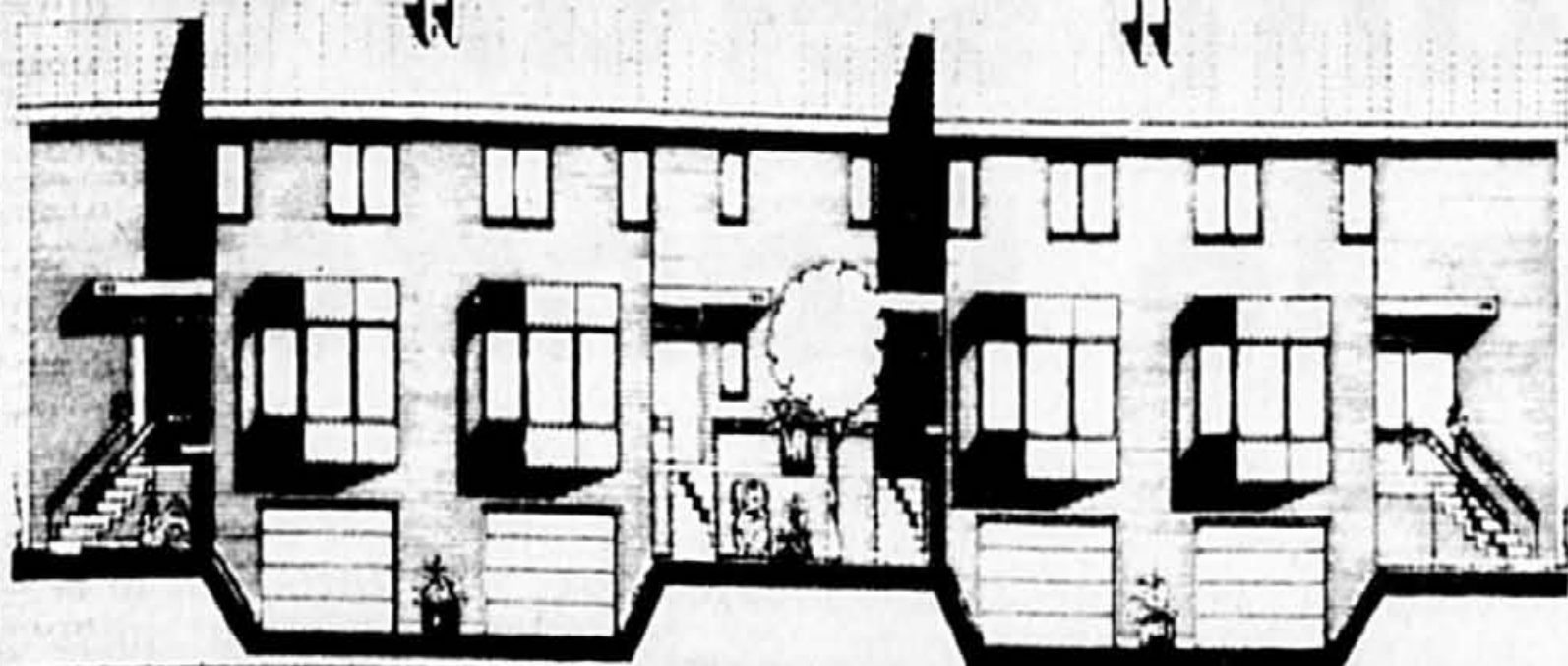


Ly Chou, aide infirmière à l'hôpital de Mai Rut, en Thaïlande.



Le dentiste de la tribu des Hmongs à Ban Vinai.

GRANDE PREMIÈRE À L'ÎLE DES SOEURS MAISONS DE VILLE À VENDRE



Taux d'intérêt 13 1/2% à compter de \$62,700

- 3 chambres à coucher
- Grand salon avec grande baie vitrée
- Salle à manger avec portes coulissantes donnant sur la terrasse.
- Garage intérieur

Atmosphère de «Country Club» à seulement cinq minutes du centre-ville
Golf — tennis intérieur-extérieur — Piscine — Ski de randonnée — Centre communautaire — Grands espaces verts — jardins communautaires.



Renseignements: 761-5989

Les Foyers à l'Île
rue BERLIOZ

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au jeudi 14h à 19h
Samedi, dimanche: 10h à 17h

BÉRUBÉ PARLE DE SUCCÈS «INOÛI ET INESPÉRÉ» DU PLAN

Ottawa retarde le programme de modernisation de l'industrie québécoise des pâtes et papier

■ QUEBEC — Le programme de modernisation de l'industrie québécoise des pâtes et papier, qui pourrait se traduire par des investissements de \$1.8 milliard en 5 ans, est paralysé en attendant que le gouvernement fédéral prenne, face au succès

GILLES GAUTHIER
de notre bureau de Québec

«inoûi et inespéré» que le plan remporte, une décision sur l'augmentation de sa mise.

C'est ce qu'a déclaré hier le ministre de l'Énergie et des Ressources, Yves Bérubé, qui a précisé que le succès du programme auprès de l'industrie avait amené Québec à accroître les sommes qu'il y consacrerait, les- quelles représentent 40 p.c. des apports gouvernementaux, et qu'il faut maintenant qu'Ottawa hausse sa participation (60 p.c.) si on veut faire face à la demande.

Ce qui impliquerait que les sommes consenties par les deux niveaux de gouvernement passent de \$109 millions à \$259 millions.

L'apport est important

M. Bérubé a expliqué que si le montant global n'est pas augmenté, il faudra soit refuser les derniers programmes soumis par des compagnies, soit resserrer certains critères et éliminer de ce fait certains investissements.

Il a cependant précisé que les

projets déjà annoncés publiquement, soit ceux des usines de Trois-Rivières, Grand'Mère et Shawinigan de la Consolidated-Bathurst et celui qui touche en partie l'usine de Saint-Jérôme de la compagnie Rolland, ne seront de toute façon pas touchés.

Il a par ailleurs fait valoir que l'augmentation de l'apport gouvernemental global est d'autant plus importante que les compagnies investissent sept dollars pour chaque dollar que les gouvernements versent dans le cadre de l'entente.

M. Bérubé a déclaré hier qu'en attendant la réponse d'Ottawa, le Québec laisse en suspens pour le moment 15 projets qui ont été approuvés à la condition que le fédéral accroisse son apport. Vingt-huit autres sont encore à l'étude.

Pour démontrer la popularité du programme, le ministre a dit que 25 compagnies sur une possibilité de 26 ont présenté jusqu'à maintenant au gouvernement un plan de modernisation et que les plans soumis touchent 47 usines sur les 52 qui sont admissibles.

Les discussions se poursuivent

Par ailleurs, alors que la prévision d'investissements de la part de l'industrie était de \$1 milliard au moment de la première annonce du projet en juin 1978, elle est maintenant passée, toujours pour la période 1979-1984, à \$1.8 milliard.

Si on ajoute les investissements aux chapitres de l'entretien et de la réparation, qui ne sont pas admissibles, le total atteindra \$2.5 milliards, soit \$500 millions par année comparative- ment à \$200 millions avant la mise en oeuvre du programme.

Au nombre des projets approuvés et retardés figurent ceux de Tembec, de CIF à Trois-Rivières, Matane, La Tuque et Gati-

neau, de Sonoco à Terrebonne, de Donohue à Clermont, de Scott à Lennoxville et Crabtree et de Québec North Shore à Baie-Comeau.

Les discussions sur l'augmentation de la mise fédérale se poursuivent entre le ministre fédéral responsable du MEER, Pierre de Baulé, et le ministre québécois responsable de l'OPDQ, Jacques Léonard.

DIMANCHE, A RADIO-QUEBEC



l'objectif

à 19h30

René Lévesque répond aux questions des Québécois.

Animateur: Simon Durivage
Réalisation: Normand Gagné



La télévision de Radio-Québec
c'est tout un monde à regarder

Vol chez Chrétien

■ OTTAWA (PC) — Le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, a été victime d'un cambriolage, chez lui, jeudi soir.

Les cambrioleurs ont emporté quatre sculptures inuit qui lui avaient été données lorsqu'il était ministre des Affaires indiennes et du Nord, il y a plusieurs années.

M. Chrétien a dit hier que les voleurs n'avaient probablement pas eu beaucoup de temps pour

faire leur travail: lorsque son chauffeur est venu porter des documents vers 21h, tout était en ordre.

Le cambriolage a été découvert à 22h lorsque le ministre est rentré de diner.

La police a révélé que les voleurs avaient démolé une porte arrière, attrappé ce qui leur tombait sous la main, ne passant que quelques secondes dans la maison.

ERRATUM

«Une correction est apportée à l'annonce ibérica (section voyages); on devrait lire «Circuit avion voiture à compter de \$300.*»

OR - ARGENT

M. Samuel paye comptant les plus hauts prix du marché pour vos bijoux en OR ou ARGENT STERLING, peu importe l'état ou la forme.

Les prix pour OR 10 kt à 22 kt et ARGENT STERLING sont affichés tous les jours sur les lieux. Vérifiez avec nous pour le prix courant du jour avant de vendre.

Tél.: 849-0992 GOLDSIL ENRG.
1117 ouest, rue Sainte-Catherine, suite 500
Ouvert du lun. à sam. de 9h à 17h

GRANDE EXPOSITION D'ARMES

Le salon des armes de Montréal
SOCAQ Sam. 12 avril — midi à 19h
Dim. 13 avril — 9h à 17h

C'est le rendez-vous des véritables amateurs de toutes sortes.
Vous pouvez apporter vos armes pour évaluation ou échange.

Cette exposition est sous le patronage de la Société des collectionneurs d'armes du Québec Inc. et du Régiment des fusiliers Mont-Royal.
Prix d'entrée: \$2.50
Grande salle des fusiliers Mont-Royal
3721, rue Henri-Julien (coin avenue des Pins)
Renseignements: 321-0914



VILLE DE MONTRÉAL OFFRE D'EMPLOI JARDINIERS

TAUX HORAIRE: \$7.96
(en révision)

Pour la saison estivale 80 (durée approximative de 5 à 6 mois). Participer aux travaux inhérents aux Florilèges Internationales.

TÂCHES: Exécuter les travaux de décoration florale selon les règles de l'art.
PRÉREQUIS: Posséder un diplôme terminal en horticulture d'une institution reconnue et quelques années d'expérience dans un travail horticole.

AVANTAGES ACCESSOIRES: Favorables et multiples.

Les candidats intéressés devront compléter un formulaire «d'offre de service» au service du Personnel, section contrôle des employés manuels, 155 est, rue Notre-Dame, suite 122.

C'est le



de tout le monde. Et chacun fait sa part.

En s'informant d'abord.

C'est la première fois que la population du Québec est consultée sur son avenir. Ça vaut la peine de bien se renseigner, d'en discuter en famille, entre amis. Il ne faut pas rater cette chance d'obtenir enfin ce qu'on veut depuis si longtemps: être associés mais d'égal à égal.

En examinant sans préjugés les avantages du OUI.

Au référendum, on ne vote pas pour ou contre un parti politique. Chaque Québécois, chaque Québécoise doit faire son choix pour notre avenir à tous.

Voter NON, c'est renforcer le statu quo.

Voter OUI, c'est permettre le déblocage.

Voter NON, c'est tourner en rond.

Voter OUI, c'est ouvrir la négociation avec un mandat précis.

En répondant à la vraie question, pas à des interprétations.

Certains ont intérêt à fausser le sens de la question posée. Il est donc important que chacun lise bien la question officielle. C'est sur cette question que chacun va voter, pas sur des interprétations.

En appuyant le Regroupement national pour le OUI.

C'est le OUI de tout le monde, financé par tout le monde (aucune contribution de compagnies ou d'organismes). Tous peuvent devenir membres du Regroupement. Si vous ne l'avez déjà fait, demandez votre carte Québec printemps 1980 en communiquant avec le bureau du Regroupement national pour le OUI de votre circonscription ou en joignant \$2.00 au coupon-réponse ci-dessous.

Je désire devenir membre du Regroupement national pour le OUI. J'inclus ma contribution de \$

Nom:

Adresse:

Postez à:
Le Regroupement national pour le OUI
1430, rue St-Denis
Montréal, Qué. H2X 3J8
(514) 842-4251



Le Touring Club Montréal L'AUTO-PROTECTION Services aux voyageurs



N'importe où, n'importe quand

- Agence de voyages "IATA". Permis du Québec No 14877872-1421
- Tracés d'itinéraires personnalisés en Amérique du Nord
- Guides de la route et cartes routières
- Chèques de voyage sans frais

Profitez aussi de notre service d'urgence de remorquage ou de dépannage, du service de protection aux consommateurs et d'assurances.

tout le monde y gagne!

DEVENEZ MEMBRE

BON DE PARTICIPATION

Veuillez m'inscrire comme membre du Touring Club Montréal. Il est entendu que mon adhésion sera en vigueur dès que cette demande sera enregistrée et sera valable pour les 12 prochains mois. (\$35.00 seulement, comme membre actif).

Mme, Mlle, M. Date de naissance:

Adresse: Tél. rés. bur.:

Code postal: ou mandat poste

Visa: Master Charge: Date:

Signature:

1401 McGill College
Montréal, Québec H3A 1Z5
(tél. 288-7111)

288-7111

1200 ouest boul. St-Martin
Laval, Québec H7S 2E4
(tél. 668-2240)

Le Regroupement national pour le OUI

Autorisé par Jean-Pierre Nadeau, agent officiel du Regroupement national pour le OUI, 1430, rue St-Denis, Montréal.

INFORMATIONS NATIONALES

MÊME DANS LA PIRE DES HYPOTHÈSES, SELON PARIZEAU

Un Québec indépendant serait en meilleure posture que le Canada

PIERRE VINCENT

de notre bureau de Québec

■ QUÉBEC — Si le Québec avait fait son indépendance en 1978, quel aurait été le budget de son gouvernement, quel aurait été le Budget de l'An 1 d'un Québec souverain? Réponse de la critique financière du Parti libéral du Québec André Raynauld: «Le déficit que le Québec aurait eu à ce moment-là se serait élevé à plus de quatre milliards de dollars, à \$4 200 000 000, soit 24 pour cent des recettes budgétaires». Son collègue Reed Scowen estime, quant à lui, que le déficit serait de six milliards en 1980.

Le ministre des Finances réplique aussitôt là-dessus «qu'avec un déficit de 24 pour cent, le Québec se trouverait en meilleure situation financière que le Canada lui-même, qui, si l'on prend le dernier budget Crosbie, a un déficit de 29 pour cent. Et on n'a même pas encore commencé à aborder l'élimination des chevauchements, des services rendus en double par les deux gouvernements actuels, ce qui devrait permettre de réduire considérablement cet hypothétique et contestable déficit de 24 pour cent.»

Débat spécial

Ça se passait hier à l'Assemblée nationale au cours d'un débat spécial demandé par le

député d'Outremont sur «les conséquences économiques de la souveraineté-association proposée par le gouvernement». Seulement une demi-douzaine de députés étaient présents dans le Salon bleu pour ce débat qui n'a pas eu l'air d'ébranler les convictions de personne, ni dans un camp ni dans l'autre. M. Raymond a répondu à côté de ses questions, et M. Parizeau s'est une fois de plus demandé comment il se fait qu'il devait encore parler de choses qu'il croyait réglées. Il faut peut-être préciser que tous les deux discutent des conséquences économiques d'un Québec souverain depuis près de vingt ans, même si, hier, c'était la première fois qu'ils s'affrontaient aussi longuement et aussi protocolairement dans cette enceinte parlementaire.

Alors le député libéral a d'abord attaqué en brochant un tableau d'un budget de l'an 1 d'un Québec souverain: «Si le Québec avait fait son indépendance en 1978, alors qu'il avait des recettes de \$17 600 000 000 et des dépenses de \$21 500 000 000, le déficit de \$239 000 000 qu'il avait à ce moment-là serait passé à \$3 903 000 000, une augmentation de 1533 pour cent. Ce déficit vient de deux sources: les ôdes —iiiiiii dont j'ai parlé tout à l'heure et la part du déficit fédéral du Québec qui était en 78 de \$3 664 000 000.— le déficit actuel du Québec est de \$2,3 mil-

liards ou 15% des recettes.

M. Raynauld ajoute à ces deux montants certaines autres dépenses et arrive au spectaculaire déficit de \$4,2 milliards, et conclut que le gouvernement devrait alors augmenter les impôts de 21 pour cent.

Parizeau conteste

M. Parizeau, après avoir contesté les calculs de son vis-à-vis et mis en doute ses conclusions, répète qu'il continue de croire que le fardeau fiscal doit baisser au Québec, et qu'il baissera. «C'est très exactement ce à quoi je m'emploie depuis trois ans: en 77-78, le fardeau fiscal au Québec était de 20,3% plus élevé qu'en Ontario; en 78-79, il était plus élevé de seulement 17,7%; en 79-80, il passait à 13,5%; et, en 80-81, il tombera probablement à 10%».

Puis pendant de longues minutes, chacun s'est appliqué à démontrer les conséquences positives et négatives de la souveraineté-association: les sièges sociaux partiront, oui mais d'autres viendront... Et le pétrole?

«Si le Québec était indépendant en ce moment, annonce le député d'Outremont, il devrait payer le prix mondial pour son pétrole, au lieu du prix pour lequel près nus paient l'Alberta maintenant, et sa facture totale serait de \$6 475 000 000. On

payerait donc le double de la note actuelle.»

Là-dessus, réplique solidement préparée du ministre de l'Énergie et des Ressources Yves Bérubé: «Nous n'avons de pétrole au Canada que pour treize ans, donc tôt ou tard il faudra s'approvisionner sur les marchés internationaux. Quant au prix que nous payons, M. Hétherton, président de Panarctic Oil une filiale de Pétro-Canada, a lui-même reconnu que «les Canadiens vont payer leur pétrole au prix international, mais sans s'en rendre compte parce que, sur chaque dollar payé à la pompe, il faut ajouter cinquante cents de déficit fédéral provenant des subventions au pétrole importé.» Ça veut donc dire qu'un jour au bout il faudra le payer sous forme d'impôt. Bref, qu'on le veuille ou non, on s'en va inévitablement vers le prix international, en conséquence la souveraineté-association ne changera pas grand chose à la situation qu'on devra vivre très bientôt.»

Conclusion

Dans sa conclusion, le ministre Parizeau est revenu sur l'hypothétique Budget de l'An 1 tel qu'énoncé par M. Raynauld: «Si l'on suppose, d'une part, que les Québécois paient tous leurs impôts et toutes leurs taxes au gouvernement du Québec et que, d'autre part, le gouvernement du Québec fournit aux Québécois les mêmes services que ceux

qu'ils reçoivent à l'heure actuelle, y compris les pensions de vieillesse, y compris tout le reste, le déficit budgétaire qui apparaîtrait serait en fait proportionnellement plus faible que celle d'Ottawa; dans les pires conditions et en supposant que l'on ne fasse rien pour réduire les doubles emplois et les chevauchements des deux gouvernements, le Québec serait néanmoins dans une meilleure position financière que le gouvernement fédéral ne l'est aujourd'hui».

Enfin, M. Parizeau n'a pas manqué de souligner le geste de la soixantaine d'économistes, tous professeurs d'université, qui viennent de se prononcer pour le Oui au référendum: «Voilà des hommes de métier qui, au lieu de céder aux frayeurs classiques traditionnelles, qu'on répand dans nos milieux très souvent avec des arguments chiffrés un peu démagogiques, disent: «Mais c'est faisable! C'est tout à fait faisable sur le plan technique.»

«La souveraineté ne va pas se faire à cause de raisons techniques, a-t-il poursuivi pour M. Raynauld, qui, soit dit en passant, est un ancien directeur du département des Sciences économiques de l'Université de Montréal. Mais il est fondamental de se rendre compte que la souveraineté est faisable et réalisable sur le plan technique, et que la souveraineté est un instrument efficace de prospérité.»



Lucien Saulnier reste neutre

■ Le président du Conseil d'administration d'Hydro-Québec, Lucien Saulnier, n'a pas l'intention de prendre partie au cours de la campagne référendaire.

Par sa décision, M. Saulnier prive les partisans de l'une et

ROGER LEROUX

l'autre option d'un appui de taille. Nommé à la tête de la principale société d'Etat du Québec, il y a maintenant près de deux ans, M. Saulnier, est une des figures les plus en vue du Québec depuis plus de 20 ans.

Compagnon de lutte du maire Drapeau pendant des années, il a occupé la présidence du Comité exécutif de la ville de Montréal, et celui de la Communauté urbaine de Montréal avant d'être nommé par la suite à la présidence de la Société de développement industriel (SDI) et de la Société d'Habitation du Québec. Il a également été conseiller spécial du conseil exécutif de la province en 1976.

M. Saulnier a refusé «de commenter les pressions» dont il aurait été l'objet pour joindre un camp. Dans une entrevue à LA PRESSE, il a expliqué que le Conseil d'administration a rappelé récemment aux employés les directives internes d'Hydro-Québec en matière d'activité politique et qui affirment la neutralité de la société.

«Une prise de position du président du conseil serait faire un accroc à l'esprit et à la lettre de ces directives tout comme à la neutralité d'Hydro-Québec». Il s'impose de donner l'exemple.

M. Saulnier a également rappelé qu'Hydro-Québec s'était retiré il y a quelques mois du Conseil du patronat dans le même souci de préserver la neutralité d'Hydro-Québec.

Pierre Burton à Québec pour le NON

■ QUÉBEC — Pierre Burton, journaliste, auteur et «personnalité de la télévision» des plus connus au Canada anglais et par bon nombre de francophones, prendra la parole à Québec mercredi prochain lors

GILLES GAUTHIER

de notre bureau de Québec

d'un «rallye populaire» organisé par un groupement local de citoyens anglophones qui militent en faveur du non.

Outre la présence de M. Burton, «première implication directe, selon un communiqué, de célébrités du Canada anglais», on note celle du chef intérimaire de l'Union nationale, Michel Le Moignan, des députés libéraux Herbert Marx et Gérard-D. Lévesque et des avocats Ross Goodwin et Gary Ouellet.

Le célèbre auteur de Toronto avait déclaré l'an passé qu'il était prêt à aller en prison pour manifester son opposition à des règlements adoptés en vertu de la loi 101 qui, selon lui, restreignent l'affichage publicitaire promouvant la vente des livres.

Selon le communiqué émis pour annoncer la réunion de mercredi prochain, l'organisme qui l'organise, la Communauté anglophone du Québec métropolitain pour le NON, est «un groupement spontané de Québécois d'ascendances anglaise, irlandaise, écossaise, juive, etc., de tous les partis politiques, de toutes les religions et de toutes les classes sociales».



M. Lévesque en compagnie de Marcel Léger, directeur de la campagne d'adhésion au Oui.

Pas question de brigade féminine pour le OUI

■ Dans le comité du Oui, il n'y a pas de discrimination face au rôle que les femmes y jouent et «les décisions se prennent au pair».

C'est en ces termes que le premier ministre, M. René Lévesque, a rejeté, hier, une suggestion de créer une brigade de partisans du Oui qui auraient le mandat de mener la lutte référendaire contre les Yvettes.

M. Lévesque a sévèrement critiqué les partisans du Non pour avoir créé un «ghetto féminin» avec le regroupement des Yvettes.

«Ils ont sauté sur une étiquette qui caricature le rôle de la fem-

me», a commenté M. Lévesque. Le chef du Oui s'est dit étonné qu'une militante féministe aussi connue que le sénateur Thérèse Casgrain ait accepté de prêter son nom à une telle manifestation.

Selon M. Lévesque, dans le comité du Oui il n'y aura pas création d'un «ghetto de femmes» semblable au rassemblement des Yvettes.

M. Lévesque a admis qu'au sein du comité du Oui, il y avait un groupe appelé «Les Québécoises pour le Oui». Mais les militantes membres de ce groupe participent au même titre que les militants à la prise de déci-

sion et «on évite tout ce qui pourrait ressembler à la création d'un ghetto féminin», a-t-il dit.

La controverse au sujet des Yvettes est née lorsque le ministre de la Condition féminine, Mme Lise Payette, a attaqué l'épouse du chef du Non, Mme Madeleine Ryan, en la qualifiant d'«Yvette».

Yvette est le personnage d'un manuel scolaire de deuxième année qui représente la petite fille soumise et obéissante.

Les Libéraux et les partisans du Non ont réagi à la déclaration de Mme Payette en créant des comités d'Yvette, c'est-à-dire de femmes au foyer partisans du Non à l'occasion du référendum.

Ryan contre les sondages gouvernementaux sur les questions politiques

■ SHERBROOKE (PC) — Les gouvernements ne devraient pas faire faire des sondages sur des questions politiques, mais quand ils le font, ils devraient en publier les résultats.

C'est ce qu'a répondu hier M. Claude Ryan à un journaliste, qui l'interrogeait au sujet d'un sondage qu'aurait fait effectuer l'ancien ministre fédéral des relations fédérales-provinciales et dont le ministre fédéral de la Justice Jean Chrétien avait refusé de dévoiler les résultats.

Hier, à l'Assemblée nationale, le leader parlementaire du gou-

vernement Claude Charron a demandé à M. Ryan de prier le ministre fédéral de bien vouloir publier les résultats de ce sondage sur les intentions de vote au référendum.

Par ailleurs, le chef libéral a refusé de se poser en expert sur la question des chasseurs achetés par le gouvernement fédéral. C'est un dossier extrêmement complexe, auquel j'ai eu accès récemment. Et quoique je sois en avance sur bien d'autres sur le dossier, je sais cependant que je suis ignorant, a-t-il dit, quand on lui a demandé ses réactions à ce sujet.

Je pense que personne n'est placé pour en parler en connaissance de cause. Je sais que le F-16 offrirait plus de garanties que le F-18 qui a été choisi, parce que le premier, lui, il vole. Mais on m'assure que les retombées économiques seront plus abondantes au Québec avec le F-18. J'espère qu'on va nous en donner les preuves, a-t-il dit.

Le président du comité du «non» a passé la journée de vendredi à Sherbrooke. Il a d'abord été conférer au Club social, où il a été présenté comme «l'amant de toutes les Yvettes de la province».

L'ACTUALITÉ RÉFÉRENDATAIRE

Après les Yvettes, les OUIMETTES

Le premier ministre René Lévesque et les journalistes qui assistaient hier après-midi à sa conférence de presse à Montréal ont franchement rigolé lorsque l'un d'eux a demandé au chef du Parti québécois si le groupe en faveur du OUI a l'intention de répliquer au phénomène des

Yvettes, qui comble d'aise les tenants du NON, en organisant des réunions publiques des femmes en faveur du OUI regroupées sous l'étiquette des «OUIMETTES», un nom qui ferait écho à celui du ministre d'Etat à la condition féminine, Lise OUIMET-Payette.



Le hasard provoque souvent de bizarres associations d'idées. Un photographe, de passage à Québec, a en effet été frappé par la proximité de deux panneaux-réclames qui vantent respectivement les mérites d'un paradis terrestre qui existe, il s'agit d'un centre de santé, et d'un pays où l'on affirme que l'on y est et qu'on y reste pour sa sécurité.

MESSAGE À TOUTE LA POPULATION DU QUÉBEC

Le 20 mars 1980, l'Assemblée nationale du Québec a adopté le texte officiel de la question à laquelle toute la population du Québec aura à répondre lors du référendum. Afin de bien informer la population du Québec, le Gouvernement estime opportun de publier le texte officiel de la question:

**“Le Gouvernement du Québec a fait connaître sa proposition d'en arriver, avec le reste du Canada, à une nouvelle entente fondée sur le principe de l'égalité des peuples;
cette entente permettrait au Québec d'acquérir le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures, ce qui est la souveraineté—et, en même temps, de maintenir avec le Canada une association économique comportant l'utilisation de la même monnaie;
aucun changement de statut politique résultant de ces négociations ne sera réalisé sans l'accord de la population lors d'un autre référendum;
en conséquence, accordez-vous au Gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada? Oui. Non.”**



**Gouvernement
du Québec**



Yves Bérubé



Jean Chrétien

ATTAQUE DU SYSTÈME JUDICIAIRE

Jean Chrétien réprimande Bérubé

■ OTTAWA — Le ministre fédéral de la Justice, Jean Chrétien, a manifesté hier son inquiétude devant ce qu'il interprète comme une attaque du ministre québécois Yves Bérubé



PAUL LONGPRÉ

de notre bureau d'Ottawa

contre le système judiciaire canadien.

A la rigueur, M. Chrétien admet qu'un homme politique puisse exprimer des réserves devant un jugement et se prévaloir des procédures d'appel à une instance supérieure. Mais il conteste au ministre québécois de l'Énergie et des Ressources la prétention d'empêcher les tribunaux de statuer sur des lois ou des décisions gouvernementales. Le ministre a fait cette sortie hier, en conférence de presse, à la suite des critiques formulées par le ministre Bérubé sur le jugement du juge Montgomery de la Cour d'appel concernant la loi créant la Société nationale québécoise de l'amiante et vi-

sant à l'expropriation par le gouvernement Québécois de l'Asbestos Corporation, filiale de la société multinationale General Dynamics.

Sans le nommer, M. Chrétien a rappelé que son collègue André Ouellet a déjà été sévèrement réprimandé par le premier ministre Trudeau et exclus pendant quelques mois du cabinet pour avoir critiqué un jugement portant sur un présumé cartel des compagnies sucrières canadiennes.

Selon le ministre de la Justice, le principe de la séparation des pouvoirs législatifs et judiciaires constitue une des bases de notre système démocratique et il est dangereux que les gouvernements se croient au-dessus des lois. Il reproche à M. Bérubé de soutenir que le juge Montgomery n'avait pas le droit de s'opposer à une décision des élus du peuple québécois, alors que le devoir de tout juge est justement d'interpréter les lois.

Pour sa part, le ministre québécois a fait valoir que le juge a porté un jugement politique en qualifiant la loi québécoise de répugnant et d'arbitraire, tout en soulignant que son gouvernement s'est plié à la décision du tribunal.

LES AVIONS DE CHASSE

Bureaucratie et multinationales ont eu raison des députés

■ OTTAWA — Après avoir foncé tête baissée dans la bataille en faveur du F-16, le caucus des libéraux fédéraux du Québec doit maintenant effectuer une pénible volte-face et expliquer qu'il s'est trompé. Le cabinet, appuyé par l'expertise

GILBERT LAVOIE

de notre bureau d'Ottawa

des fonctionnaires et la confusion créée par le lobbying des multinationales, a eu raison des simples députés.

Le coup aurait été planifié à l'avance, qu'il n'aurait pas mieux réussi: à la faveur de la controverse publique autour de cette question, le gouvernement a forcé McDonnell-Douglas, le constructeur du F-18, à s'asseoir une dernière fois à la table de négociation, et à préciser davantage ses garanties de retombées économiques pour le pays. À la faveur également de cette controverse, le cabinet a miné pour longtemps la crédibilité du caucus québécois qui avait pris un peu trop d'audace pendant les mois dans l'opposition, la pré-campagne au leadership, et après l'éclatante victoire du parti au Québec.

«Je sors de tout cela avec l'impression de m'être fait organiser quelque part», a déclaré à LA PRESSE le député de St-Jean, M. aul-André Massé, qui avait su, pourtant, garder ses distances dans toute cette aventure.

On peut imaginer aujourd'hui la frustration d'autres députés, comme Jacques Olivier de Longueuil, Pierre Deniger de Laprairie, Louis Duclos de Montmorency et Ian Watson de Châteauguay, qui se sont tenus sur la ligne de feu en faveur du F-16 pendant toute la durée de cette controverse. «J'ai l'impression d'avoir été utilisé», a confirmé hier matin M. Duclos. «Je continuerais de critiquer la décision du gouvernement à la Chambre des Communes», a déclaré de son côté M. Ian Watson.



téléphoto PA

Les employés de McDonnell-Douglas sont reconnaissants.

Il y aura, bien sûr, quelques sursauts de mécontentement au sein de la députation québécoise à Ottawa, mais uniquement pour sauver la face. Coïncé entre le référendum québécois et leur rôle de défenseurs du fédéralisme, les députés devront rapidement se ranger derrière leur gouvernement, et faire valoir la supériorité des retombées économiques du F-18, pour le Québec et le Canada.

Un acte de foi

Et ils devront faire un acte de foi pour maintenir une telle attitude. Car l'exposé des experts du gouvernement, pour aussi convaincant qu'il ait pu être, n'a pas donné les preuves «tangibles»

que certains auraient aimé obtenir. «Nos données étaient supposément dépassées sur le plan de la valeur technologique des avions... Il semblerait que les engagements fermes de General Dynamics et les promesses faites dans les médias soient tout à fait différents. Mais je ne suis pas en mesure de le prouver», a expliqué un député à sa sortie de la rencontre du caucus.

«Quand des fonctionnaires qui travaillent depuis un an sur un dossier aussi complexe présentent leurs chiffres à une vitesse phénoménale, à la fin d'une réunion où tout le monde est fatigué et qu'ils arrivent à la conclusion que McDonnell-Douglas offrent

des retombées supérieures de \$300 millions à celles de General Dynamics, qu'est-ce qu'on peut dire», a expliqué de son côté le député Louis Duclos.

Tout ce que ces députés encore sceptiques étaient en mesure d'espérer de la part de leur gouvernement, hier, c'est qu'on attende quelques jours avant d'annoncer la décision. «De façon à tout le moins à nous laisser le temps de digérer tous ces chiffres», a expliqué l'un d'entre eux.

Bref, de façon à sauver la face et de pouvoir expliquer et justifier la décision gouvernementale immédiatement et au cours de la campagne référendaire. Encore hier midi, plusieurs d'entre eux se disaient persuadés que l'annonce de la décision serait reportée de quelques jours. Mais le cabinet, fort de son autorité, en a décidé autrement. La salle qui avait été réservée mercredi, avant même la réunion du caucus, a été utilisée tel que prévu pour l'annonce de la décision. Et tant pis pour l'influence du caucus sur les décisions du cabinet. Le choix était fait, et c'est contre un fait accompli que les députés se sont battus pendant deux semaines. Leur parti, qui leur avait promis un processus décisionnel plus collégial pendant la dernière campagne électorale, n'a pas eu la courtoisie de les mettre à l'heure juste au moment opportun.

«C'est ma première expérience du genre, et je dois reconnaître que c'est très frustrant», a expliqué le député Paul-André Massé, le vétéran de la dernière année, le vérificateur général nous blâme, nous les élus, de ne pas contrôler les dépenses du gouvernement. Et soudainement nous apprenons que nous n'avons absolument rien su sur le plus gros contrat gouvernemental du siècle, avant la prise de la décision. C'est frustrant, et je pense que nos électeurs doivent le savoir».

Selon lui, une telle situation donne de solides arguments à ceux qui sont favorables à un projet de loi sur l'accès à l'information gouvernementale.

VU DE TORONTO

Les répercussions de la loi québécoise sur le zonage agricole



Rhea Bercier

■ Victor Zenkovich est d'ascendance yougoslave. Il a 54 ans et demeure au Canada depuis 29 ans. Fidèle de Tito, il a fait partie de la résistance à l'époque et, pour des raisons qu'il ignore encore, a été épargné du peloton d'exécution à la dernière minute alors qu'il avait déjà accepté qu'il allait bientôt mourir.

Durant la dernière guerre, il a été incarcéré dans douze prisons, dont l'horrible camp de concentration de Dachau.

C'était un professeur d'éducation physique dans son pays. Il a profité du moment où son équipe sportive disputait un match à Vienne pour s'échapper et demander l'asile politique à l'Allemagne de l'Ouest.

Il a fait finalement plusieurs métiers en arrivant à Toronto, en 1951, pour finalement s'intéresser au courtage immobilier. Aujourd'hui il est président et propriétaire majoritaire de la société internationale Winzen Corporation, dont le siège social est situé à Toronto.

Un entrepreneur

Il achète, développe et vend des terrains, des maisons, des immeubles. M. Zenkovich transige avec des financiers et des investisseurs situés presque partout à travers le monde non communiste. L'an dernier, par exemple, il est allé sept fois en Europe et deux fois à Hong Kong et à Singapour.

Sa compagnie possède plusieurs filiales et son entreprise est fort lucrative, admet-il. «Sauf au Québec, où je suis victime de la loi sur le zonage agricole».

Au début des années 70, son entreprise, à la recherche d'un bon placement, investit près de \$2 millions dans l'achat par étapes de 900 acres de terrain à Saint-Hubert.

Par la suite, Winzen fait fabriquer des plans de lotissement

prévoyant des rues et des parcs et 2,309 lots à des fins domiciliaires. Les emplacements des rues et des parcs sont cédés à la municipalité.

Au moment de l'adoption de la Loi sur le zonage agricole, le 9 novembre 1978, 850 de ces terrains étaient déjà vendus par titre enregistré, 1,033 faisaient l'objet de promesses de vente à environ 600 personnes pour lesquelles des titres n'avaient pas été émis, et il restait encore à la compagnie 426 autres terrains à vendre.

Intérêts étrangers

Selon le dossier de la Commission pour la protection du territoire agricole du Québec, plusieurs de ces terrains ont été vendus à l'étranger, particulièrement à des citoyens allemands, jusqu'en 1973, lors de l'entrée en vigueur de la loi prévoyant une taxe de 33 p. cent sur les «mutations de propriétés à l'étranger».

Par la suite, les ventes se sont surtout partagées entre des résidents de l'Ontario et du Québec. La majorité des ventes étaient faites moyennant un versement initial de 10 p. cent et des paiements échelonnés sur cinq ans sans intérêt.

Or, aujourd'hui, des transactions viennent à échéance mais Winzen ne peut légalement donner à ces personnes leur titre de propriété parce que ces terrains sont situés dans un territoire qui tombe sous le coup de la loi sur le zonage agricole.

Trop tard

Il aurait fallu qu'elles deviennent propriétaires de leurs terrains acquis par l'entremise de Winzen avant l'entrée en vigueur de la loi.

Quelque 600 personnes sont affectées par cette décision qui a été rendue par la Commission le 21 septembre dernier. La de-



Victor Zenkovich

mande de révision a aussi été rejetée le 8 janvier dernier.

Présentement, sur le «terrain de la Savane» comme on l'appelle familièrement à Saint-Hubert, où se situe l'investissement de Winzen, il n'existe, sur tout cet ensemble, aucune rue, aucune construction et aucun commencement de développement.

Selon un porte-parole de la Commission, Diane Thivierge, l'exemple de cette entreprise de développement montre jusqu'à quel point l'importance de la spéculation qui existait sur le territoire québécois avant l'adoption de la loi, «spécialement là où le sol est excellent pour l'agriculture».

«On vendait partout dans le monde à des gens qui n'avaient pas l'intention de s'y établir. Comme l'a dit la Commission dans son jugement, Winzen, comme ses acheteurs, ont assumé un certain risque, escomptant peut-être non pas s'y constituer une résidence mais réaliser un profit.»

D'autre part, le maire de la

ville, M. Bernard Racicot, confirme que M. Zenkovich est l'un des plus importants investisseurs affectés par la mise en vigueur de la loi du zonage agricole dans cette région.

En attendant, Winzen est le principal propriétaire foncier de Saint-Hubert. L'an passé, la compagnie a versé \$153,494.67 au trésor municipal.

Les autres

M. Zenkovich admet que plusieurs des acheteurs sont des étrangers «mais il y a également des Québécois et des Ontariens qui ont voulu investir dans ces terrains dans le but d'y élire domicile plus tard».

Le litige n'est pas prêt de se terminer. Le président de Winzen n'a pas l'intention de rembourser les investisseurs et s'attend bientôt à être poursuivi par les acheteurs de terrains qui ont passé par son entreprise et pour lesquels il ne peut légalement remettre leurs titres.

Lui-même entend en appeler de la décision de la Commission et, dès le 14 mai, il soutiendra à Montréal, en Cour supérieure du Québec, qu'elle a excédé ses droits.

M. Zenkovich est d'avis que la spéculation ou le risque fait partie du système, lequel en contrepartie comprend le droit de propriété, le droit d'investir et le droit de faire un profit. «C'est ce qui fait ici la différence entre nous et l'Union soviétique.»

Les appels constants et répétés de certains des quelque 600 acheteurs le torturent. «Parfois, je n'en dors pas la nuit», admet-il.

«Je sais bien qu'en vous disant cela, personne ne va pleurer. Les gens ne pleurent pas pour ceux qui ont de l'argent. Moi, dit-on, j'exploite tout le monde. Puis, je travaille 24 heures par jour.»

Malgré tout, M. Zenkovich prend la chose avec une certaine philosophie. «On est en vie. C'est bien mieux que le camp de concentration.»

NOTES DE LECTURES POLITIQUES

«La grève de la United Aircraft», Michel Pratt, Presses de l'Université du Québec, Collection «Histoire des travailleurs québécois», 115 pp.



PIERRE VENNET

Près de cinq ans après sa conclusion, la grève de la United Aircraft n'a pas encore sombré dans l'oubli et ceci explique sans doute le fait qu'un professeur de science économique au Cégep de Saint-Hyacinthe, Michel Pratt, également chargé de cours aux départements d'histoire de l'Université du Québec à Montréal et de l'Université de Montréal vient d'y consacrer un ouvrage, que viennent de publier les Presses de l'Université du Québec dans sa collection «Histoire des travailleurs québécois».

La longue grève de 20 mois de la United Aircraft fait en effet partie de notre histoire non seulement syndicale, mais également de notre histoire politique. Pratt, d'ailleurs, citant le défunt quotidien indépendantiste «Le Jour» considère le conflit comme politique «en ce sens qu'il pose en son entier et brutalement, toute la question de la légitimité de l'Etat par rapport aux comportements arrogants des multinationales en territoires étrangers».

Nuancer la cuisante défaite syndicale

Lors de la fin de la grève, ra-

res furent ceux qui n'interprétaient pas le conflit comme une cuisante défaite syndicale. Le professeur Pratt croit qu'il faudrait toutefois nuancer ces propos.

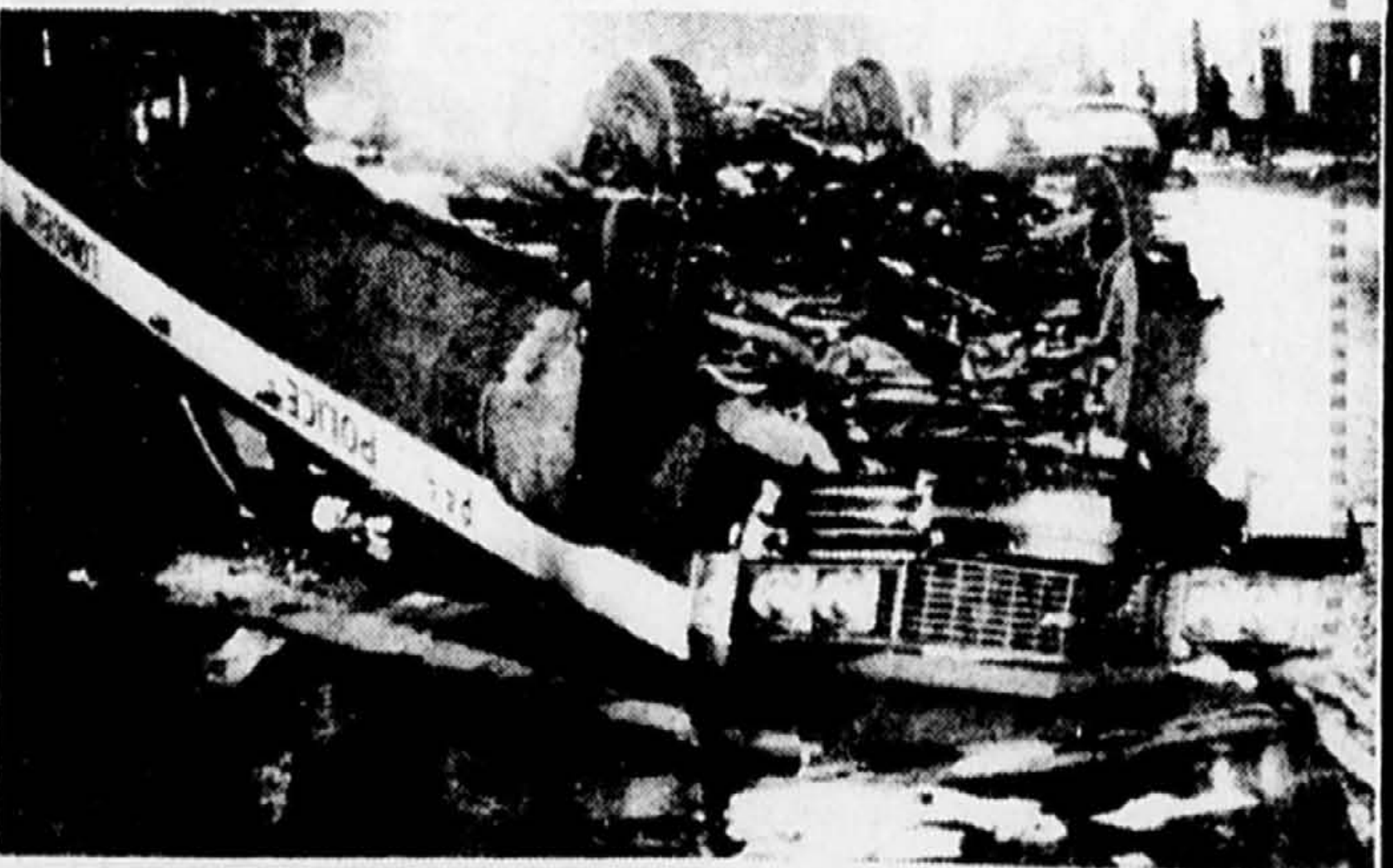
Ainsi, note-t-il, la grève fut pour les syndiqués une source de politisation: elle leur permit de penser, de réfléchir et de tirer les conclusions qui s'imposaient. Les travailleurs ont su élargir leur action en dehors des limites de leur région (la rive sud immédiate de Montréal); leur ennemi n'était plus seulement la United Aircraft mais toutes les compagnies transnationales et l'Etat.

Pas rose pour les travailleurs

Bien sûr, tout n'est pas si rose pour les travailleurs. Plusieurs d'entre eux s'endetteront pour de nombreux mois, voire même quelques années; en outre, la grève constituait un facteur de tension entre ceux qui ont été capables de résister aux multiples épreuves et ceux qui abandonneront la lutte au cours du conflit. Lors de la rentrée à l'usine, le syndicat put difficilement faire signer de nouvelles adhésions.

Et le professeur Pratt de conclure à ce sujet: «le syndicat, dont l'effectif a diminué, veut projeter une nouvelle image à ce point qu'il est clair qu'il n'y aura certainement pas de grève avant plusieurs années».

Revenant à la politique, le professeur Pratt déplore que le gouvernement péquiste soit davantage préoccupé par la question nationale que par la question sociale. D'accord avec la lutte contre «l'oppression nationale», il s'avoue toutefois craintif, face à l'indépendance tranquille.



Une scène du conflit.

LES PRÉSIDENTS DES COMITÉS DES QUÉBÉCOIS POUR LE **NON** *en action!*

Ces hommes et ces femmes sont déjà profondément impliqués dans leur milieu. Aujourd'hui, ils se sont engagés à temps plein dans la bataille référendaire pour faire triompher le **NON** dans leur comté respectif.



ABITIBI-EST
M. Robert Landry
Consultant



ABITIBI-OUEST
Dr. Jos Letendre
Orthopédiste



ARGENTEUIL Co-président
M. Jean-Paul Dinel
Préfet de comté



ARGENTEUIL Co-président
Me Michel Chartrand
Avocat



BOURASSA
Me Gilles Ethier
Avocat



BOURGET
M. André Gratton
Homme d'affaires



CHAMBLY
Mme Georgette Daoust
Prés. Comm. Scol. Rég.



CREMAZIE M. Sébastien Allard
V. prés. principal de
l'Assurance Royale



DEUX-MONTAGNES
Me Guy Bélisle
Maire et notaire



DORION
M. Euclide Laliberté
Courtier d'assurances



FABRE
M. Bernard Trudeau
Administr. Comm. Scol.



GATINEAU
M. Eugène Tassé
Commerçant



GOUIN
Dr. Henri Brouillette
Dentiste



HULL
M. Gilles Rocheleau
Maire de Hull



JEANNE-MANCE Co-président
M. Von Desrochers
Commerçant



JEANNE-MANCE Co-président
M. Cosmo Maciocia
Courtier d'assurances



L'ACADIE
M. Pierre Demers
Ingénieur



LAFONTAINE
M. Prosper Boulanger
Homme d'affaires



LAPRAIRIE
M. Paul Berthiaume
Président de compagnie



LAURENTIDES-LABELLE
Me Martin Gelinas
Avocat



LAURIER
Co-président
M. Louis Marandola



LAVAL
Mme Lise Thibault
Professeur animat. T.V.



MAISONNEUVE
Dr. Luc Larivière
Président de la CECM



MERCIER
M. Fernand Leblanc
Sénateur



MILLE-ÎLES
M. Michel Fréchette
Publiciste



MONT-ROYAL
M. Pierre Nadeau
Président de Pétrofina



OUTREMONT M. Maurice Sauvé
Président de Consolidated
Bathurst



PAPINEAU Co-présidente
Mme Micheline Jalbert
Secrétaire



PAPINEAU Co-président
Me John Kehoe
Avocat



POINTE-CLAIRE Co-président
M. Alex Paterson
Co-prés. Pos. Action



POINTE-CLAIRE Co-président
M. Louis Grenier
Personnel-SNC



PONTIAC-TEMISCAMINGUE
Co-président
Me Yves Letellier
Avocat



PONTIAC-TEMISCAMINGUE
Co-prés. M. Claude Gagnon
Maître-électricien



PREVOST
Me André Forget
Avocat



ROBERT-BALDWIN
Co-président
M. Cyril McDonald



ROBERT-BALDWIN
Co-président
Me Caspar Bloom



ROSEMONT M. Robert Maher
V. p. et dir. gén.
cie de distribution



ROUYN-NORANDA
M. Christian Bordeleau
Fermier-éleveur



SAINT-HENRI
Dr. Donat Taddeo Jr.
Doyen-Arts et Sciences-
Un. Concordia



SAINT-JACQUES
Me Gérard Latulippe
Avocat



SAINT-LAURENT
Me Germain Leduc
Notaire



SAINT-MARIE
Me Jules Léger
Notaire



SAUVE
M. André Briand
Retraité



TAILLON
M. H. François Gauthrin
Professeur-U. de Mt



TERREBONNE
M. Jean-Pierre Ledoux
Ingénieur



VERDUN
M. Roger Dulude
Policier



VIAU
M. Fernand Bolduc



WESTMOUNT
M. Bernard Côté
Homme d'affaires

ABITIBI-EST
904, 3e Avenue, VAL D'OR (Québec)
J9P 1T1 819 825-7410

ABITIBI-OUEST
351, 1ère Avenue est, AMOS (Québec)
J9T 2G6

ANJOU
8695, rue Hochelaga Bureau 107,
MONTREAL (Québec) H1L 6J5
514 351-7419

ARGENTEUIL
415 A, rue Principale, 2e étage
LACHUTE (Québec) J8H 1Y1

BOURASSA
3202, rue Fleury est, H1H 2R5
MONTREAL (Québec) 514 322-4244

BOURGET
6084, Sherbrooke est, MONTREAL
(Québec) 514 255-4442

CHAMBLY*

CREMAZIE
1484, rue Fleury est, H2C 1S1
MONTREAL (Québec) 514 384-4380/478

D'ARCY MCGEE
5800, boul. Cavendish #202, Mail Cavendish,
MONTREAL (Québec) H4W 2T5

DEUX-MONTAGNES
196 A, rue St-Eustache
SAINT-EUSTACHE (Québec) J7R 2L7

DORION*

FABRE
1721, St-Martin ouest,
CHOMEDEY (Québec) H7S 1N2

GATINEAU
22, rue des Flandres, 2e étage
TOURNAINE (Québec) J8T 4R7
819 561-5004/677

GOUIN
5875, rue Papineau, MONTREAL
(Québec) H2G 2W3
514 271-2195

HULL
15, rue Saint-Jacques, HULL
(Québec) J8X 2Y4 819 776-6070

JACQUES-CARTIER
1137, rue Provost, LACHINE
(Québec) H8S 1N4

JEANNE-MANCE
6020, Jean-Talon est, 3e étage
SAINT-LEONARD (Québec) H1S 3B1
514 254-5395/5396

L'ACADIE
585, rue Fleury ouest, MONTREAL
(Québec) H3L 1W4 514 381-9716

LAFONTAINE
1495, boul. St-Jean-Baptiste
POINTE-AUX-TREMBLES (Québec)
H1B 4A2 514 645-8726

LAPORTE
1915, rue St-Thomas, LONGUEUIL
(Québec) J4J 3R5 514 674-6277/8

LAPRAIRIE
3200, Lapinière, #37, BROSSARD
(Québec) J4Z 2L4 514 676-5714 514 676-6035

LAURENTIDES-LABELLE
115, rue Principale, SAINT-AGATHE
(Québec) J8C 1J9 819 326-7330

LAURIER
7300, rue Hutchison, MONTREAL
(Québec) H3N 1Z1

LAVAL
680 A, boul. Labelle, LAVAL
(Québec) H7V 2T9

MAISONNEUVE
4295, rue Ontario est, MONTREAL
(Québec) H1V 1K4 514 254-7501

MARGUERITE-BOURGEOIS
Centre d'achat Pont Mercier 436, rue Lafleur,
VILLE LASALLE (Québec) H8R 3H6 514 365-2676

MERCIER
1125, Mont-Royal est, MONTREAL
(Québec) H2J 1X9 514 526-0252

MILLE-ÎLES
1950, boul. de la Concorde, #208,
LAVAL (Québec) H7G 4P5 514 669-3507/8

MONT-ROYAL
1255, boul. Laird, #102, H3P 2T7
VILLE MONT-ROYAL (Québec)

NOTRE-DAME-DE-GRAVE
6493, av. Somerled, NOTRE-DAME-DE-GRAVE
(Québec) H4V 1T1

OUTREMONT
1137, Laurier ouest, OUTREMONT
(Québec) H2V 2L3

PAPINEAU
194, rue Harold, GATINEAU (Québec) J9P 4S4

POINTE-CLAIRE
186, Sutton Place, Case postale 305
BEACONSFIELD (Québec) H9W 5T8 514 694-4380

PONTIAC-TEMISCAMINGUE
(1-Pontiac) M. Fred Metcalfe, C.P. 401,
BRISTOL (Québec) J0X 1G0

(2-Temiscamingue) M. Fleurimont Gingras
C.P. 29 LATULIPPE (Québec) J0Z 2M0

PREVOST
563, boul. Labelle, SAINT-JEROME (Québec) J7Z 5L9

ROBERT-BALDWIN
Local J1 Centre d'achat 10962, boul. Gouin,
PIERREFONDS (Québec) 683-1311/12/13/14/15/16

ROSEMONT
3390, Beauharnois est, MONTREAL
(Québec) H1X 1G6 514 727-6297

ROUYN-NORANDA
119, rue Principale, ROUYN (Québec)
J9X 4P1 819 762-4457

SAINT-ANNE
3433, Notre-Dame ouest, MONTREAL
(Québec) H3C 1P3

SAINT-HENRI
6367, boul. Monk, MONTREAL
(Québec) H4E 3H8

SAINT-JACQUES
2100, rue Papineau 4e étage
MONTREAL (Québec) H2L 3A5
514 526-4434/4435/4436

SAINT-LAURENT
790, boul. Laurentien, SAINT-LAURENT
(Québec) H4M 2M6 514 744-4995

SAINT-LOUIS
96, Sherbrooke ouest, H2X 1X3
MONTREAL (Québec) 514 842-0074/3638/7522

SAINT-MARIE
2540, rue de Rouen 2e étage, MONTREAL
(Québec) 514 525-2288

SAUVE*

TAILLON
2080, ch. Chambly, LONGUEUIL
(Québec) J4J 3Y7 514 670-2169

TERREBONNE
410, boul. Labelle, BLAINVILLE
(Québec) 514 471-2661/3739

VERDUN
5567, avenue Verdun, VERDUN
(Québec) H4H 1L2

VIAU
2507, Jean-Talon est 2e étage
MONTREAL (Québec) H2A 1T6
514 722-4469

WESTMOUNT
4150, Ste-Catherine
ouest, WESTMOUNT (Québec)
H3Z 2Y5



*C'est maintenant à votre tour
de vous impliquer!*

COMMUNIQUEZ SANS TARDER AVEC LE COMITÉ DES QUÉBÉCOIS POUR LE
NON DE VOTRE COMTÉ.

* À venir. Communiquer avec
votre Comité central.

Montréal
2100, Papineau, Montréal, Qué. H2K 4J4
(514) 527-5131 Ligne INWATS: 1-800-361-5812

Les Québécois pour le NON pour J.-P. Roy, 460 Gifford, Montréal

■ Près de deux ans après la tragédie d'Eastman où 40 handicapés avaient perdu la vie lorsque l'autobus dans lequel ils avaient pris place s'était englouti, dans le lac d'Argent, le propriétaire du véhicule, M. Gilles Bolduc, subira enfin son procès à compter de la semaine prochai-

ne devant un jury présidé par le juge Jean-Louis Poliquin, au palais de justice de Granby.

Le procès entrepris l'automne dernier avait été annulé en raison des débrayages répétés des fonctionnaires du palais de justice de Granby qui emboîtaient le pas à leurs collègues de la fonc-

tion publique. La décision du procureur général de reporter le procès («mistrial») oblige maintenant le tribunal à procéder au choix de nouveaux jurés.

M. Gilles Bolduc, un résident de Danville, est accusé de négligence criminelle dans cette affaire, les experts du ministère

TRAGÉDIE DU LAC D'ARGENT

Nouveau procès pour Bolduc

des Transports ayant démontré, au cours de l'enquête du coroner, que son véhicule ne satisfai-

sait pas aux normes de sécurité établies au Québec, — normes qui, il faut le souligner, ont été considérablement resserrées depuis la tragédie du lac d'Argent. Au cours des deux dernie-

ANDRÉ PEPIN

res années, plus de 60 personnes ont perdu la vie au Québec dans des accidents impliquant des autobus.

L'accusé sera représenté par Me Raynald Fréchette, de Sher-

brooke, tandis que Me Yves Lagacé représentera la Couronne. Les notes sténographiques de la première partie du procès, datant de l'automne dernier, ne serviront aucunement lors de la reprise des procédures la semaine prochaine, soit mercredi.

Entre-temps, M. Bolduc dirige toujours une flotte de transport par autobus dans les municipalités voisines d'Asbestos. Il assure le transport des employés de la mine d'Asbestos et des handicapés de la région.



télephoto PC

Gilles Bolduc (à gauche) s'entretenant avec son avocat, Me Raynald Fréchette, lors du procès de l'automne 1979.

La SAQ confirme la hausse de prix

La société des alcools du Québec a confirmé, hier, la nouvelle de LA PRESSE annonçant un ajustement du prix des vins et spiritueux à compter du 28 avril. La hausse moyenne se situe aux alentours de 9 pour cent.

Cet ajustement de prix reflète essentiellement les augmentations des coûts d'achat des vins et spiritueux. Au niveau des spiritueux canadiens et importés, les prix des fournisseurs représentant des augmentations plus importantes que celles enregistrées l'année précédente. Pour ce qui est des vins, les prix des fournisseurs pour 1980-1981 varient considérablement selon les types de produits et les régions d'approvisionnement; ainsi, quelques catégories de produits (Bourgogne, Macon) voient leurs prix se réaliser à des niveaux inférieurs à ceux de l'année précédente, alors que les

prix des vins d'Italie, d'Espagne, des États-Unis et du Québec augmentent légèrement.

D'autre part, les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport aux monnaies européennes n'ont pas cette année une influence aussi importante qu'au cours des deux dernières années sur le prix de détail des produits de la SAQ.

La hausse de prix est plus prononcée pour les vins, la moyenne s'établissant à 9,6 pour cent, que pour les spiritueux dont la moyenne s'établit à 8 pour cent.

Fidèle à sa politique de ne pas faire du double étiquetage, la société des alcools du Québec ne modifiera pas le prix des produits encore sur les tablettes des succursales et de sa maison, des vins le 28 avril. Seuls les produits étiquetés et mis en tablette à compter du 28 avril afficheront le nouveau prix.

la maison du cadre

«Le plus grand centre d'art au Québec»

Solde Printanier

Gigantesque choix parmi des milliers de peintures à l'huile de qualité supérieure. Choix entre paysages, natures mortes, fleurs, marines et scènes de rues.



Notre grand spécial

2 pour 1

...achetez une peinture à l'huile et obtenez votre

CADRE GRATUIT

GRAND SPÉCIAL D'OUVERTURE
de notre département de
LAMINAGE-PLASTIQUE

(collage à sec) **20% DE RABAIS**

Maintenant encadrez vos

• PHOTOS • POSTERS • REPRODUCTIONS

SANS BESOIN DE VITRE

Échantillon en démonstration

6 succursales pour mieux vous servir

CHOIX PARMI DES MILLIERS DE PEINTURES

8" x 10" cadre gratuit	\$16	12" x 16" cadre gratuit	\$35	16" x 20" cadre gratuit	\$44
20" x 24" cadre gratuit	\$50	24" x 36" cadre gratuit	\$69	24" x 48" cadre gratuit	\$75

Choisissez votre encadrement selon votre décoration (de l'antique au moderne) parmi le plus grand choix en ville.

Rayon des cadres

Le plus vaste choix de cadres, de grandeurs standard.

LUNDI SEULEMENT

RÉDUCTION DE
10%

Notre spécialité ENCADREMENT SUR MESURES



RÉDUCTION DE
LUNDI SEULEMENT 10%

TOILES MONTÉES POUR ARTISTE PRIX EXTRA-SPECIAL

8" x 10" \$2,50	18" x 24" \$4,75
10" x 14" \$3,25	20" x 28" \$4,75
12" x 16" \$3,50	22" x 30" \$5,50
14" x 18" \$3,90	24" x 36" \$6,05
16" x 20" \$4,30	24" x 48" \$6,50
18" x 24" \$4,30	

la maison du cadre
6 succursales pour mieux vous servir

CHARGEX
VISA

master charge

À L'OUEST
LES GALERIES ST-LAURENT
2031, boul. Laurentien
(face à Canada) 332-3097

À L'EST
CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE
2975 est, rue Sherbrooke
(à l'est d'Iberville) 521-3019

À DUVERNAY (Laval)
CENTRE D'ACHATS DUVERNAY
3100, boul. de la Concorde
(à l'est du pont Papineau) 661-2345

RIVE SUD
LES GALERIES TASCHEREAU
739, boul. Taschereau
Greenfield Park 465-6040

AUSSI
GALERIES ELITE
PLACE VERSAILLES
7275 est, rue Sherbrooke
354-9031

AUSSI
Elite Distributeur
244 ouest, rue Laurier
(coin Jeanne-Mance) 277-2443

PISCINE KAYAK

l'exclusivité

Voici la piscine exclusive de Kayak qui offre plus que les piscines hors-terre et creusées connues. Voici quelques caractéristiques très précises à Kayak.

OUVERT LE DIMANCHE
De 12 h à 17 h

COMMANDEZ MAINTENANT!

Une mise de côté vous garantit une installation dès le début de la saison chaude.

CARACTÉRISTIQUES

- Choix de 48 modèles et grandeurs
- Structure: aluminium extrudé émail cuit
- Trottoir et patio en aluminium
- Clôture privée en fibre de verre
- Vinyle épais imprimé Terrazzo
- Filtre Jacuzzi

DOCUMENTATION GRATUITE

PISCINES UNIQ LTÉE
Distributeur exclusif des piscines Kayak
Centre d'achats LE BAZAR
3698, chemin Côte-Vertu
Saint-Laurent, Québec, H4R 1R1

LP 12-04-80

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE..... CODE..... TÉL.....

SERVICE À DOMICILE
Frais virés
Service 24 heures
(514) 337-0566

PISCINE KAYAK

VOYEZ NOTRE PISCINE PLEIN FORMAT À NOTRE SALLE D'EXPOSITION

CENTRE D'ACHATS LE BAZAR

Ouvert aux heures habituelles du centre d'achats ainsi que le dimanche

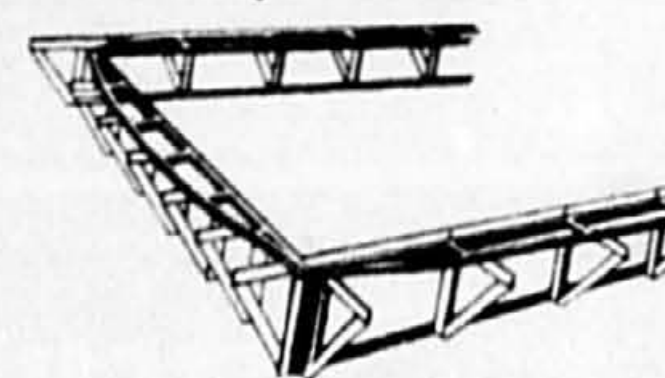
(À L'INTÉRIEUR)
3698, CHEMIN CÔTE-VERTU
SAINT-LAURENT, QUÉBEC
(Sortie 62, route 138, à l'ouest de la 401)

Un drain à conduite principale



au fond de vos piscines. Ce drain place au fond (A) pompe la saleté. L'écumoire de surface (B) chasse les débris flottants jusqu'au filtre (C) qui nettoie l'eau et la renvoie parfaitement propre dans la piscine.

Structure Super résistante



Les piscines Kayak offrent la résistance et la technique de la structure d'un pont suspendu. Ce genre de structure réduit la rigidité tout en augmentant la résistance.

Murs 1/2" d'épaisseur



Recouverts d'aluminium émail cuit

La requête de Asbestos Corporation revient devant la Cour supérieure

«Dormante» depuis quelques mois, si l'on peut dire, l'affaire de l'Asbestos Corporation revient devant la Cour supérieure de Montréal, alors que le juge en chef Jules Deschênes va étudier les arguments des avocats de la compagnie sur la prétendue inconstitutionnalité de la loi 70, qui a créé la Société Nationale de l'As-

miant, et de la loi 121, qui permettait au gouvernement québécois de procéder à l'expropriation de la mine de Thetford. C'est dès le lendemain de l'adoption de ces lois, on le sait, que leur validité avait été mise en doute, dans une procédure assortie d'une demande d'injonction. Depuis, c'est surtout ce dernier point

que l'on a débattu devant la Cour supérieure et la Cour d'appel, cette dernière accordant, en décembre dernier, l'ordonnance réclamée et prohibant l'expropriation de façon interlocutoire.

Dans sa requête touchant l'inconstitutionnalité, l'Asbestos rappelle que ces deux lois n'ont été

adoptées qu'en français, que le Québec n'a pas le droit d'exproprier une entreprise faisant affaire en dehors de la province, et qu'elle ne peut être privée de ses biens que pour une cause d'utilité publique.

Elle soutient aussi que le gouvernement provincial n'a pas le droit d'exproprier une compagnie à charte

fédérale et de la rendre à toutes fins stérile. Selon les avocats de la compagnie, la loi 121 ne prévoit aucun mécanisme équitable d'indemnisation, et elle nie aux employés leurs droits, en les obligeant de devenir automatiquement des employés de la SNA, et, conséquemment, de simples «effets de commerce».

CLUB JEUNESSE, NO. 1 SUR LA LIGNE MONTRÉAL-PARIS, EST-CE UN HASARD?

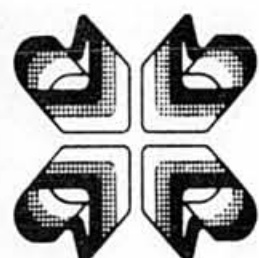


La direction du CLUB JEUNESSE reçoit d'AIR CANADA les plaques commémoratives.

A l'été 1979, CLUB JEUNESSE a vendu 6 fois plus de sièges que son plus proche concurrent sur la ligne MONTRÉAL-PARIS avec AIR CANADA.

En réservant votre vol chez CLUB JEUNESSE, vous obtenez plus, quel que soit votre âge. Demandez la brochure 1980 "VOLS ET CIRCUITS INDIVIDUELS"

du CLUB JEUNESSE, en écrivant à CLUB JEUNESSE, C.P. 1500, C.D.N., Montréal, Québec H3S 2R1.



fiducie populaire...
pour votre intérêt!

dépôt garanti 15%

Un placement extrêmement sûr dont le taux d'intérêt est garanti de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance et ce, sans frais d'adhésion, de gestion ou de fermeture.

Renseignez-vous sur notre gamme complète d'échéances et de taux.



FÉDÉRATION DE MONTRÉAL DES CAISSÉS DESJARDINS

de 90 à 179 jours Minimum \$5000.00
Une institution des Caisses Desjardins.

1405, boul. Henri-Bourassa est
Montréal, Québec H2C 1H1
(514) 382-2282

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôt du Québec

FABRIQUEZ VOS LAMPES VOUS-MÊME!

Nous mettons à votre disposition le vrai papier de riz, les abat-jours et le plus grand choix de franges au Canada. Tout ce qui est nécessaire pour vous permettre de réaliser de magnifiques lampes japonaises. Nous vous enseignons comment les fabriquer gratuitement.

2 MAGASINS POUR VOUS SERVIR
TOUT POUR L'ARTISTE ET L'ARTISANAT
10% D'ESCOMPTE SUR LE MATÉRIEL D'ARTISTE

LE MIEUX POUR VOUS
757 BEAUBIEN EST
(Sortie métro Beaubien)
TÉL. 271-2225

DÉCORATION GLOBE
4226 ST-DENIS
(Coin Rachel)
TÉL. 845-5505

Nous garantissons les mêmes services aux gens de l'extérieur de Montréal. — Prix de gros aux marchands

VOS DÉCLARATIONS D'IMPÔT, ON EST PRÊT À LES DÉFENDRE!



Si votre déclaration d'impôt préparée par H&R Block fait l'objet de contestations, nous nous engageons à vous représenter auprès du bureau de l'impôt et cela, sans frais, peu importe le temps de l'année. Nous sommes familiers avec toutes les lois de l'impôt. Nous vérifions deux fois votre déclaration avant que vous ne la signiez. Voyez-vous, chez H&R Block, nous jugeons important de vous servir jusqu'au bout!

Pour être vraiment sûr!

H&R BLOCK

LES SPÉCIALISTES DE L'IMPÔT.

MACHINE 637-2511
335 Notre-Dame
Galerias Lachine
NORD 747-1151
119 boul. Décarie
33828 ouest, boul. Gouin
Boxboro
3642 St-Hubert
3733 Côte-des-Neiges
Mail Les Galeries d'Anjou
Centre d'achats West Island
2120 est, Fleury
10581 boul. St-Laurent
Centre d'achats Forest
9305 boul. Pie-IX
Centre d'achats Levasseur
CENTRE-EST
222-3511
4424 Papineau
8854 Hochelaga
3042 av. du Parc
P.A.T.
Carrefour Lapointe
4002 St-Denis
2734 Masson
3716 est, Sherbrooke
4656 Papineau
2302 est, Ontario
5235 est, Bélanger
3430 est, Bélanger

RIVE-SUD 679-1116
2177 chemin Chamblay
Centre commercial Laurier
958 Ste-Hélène
Les Galeries Cousineau
Place Portobello
Centre d'achat
LaSagunerie
Boucherville
OUEST 483-1310
6151 ouest, Sherbrooke
3208 boul. Décarie
8350 boul. Newman
5997 Laurendeau
6634 ouest, Sherbrooke
3645 Wellington
5659 av. Verdun
3639 ouest, Notre-Dame
406 Laflèche
1267 av. Greene
LAVAL 663-9450
237 boul. des Laurentides
400 boul. Labelle
Centre d'achat Duvernay
Terrasse Fabreville

9 À 21H SUR SEMAINE — 9 À 17H LE SAMEDI
RENDEZ-VOUS DISPONIBLE
Aussi à ces endroits aux heures des magasins
Sears
Bonimart
EATON
AUTRES BUREAUX
Beauharnois
Dorion
Laprairie
Rosemere
St-Jérôme
Beloeil
Hawkesbury
Mascouche
St-Eustache
Terrebonne
Châteauguay
Ile Perrot
Repentigny
St-Jean

LA SEMAINE DE LA VENTE DU

57e ANNIVERSAIRE
SAUVÉ FRÈRES

DU 14 AU 19 AVRIL

Pour bébes
VESTE KANGOUROU
Couleurs assorties
Grandeurs: 4 à 6X ans
Ord.: \$12.98
SPECIAL: \$5.98

Pour jeunes hommes
PANTALONS en velours côtelé
Brun, marine, tan ou naturel
Tailles: 26 à 36
Ord.: \$19.98
SPECIAL: \$9.98

Pour hommes
LOT DE CHANDAILS
Laine et acrylique
Unis ou rayés de couleurs variées
Grandeurs: P. M. G. TG.
Ord.: \$30
SPECIAL: \$9.98

Pour hommes
COMPLETS 2 MORCEAUX
Grandeurs et couleurs assorties
Ord.: jusqu'à \$225
SPECIAL: \$99.98
St-Hubert et Galeries d'Anjou seulement

Pour hommes
SOULIERS DE TOILETTE
Couleurs, modèles ou peintures assorties.
Ord.: \$60
SPECIAL: \$29.98
St-Hubert et Anjou seulement

Pour hommes
PANTALONS DE TOILETTE OU SPORT EN VELOURS CÔTELÉ
8 couleurs au choix.
Tailles: 28 à 44
Ord.: jusqu'à \$40
SPECIAL: \$19.98

ECHANGE ou REMBOURSEMENT MEME DURANT CETTE VENTE

Pour hommes
LOT DE CHANDAILS
Tons de gris, bleu ou beige. Tailles régulières, courtes ou longues 36 à 46.
Ord.: \$115
SPECIAL: \$89.98

Pour hommes
CHEMISES DE TOILETTE
Manches courtes. Rayées ou à motifs. Tailles 14 à 17 1/2.
Ord.: \$20
SPECIAL: \$12.98

Pour hommes
PYJAMA COURT PIERRE CARDIN
Couleurs et motifs assortis. Grandeurs: P. M. G. TG.
Ord.: \$26
SPECIAL: \$16.98

Pour hommes
T-SHIRTS MANCHES COURTES
Choix de brun, beige, vert pale, bleu moyen ou blanc. Grandeurs: P. M. G. TG.
Ord.: \$15
SPECIAL: \$11.98

Pour hommes
SOULIERS SPORT
En cuir ou suede. Semelle de crepe. brun, noir, tan ou marine. Pointures 6 à 16.
Ord.: \$42
SPECIAL: \$34.98

Pour hommes
COMPLET 2 MORCEAUX
7 couleurs au choix. Toutes les tailles 36 à 46.
Ord.: \$210
SPECIAL: \$169.98

Pour hommes
VESTON SPORT
Tons de gris, bleu ou beige. Tailles régulières, courtes ou longues 36 à 46.
Ord.: \$115
SPECIAL: \$89.98

Pour hommes
COMPLETS 2 OU 3 MORCEAUX
Couleurs et grandeurs assorties.
Ord.: \$265
SPECIAL: \$197.97

Pour hommes
IMPERMÉABLES
Tons de brun, bleu ou caramel. Grandeurs 36 à 46.
Ord.: \$110
SPECIAL: \$69.98

Pour hommes
COUPE-VENT de style "GOLF"
Tons de brun, bleu, pale, bleu moyen, marine ou kaki.
Ord.: \$22.95
SPECIAL: \$16.98

Pour hommes
ENSEMBLE SAFARI
Manches courtes, beige, bleu pale, tan ou naturel. Grandeurs 36 à 46.
Ord.: \$90
SPECIAL: \$64.98

SURVÊTEMENT ADIDAS
Marque royale rouge ou bleu gris. Grandeurs: Enfants Ord. \$22.98 Adultes Ord. \$26.98
SPECIAL: \$14.98 SPECIAL: \$16.98

Pour jeunes hommes
CHEMISES DE TOILETTE
Manches courtes, blanc cassé ou beige. Grandeurs TP. P. M. G.
Ord.: \$19.98
SPECIAL: \$13.98

Pour jeunes hommes
JEANS en velours côtelé "LOIS"
5 couleurs au choix. Tailles 26 à 34.
Ord.: \$30
SPECIAL: \$22.98

Pour jeunes hommes
PANTALONS
100% polyester texturisé, lavables. marine, brun, noir, gris ou beige. Tailles 26 à 34.
Ord.: \$28.98
SPECIAL: \$21.98

Pour jeunes hommes
IMPERMÉABLES
à doubles ou simples boutonniers. Tan ou noir. Grandeurs 34 à 40.
Ord.: \$69.98
SPECIAL: \$56.98

Pour jeunes hommes
VESTONS en velours côtelé
ou en tweed. Tons de beige, brun, bleu ou taupe. Grandeurs 34 à 40.
Ord.: \$71.98
SPECIAL: \$59.98

Pour bébes
PANTALONS
Couleurs variées. Grandeurs: 4 à 6X ans.
Ord.: \$14.98
SPECIAL: \$10.98

Pour garçons
COUPE-VENT
100% nylon, blanc, beige ou rouge. Grandeurs 7 à 18 ans.
Ord.: \$19.98
SPECIAL: \$15.98

Pour garçons
CHANDAILS à MÈCHES
Avec numéro des clubs de football. Grandeurs P. M. G. TG.
Ord.: \$10.98
SPECIAL: \$8.98

Pour garçons
VESTONS SPORT
En tweed, brun, bleu ou beige. Grandeurs 7 à 18 ans.
Ord.: \$72.98
SPECIAL: \$56.98

Pour garçons
IMPERMÉABLES
Doubles boutonniers. Marine ou caramel. Grandeurs 7 à 12 ans 14 à 18 ans.
Ord.: \$59.98 Ord. \$64.98
SPECIAL: \$44.98 SPECIAL: \$49.98

Pour garçons
LOT DE PANTALONS
Poly viscose, lavables. 7 couleurs.
Ord.: \$21.98
SPECIAL: \$16.98

Pour bébes
ENSEMBLE DE JOGGING
Royal et rouge ou brun et beige. Grandeurs 4 à 6X ans.
Ord.: \$76.98
SPECIAL: \$11.98

6554, Plaza Saint-Hubert / Centre Laval / Les Galeries d'Anjou / Carrefour Laval / Complexe Desjardins
273-6392 688-6292 351-6810 681-9213 281-1611

PÉTITION DE 830,000 NOMS DES AUTRES PROVINCES POUR LE NON

Les clairons des gauchistes accueillent les visiteurs

Des familles et des maires de municipalités des neuf autres provinces du Canada ont présenté hier midi à des représentants du Québec une pétition de plus de 830,000 noms pour «inviter les Québécois à demeurer Canadiens».

Mais la cérémonie qui devait, selon le communiqué du groupe «Contact Canada», être «remplie de simplicité et de sincérité», a viré à cause de la présence de deux groupes de contre-manifestants gauchistes en ce qui demeurera l'un des événements farfelus de la campagne référendaire.

Dès le début, la grand'place de Place Ville-Marie où une estrade avait été adossée à été envahie d'une part par une cinquantaine de membres d'«En lutte», le groupe communiste à tendance fédéraliste dirigé par l'ancien fcliste Charles Gagnon, et d'autre part par une bonne centaine de militants du Parti communiste ouvrier, défenseur des «Droits de la nation québécoise».

Chacune des deux bandes, celle d'«En lutte» immobile, celle du PCO en mouvement continu, avait son immense banderolle rouge, ses affiches, ses tambours et clairs, son porte-voix pour crier ses slogans... et enterrer ceux des autres!

Au milieu de tout ce tournolement, de tout ce tintamarre, la tribune officielle où trônait le maître de cérémonies Jacques Normand, entouré de dignitaires face à un flottement de bérêts bleus de vétérans de la Légion canadienne, et flanqué lui aussi... de son orchestre (tambour, banjo, accordéon et trompette).

«Dans une manifestation d'amitié et de fraternité», commençait Normand...

«Rataplan-plan-plan! Tarata-ta! E - GALITE AB - SOLUE DES LANGUES ET DES...» interrompaient brutalement les instruments et les cris des contre-manifestants.

«...Davidson Dunton, un des présidents de la Commission Laurendeau-Dunton!», concluait Normand, présentant un de ses invités de marque.

«Bravo! Clap-clap-clap...» réagissait la majorité de l'auditoire et la Légion canadienne, mais «Bou! Chou! Rataplan!» protestait une minorité, avec l'appui d'une partie des gauchistes. «Pompom-Pérom!» entonnait l'orchestre, qui avait reçu la consigne de noyer les huées.

Quelque part au milieu de tout

ça flottaient les familles des neuf provinces et les édiles municipaux, identifiés notamment par le veston blanc éclatant du maire de Calgary et les robes pourpre et or de la mairesse de Saint-Jean, Terre-Neuve. Le sourire amical encore figé aux lèvres, mais les yeux totalement ébahis par le spectacle qui se déroulait devant eux.

YVES LECLERC

Sans compter les micros de la radio et les caméras de la télévision, qui virevoltaient d'un groupe à l'autre pour être sûrs de ne rien rater de tout ce cirque.

Après la bataille du son, ce fut celle du papier.

Les gauchistes avaient fait feu les premiers, distribuant à travers la place toutes espèces de tracts, journaux et brochures «expliquant la position du parti»... mais ils n'allaient pas faire long feu une fois que «Contact Canada» a commencé à débaler son artillerie lourde: une trentaine de caisses remplies à ras-bord de formules signées de la pétition.

En quelques minutes, ce ras-de-marée de papier a rempli une bonne vingtaine de contenants de plastique transparent disposés en murette devant la tribune, puis le trop-plein, aidé par un vent aussi capricieux que glacé, envahissait le reste de la place.

Parallèlement, un troisième groupe de contre-manifestants, non marxistes celui-là, faisait son apparition avec un communiqué intitulé «DEFENDONS LE DROIT DU QUÉBEC À L'AUTODÉTERMINATION» et dénonçant l'ingérence extérieure de la pétition.

A travers tout ça, Keith Cowan, de la Colombie-britannique, qui avait eu l'idée de cette pétition, tentait d'expliquer à une intervieweuse de Radio-Canada que presque tout ça était benoîte, spontané, que ça durait depuis deux ans, qu'on n'avait eu que \$70,000 d'aide des divers gouvernements, et que...

Tout à coup, le boulevard Dorchester devant la Place Ville-Marie s'est couvert d'élégants véhicules bleu ciel surmontés d'une cerise.

Et tandis que les banderoles rouges des marxistes s'éclipsaient discrètement vers la rue Sainte-Catherine, trois officiers se pointaient devant l'estrade avec la question classique:

«Qu'est-ce qui se passe ici?»



photos Robert Mailloux

Le maire de Calgary avec la liste des villes qui ont appuyé la pétition.



Les militants d'«En lutte» dénonçaient bruyamment la pétition bourgeoise et capitaliste aux 830,000 noms... et mettaient en évidence leur propre pétition «populaire» à 55,000 noms.

Même prêt à se laisser appeler «mon oncle» pour voir ses enfants en prison

Un jeune homme de 25 ans, qui purge présentement la deuxième année d'une peine de seize ans qui lui a été imposée pour cinq vols et quatre vols à main armée, est prêt à se laisser appeler «mon oncle» par ses deux enfants, si on permet à ces derniers de lui rendre visite à la geôle de province où il est actuellement détenu.

LÉOPOLD LIZOTTE

«Ce sera affreusement dur, a-t-il déclaré hier en cour, où il apparaissait enchaîné et menotté, mais ces deux enfants sont à moi. Et je les aime. Et je veux les voir!»

Stéphanie, qui aura un an dans quelques jours, est née après son incarcération. On l'a conduit sous garde à l'hôpital, le jour de sa naissance, mais il ne l'a jamais revue depuis.

Eric, qui a deux ans et demi, n'est allé le visiter qu'une fois. Et il ne l'a pas reconnu. Il n'en a même fait aucun cas.

L'enfant, qui ne sait dire que trois mots, «baba», «maman» et «papa», prononce souvent ce dernier mot à l'adresse d'un autre homme.

C'est le nom qu'il donne, tout naturellement, au nouveau compagnon de sa mère, qui passe toutes ses fins de semaine à la maison, et quelques soirées aussi, à l'occasion.

C'est le cri de joie qu'il lance en le voyant venir dans la rue ou surgir par la porte.

Quant à l'épouse de Richard X, qui est en instance de divorce, elle ne cache aucunement qu'elle veut épouser ce nouveau «papa» que ses enfants ont déjà accepté.

Et elle ne voudrait pour rien au monde que ses deux petits sachent, tout au moins dans l'immediat, que leur véritable père est en prison. En fait, elle souhaite qu'ils ne l'apprennent jamais.

C'est donc pour leur «bien», le grand principe qui doit guider le magistrat dans les affaires de droit familial, qu'elle a posé cette «colle cornélienne» au juge Bernard Flynn, de la Cour supérieure.

Elle s'oppose donc à ce que ses enfants visitent leur père au pénitencier, même si, dans l'établissement à sécurité minimum où il se trouve, tout a été «adouci» pour que ceux qui visitent ainsi leur paternel ne se rendent pas tellement compte que celui-ci est prisonnier.

Son avocat, lui, va plus loin encore.

Dans quatre ou cinq ans, peut-être, Richard pourra être remis en liberté conditionnelle.

Le droit de visite qu'il s'est quelque peu aliéné par sa conduite, aujourd'hui, pourrait normalement lui être restitué.

«Si je suis encore au dossier, à ce moment-là, de dire toutefois

l'avocat de la jeune femme, je m'opposerai toujours à ce qu'il revienne «ces» enfants. Et toujours, pour la même raison. Pour leur bien. Pour que ne soit pas détruit l'univers peut-être un peu faux, mais décent, que l'on aura construit autour d'eux.»

Mais il y a ce prisonnier enchaîné qui dit avoir besoin de la présence momentanée de ces deux petits êtres pour se raccrocher à la vie. Une vie à laquelle il a voulu mettre fin, aux premiers jours de sa détention.

Et une vie où il ne retrouvera plus jamais la jolie brunette qui l'avait marié, même si elle savait, à l'époque, qu'il avait déjà purgé 23 mois de prison pour quelques frasques.

Mais aujourd'hui, tout est changé.

C'est elle qui, selon son dire, lui a brisé le cœur en lui refusant, au téléphone, de lui amener ses enfants, et qui a ajouté: «Il faut que j'en parle avec Maurice d'abord. Et puis il faudrait que tu te fasses appeler «mon oncle».

C'est elle aussi qui, hier, a amené ce nouveau compagnon pour déposer en sa faveur.

Devant le tribunal, cependant, la jeune femme aura été fort correcte avec celui qui sera bientôt son ex-mari.

Elle a bien rappelé qu'il lui avait joué de sales tours, en trois années de mariage, en prétendant, par exemple, travailler à un endroit où il n'avait jamais été embauché.

Mais elle a montré plus d'hostilité pour la belle-mère qui, un jour, avec deux hommes, est venue lui enlever la lèveuse dans laquelle elle était à faire la lessive de la petite famille, lessive qu'elle dut aller continuer à la buanderie du quartier.

A la sortie de la cour, elle semble par ailleurs «regretter» ce débat qui, à certains moments, tirait les tripes, s'il ne tirait les larmes.

Elle lance un «Richard» timide à celui qui va s'engouffrer dans un ascenseur, avec quatre solides gardiens.

Mais son avocat réprime ce geste qu'on sent bizarrement instinctif. Il l'entraîne à l'écart.

Quant au juge, c'est en hochant la tête qu'il regagne son bureau après avoir ajourné sa décision de quelques jours.

Au premier abord, il semblait enclin à refuser ce droit de visite qui pourrait ébranler, qui sait, la vie déjà resécurisée de ces deux enfants. Il faut assurer leur «bien», dit clairement le code.

Mais il y a aussi ce détenu qui a encore de longues années de pénitencier devant lui.

Et qui «clame ces deux petits «rayons de soleil», à travers les barreaux de sa geôle, une fois par mois.

Peut-on vraiment les lui refuser? C'est la question, pas facile, à laquelle il doit répondre.

L'Iran ne veut pas voir l'Egypte occuper son pavillon de TDH

Quand l'administration de la pacifique Terre des Hommes du maire Drapeau a décidé, en décembre dernier que l'Egypte s'afficherait comme exposant pour la saison 80 dans l'ancien pavillon de l'Iran, elle était bien loin de se douter que l'ex-shah poursuivrait sa convalescence et son exil au pays des pharaons.

La direction de TDH ne pouvant prévoir l'histoire politique a donc naïvement fait fi d'une clause-type du contrat de donation du pavillon de l'Iran à la ville de Montréal en 1968: clause qui signalait que le bâtiment, bien que cédé à Montréal, ne pouvait en aucune façon, desservir les intérêts de l'Iran!

...mais l'Egypte et son président Sadate, en offrant la grande hospitalité depuis deux semaines au monarque déchu, a déclenché à Terre des Hommes, au bureau politique des Affaires extérieures à Ottawa et assurément devant les cours de justice, la contre-attaque du chargé d'affaires de l'Iran au Canada.

Au cours des derniers jours,

précisément, une délégation iranienne a fait pression auprès d'Ottawa pour que le contrat signé entre TDH et le consulat égyptien, pour la présentation de l'exposition, soit annulé. Peine perdue toutefois au niveau diplomatique puisque les Affaires extérieures devaient reconnaître que leurs fonctionnaires ne «pouvaient intervenir», le pavillon de l'Iran appartient depuis 1968 à la corporation qui gère TDH, l'Association montréalaise d'activités récréatives et culturelles (l'AMARC).

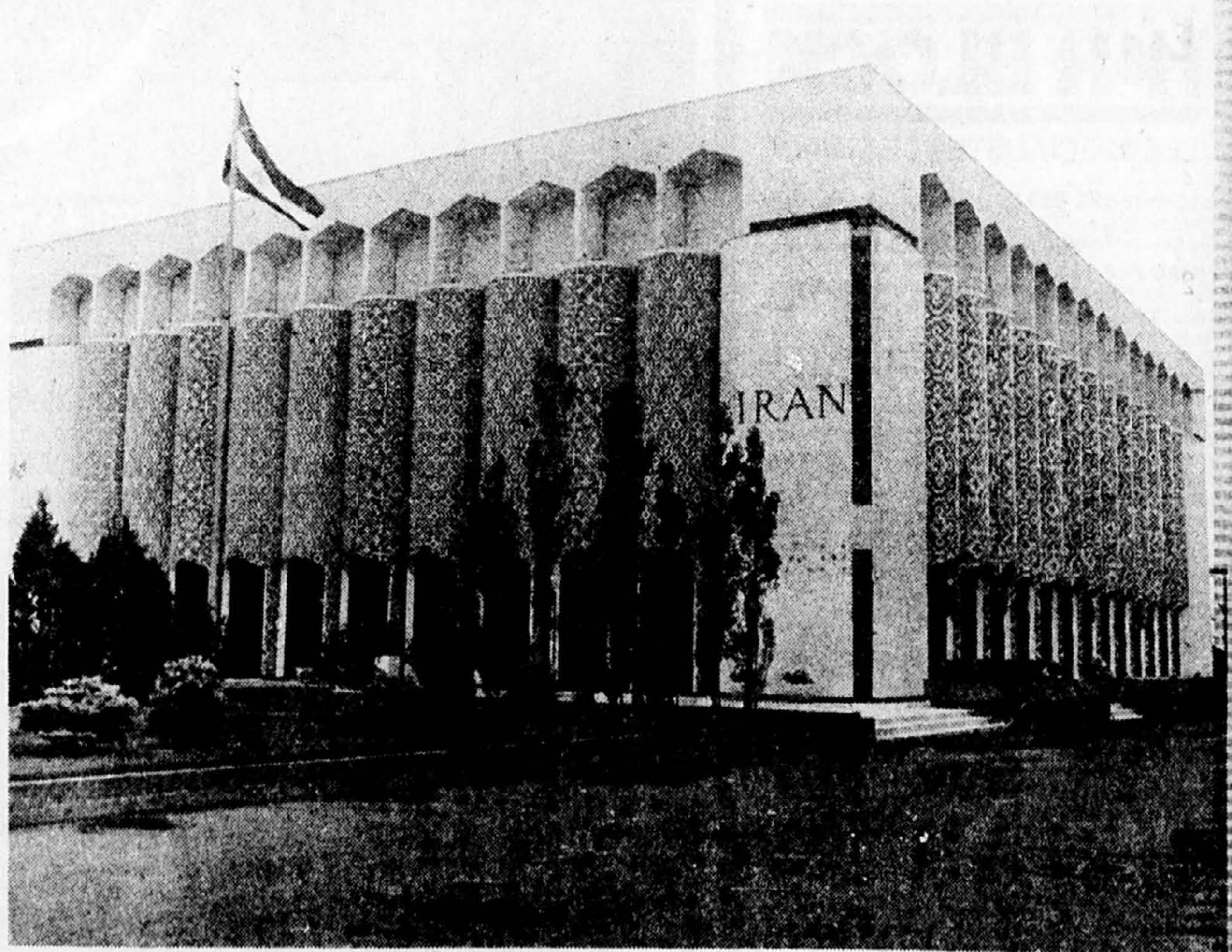
L'ambassade iranienne à Ottawa ne l'entend toutefois pas ainsi. A LA PRESSE, un secrétaire devait déclarer: «Ce pavillon nous appartient dans la mesure où la clause n'est pas respectée. Les tribunaux trancheront.»

Au consulat égyptien à Montréal, M. El Dalef, responsable, n'a voulu émettre aucun commentaire. C'est plutôt à Terre des Hommes que l'on semble mal à l'aise. LA PRESSE s'est butée à un mur du silence étonnant de la part des autorités que sont Jacques Fillion, président de

l'AMARC et du chargé de dossier, Gilles Chatel. Tout au plus, un directeur, M. André-Luc Fragano a laissé entendre que la corporation ne comprenait pas comment une exposition culturelle de l'Egypte pouvait «brusquer les intérêts de l'Iran». L'exposition prévue porte sur l'architecture islamique et fait l'étalage de répliques de momies et de pyramides. M. Fragano a précisé que l'Iran, comme l'an dernier n'avait pas cette année

FRANÇOIS FOREST

manifesté l'intention «d'animer» son ancien pavillon et qu'en décembre dernier, l'AMARC a pris sur elle de planifier, à l'intérieur de l'ancien pavillon iranien, une exposition égyptienne. «C'est le hasard du temps», explique M. Fragano, qui fait que l'on se retrouve dans cette situation. Mais à l'heure actuelle, nous certifions que l'exposition aura bel et bien lieu dans l'ancien pavillon iranien.» C'était l'an dernier, le pavillon de l'enfant.



Le pavillon de l'Iran à Terre des Hommes.

Il semble impossible non plus, si l'on tient à sauver le gâteau, de loger ailleurs (dans un autre pavillon) l'exposition égyptienne. Il n'existe, à cause des Floréas, aucun autre pavillon d'accueil, sauf, peut-être celui du Québec... mais le ministère du Tourisme a indiqué tout récem-

ment qu'il entendait bien l'occuper au cours de l'été d'une façon ou d'une autre.

C'est donc visiblement devant les tribunaux que la fameuse clause de «non-utilisation au détriment des intérêts du pays» sera débattue entre cette Terre des Hommes que l'on voulait un

lieu de détente et l'Iran qui entend bien démontrer que ses «intérêts» sont menacés. Indiquons enfin que lors de la construction du bassin olympique sur l'Île Notre-Dame, le pavillon de l'Egypte fut rasé de même que celui du Koweït et de l'Algérie.



RÉNOMAT

* Les prix s'appliquent aux achats payés comptant et emportés par le client.
* Les quantités sont limitées et certains articles ne sont disponibles que sur commande.

CHEZ

DES RURALES

FRACASSANTES

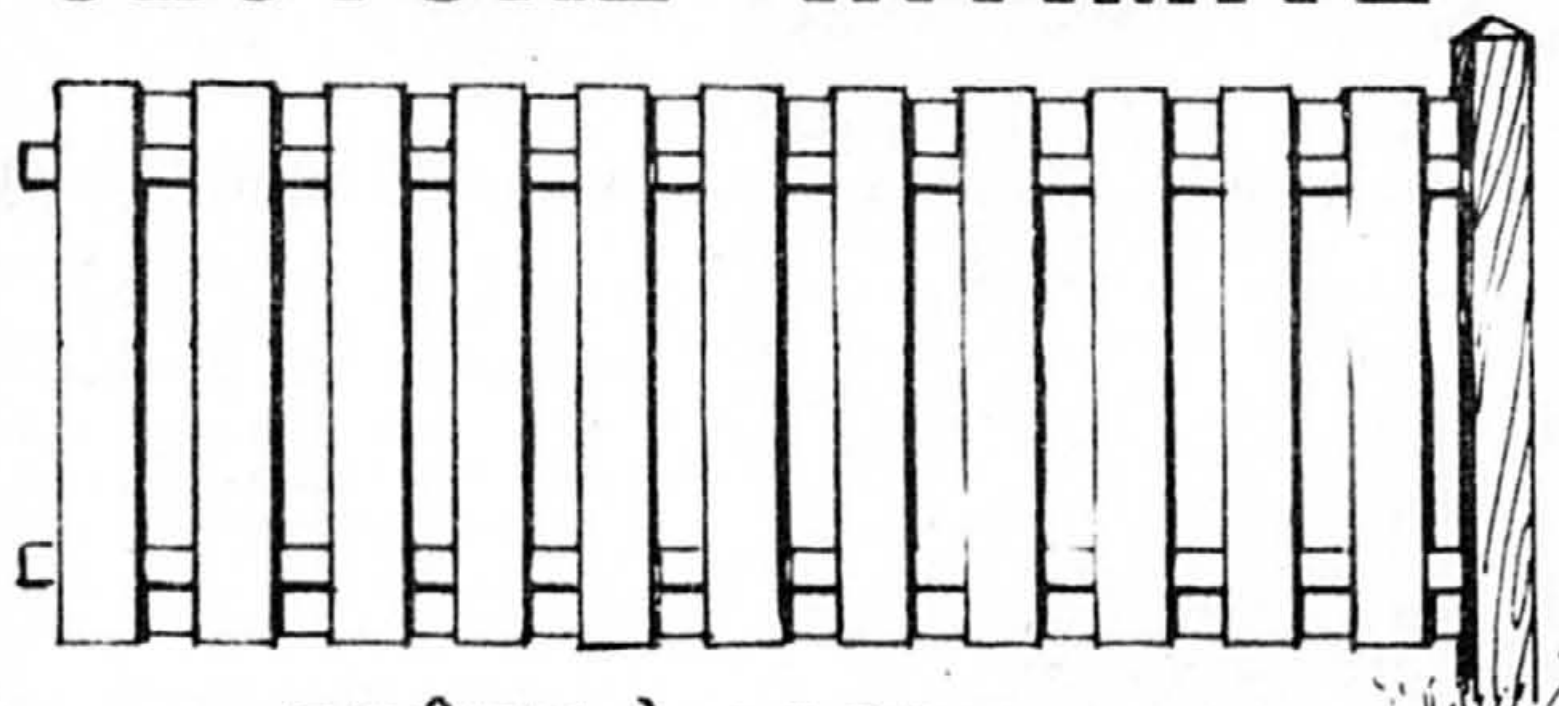
RÉNOMAT INC.

PRIX EN
VIGUEUR
JUSQU'AU
7 MAI 1980

4 CENTRES DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION À VOTRE SERVICE!

ON COUPE LES PRIX

CLÔTURE «INTIMITÉ»



PRÊTE À ASSEMBLER

section de clôture de 8 pieds de longueur incluant:

17 morceaux de 1"x6"x5' d'épinette de première qualité
2 morceaux de 2"x4"x8' d'épinette de première qualité

SPÉCIAL PRINTEMPS

La section de 5'

La section de 6'

16⁹⁷ 17⁹⁷

REMISE À JARDIN

EN DÉCLIN DE PIN NATUREL

PRÊT À ASSEMBLER! — DIMENSION 6'X8'

Pourquoi vous en priver Rénomat vous offre cette splendide remise à jardin modèle exclusif fabriqué par nous. Facile à assembler de construction fiable un bijou d'esthétique s'adaptant à tout environnement.

397⁰⁰ ch. SPECIAL PRINTEMPS

VIGORO

DORÉ

4000 P.C.

POUR UNE BELLE PELOUSE!

5⁹⁷

SAC DE 30 LB



PROTECTEUR

DE PAVÉ

POUR ENTRÉE

D'ASPHALTE

PROTEX

947

4 GALLONS



REVÊTEMENT EXTÉRIEUR HORIZONTAL D'ALUMINIUM BLANC

avec dos isolant un paquet couvre

97 pieds carrés

82⁹⁷

BOÎTE

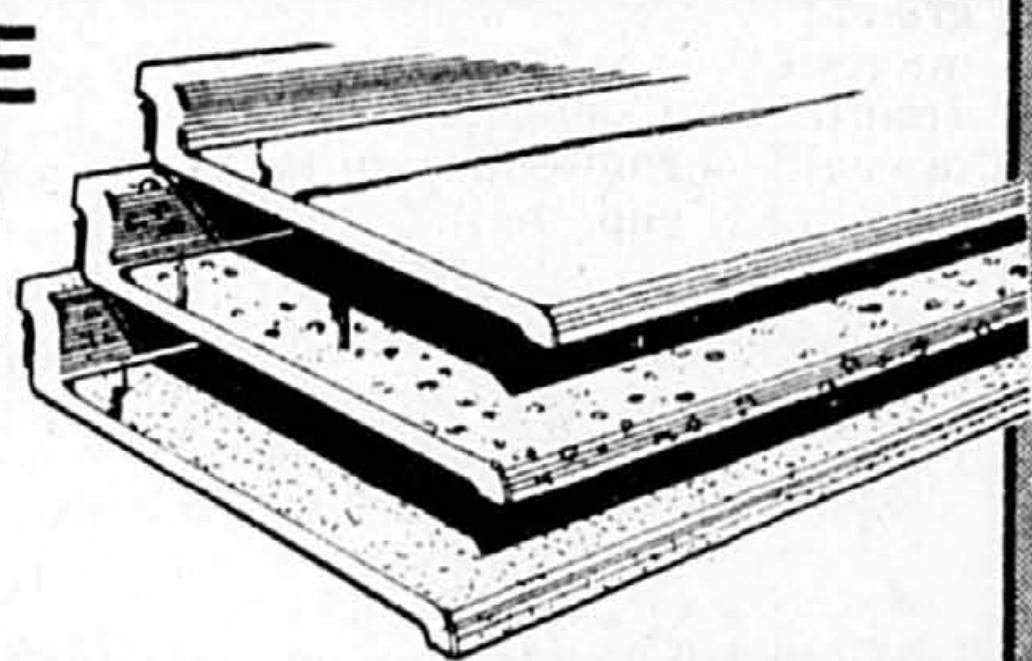
POURQUOI PAYER PLUS CHER?

DESSUS DE COMPTOIR PRÉ-MOULÉ

Dimension: 8' - 10' - 12'

367

P.L.

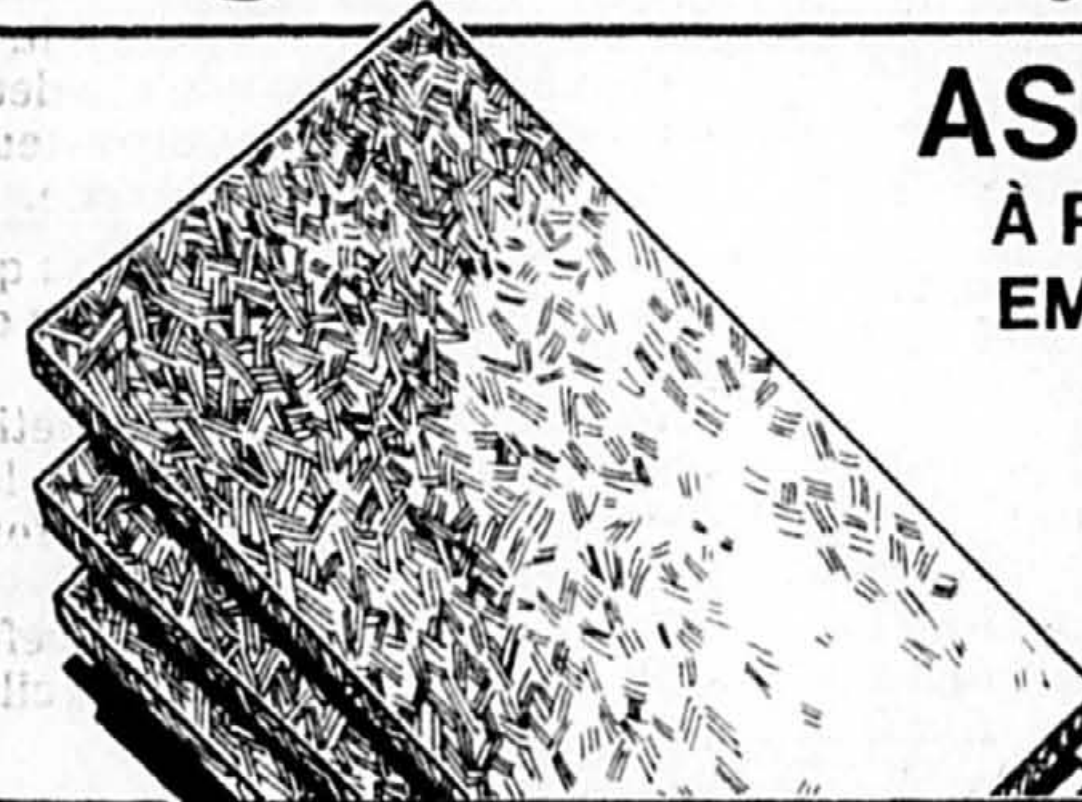


ASPENITE

À PLANCHER

EMBOUVETÉ

5/8"

104⁷

TABLE

DE PIQUE-NIQUE PRÊTE À ASSEMBLER



DE PREMIÈRE QUALITÉ

EN ÉPINETTE SÈCHE

ÉPARGNEZ

72" DE LONGUEUR

24⁹⁷ CHAQUE

FABRIQUEZ VOS MEUBLES!

AVEC NOS PANNEAUX FINIS DE 2 CÔTÉS

BOIS EXOTIQUE CONTREPLAQUÉ

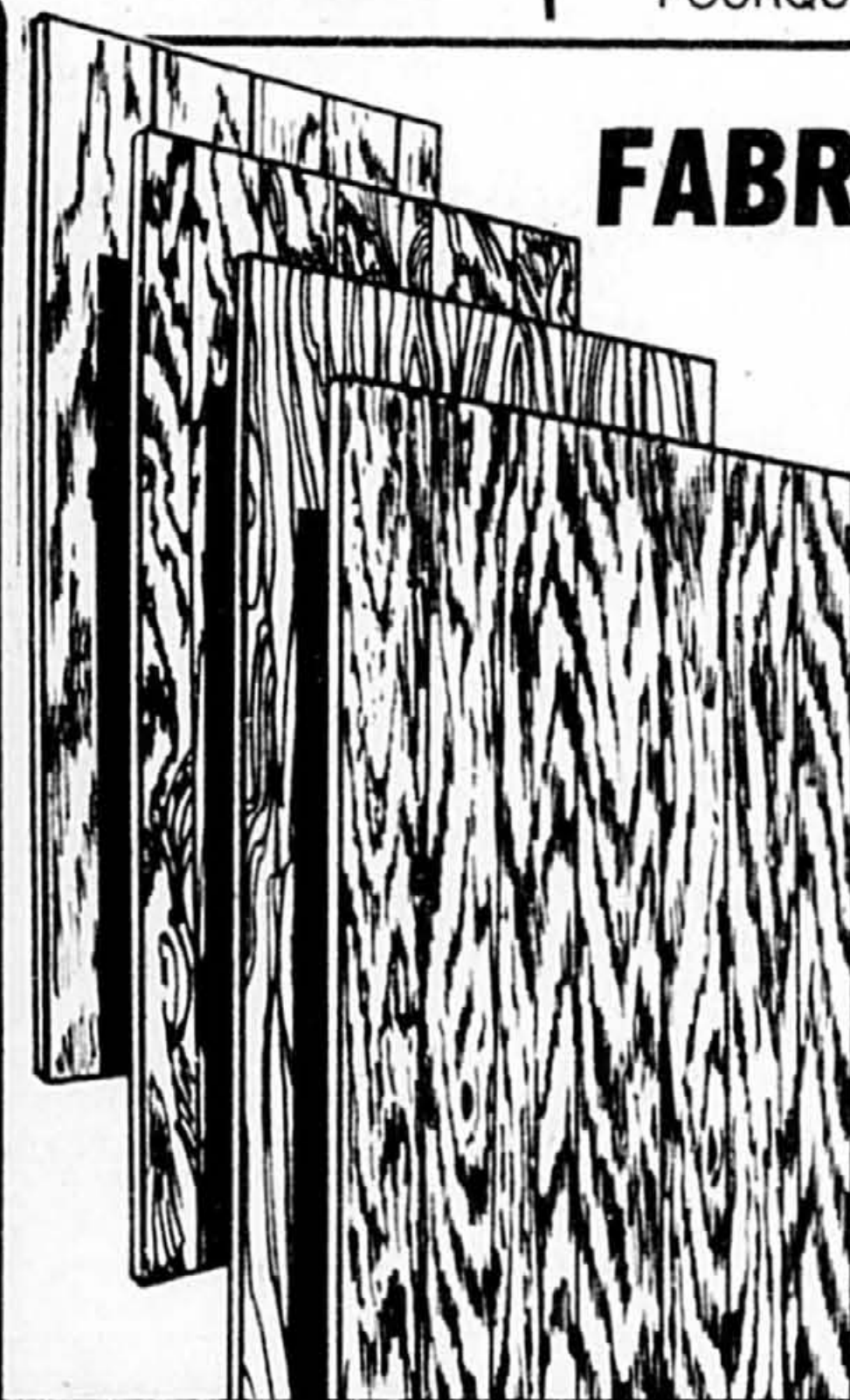
FRÊNE

1/2"x4"x8'

17⁹⁷

CHÊNE

11/16"x4"x8'

29⁰⁷ CH. À VOIR

BOIS D'ÉPINETTE 1ère QUALITÉ

2"x3"x8'

.87

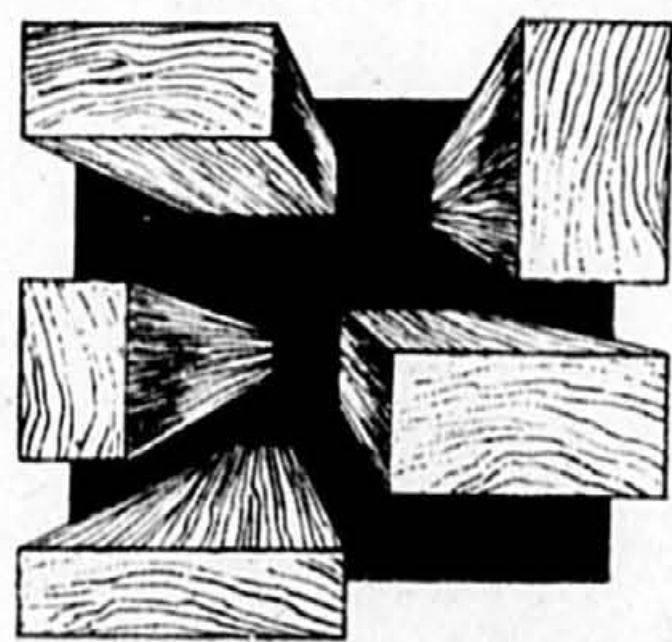
2"x4"x8'

117

IMBATTABLE!

LE MORCEAU

LE MORCEAU



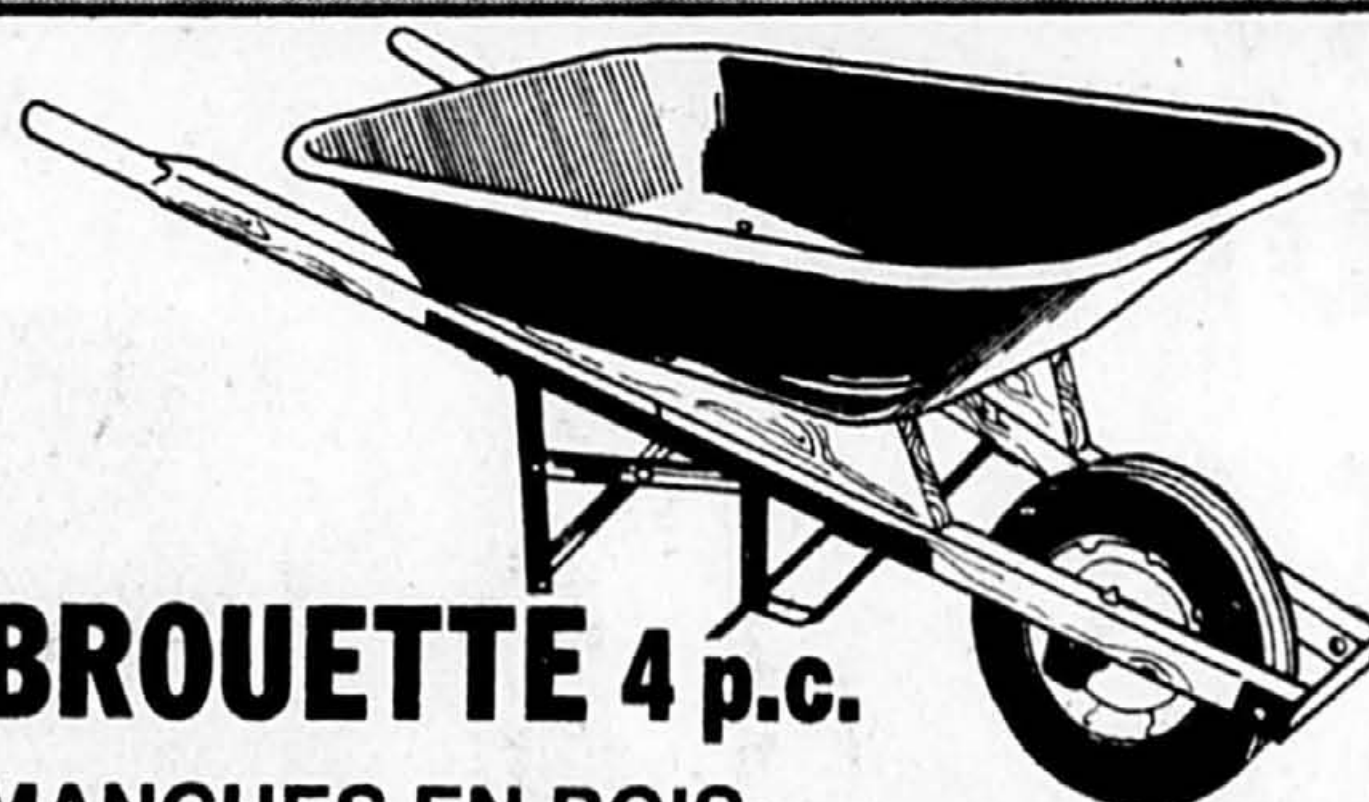
CIMENT PRÉ-MÉLANGÉ

30 Kg

217

LE SAC

VISA



BROUETTE 4 p.c.

MANCHES EN BOIS

modèle utilitaire

gros pneu de caoutchouc

IMBATTABLE

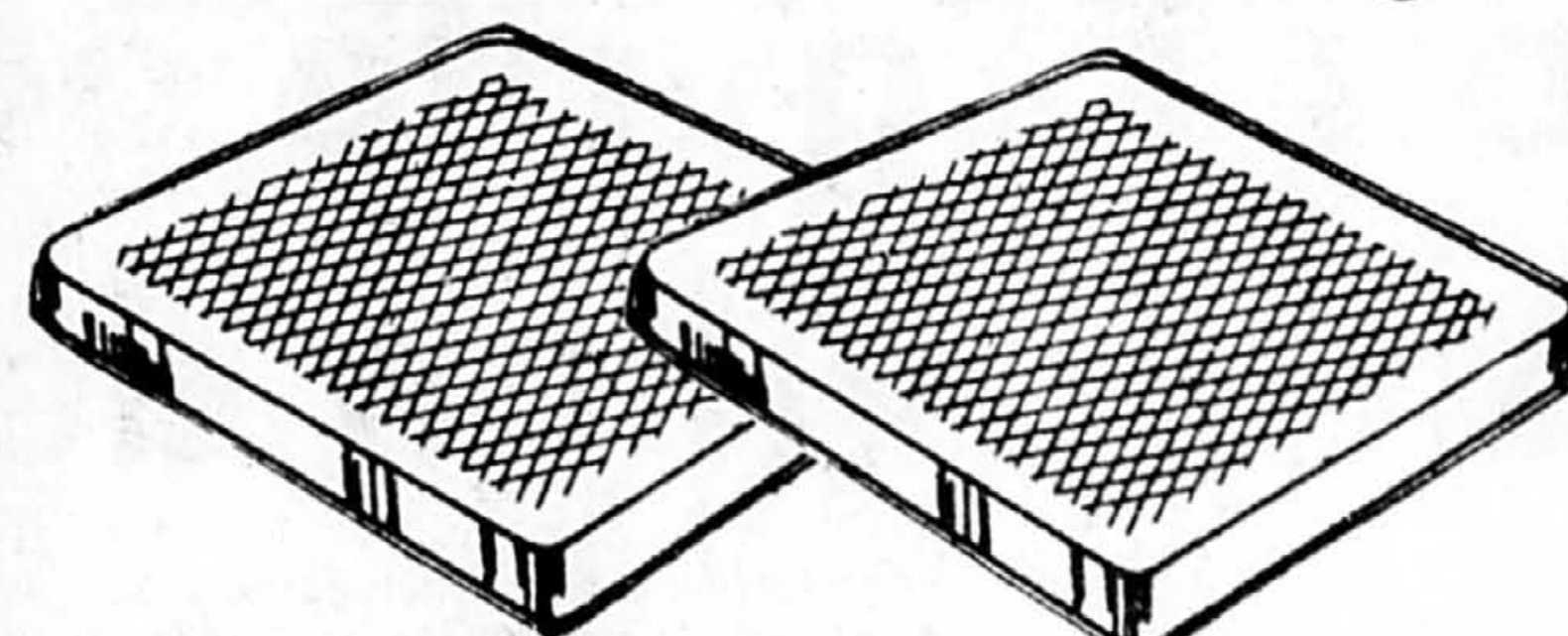
38⁹⁷

TEINTURE «DENALT»
de première qualité
3 choix de teintes
SPÉCIAL PRINTEMPS
COMPAREZ

547

LE GALLON

DALLE À PATIO



GRISE, EN BÉTON
SURFACE ANTI-DÉRAPANTE

18'X18'

SPÉCIAL PRINTEMPS

COMPAREZ

97¢

CH.

LES MATÉRIAUX RÉNOMAT INC.

BROSSARD

9425, boul. Taschereau
659-2925

Lundi au mercredi 8h à 18h
Jeudi et vendredi 8h à 21h
Samedi 8h à 17h

ST-RÉMI

44, rue Saint-André
454-3968

Lundi au jeudi 8h à 18h
Vendredi 8h à 18h
Samedi 8h à 15h

LACHUTE

225, rue Principale
562-5284

Lundi au jeudi 8h à 18h
Vendredi 8h à 21h
Samedi 8h à 15h

VILLE LASALLE

ARMAND HÉBERT LUMBER LTÉE
7310, boul. Newman
365-1310

Lundi à mercredi 8h à 18h
Jeudi et vendredi 8h à 21h
Samedi 8h à 17h

DANS LE CAS DU JEUNE GEOFFROY

Gariépy subira son procès pour meurtre au 1er degré

■ Même si le corps du petit Yanik Geoffroy, de la rue Parthenais, n'a jamais été retrouvé, à la suite de sa disparition du 12 mars dernier, alors qu'il aurait apparemment été jeté du haut du pont Jacques-Cartier, Claude Gariépy, 23 ans, subira son procès pour meurtre au premier degré, dans ce cas.

LÉOPOLD LIZOTTE

C'est ce qu'a décidé le juge Hugues Saint-Germain, hier après-midi, au terme de deux journées et demie d'instruction au cours desquelles le procureur de la Couronne, Me Jean-Pierre Major, a interrogé exactement neuf témoins.

Quelques-uns de ceux-ci auraient donné une version si compromettante pour le prévenu des événements de cette soirée tragique, que le tribunal n'a même pas eu à délibérer pour rendre sa décision.

Même si tous ces témoins ont été entendus publiquement, une ordonnance de non-publicité a cependant empêché les médias de relater les versions qu'ils ont données, en raison d'une requête de non-publicité présentée par le procureur de la défense, Me Alain Melançon.

Ce dernier, qui a contre-interrogé longuement les témoins les plus « directs », a cependant réservé le gros de ses munitions, si l'on peut dire, pour le procès.

Et il n'est pas impossible, par exemple, que l'on remette en question, à ce moment-là, le « verdict » rendu par le Dr Louis-Charles Daoust, le psychiatre attaché au palais de justice, sur l'état mental du prévenu.

Lors de la comparution de Gariépy, on le sait, le médecin s'était dit d'avis que le jeune homme ne souffrait définitivement pas de maladie mentale, et qu'il était en état de faire face aux accusations telles qu'alors portées contre lui.

Refus d'annuler un cautionnement accordé en '78 à Donald Côté

■ Le juge George Montgomery, de la Cour d'appel, a rejeté hier après-midi une requête que lui avait présentée la Couronne, récemment, pour obtenir l'annulation d'un cautionnement que cette cour avait accordé à Donald Côté, en juillet 1978.

Cette liberté provisoire lui avait été consentie suite à sa condamnation à huit années de pénitencier, par le juge Rustan B. Lamb, pour recel d'obligations volées valant près d'un million de dollars.

Depuis, le bijoutier de la rue Bélanger n'a pas eu son pourvoi étudié par la Cour d'appel, mais il a été réarrêté, cette fois pour possession d'une forte quantité de drogue dans le but d'en faire le trafic.

Tout cautionnement lui a été refusé, cette fois, et, le 21 mars dernier, il a été cité à son procès sous cette accusation.

Dans ces conditions, le juge Montgomery soutient que même si le tribunal dont il fait partie a juridiction pour modifier la décision rendue en 1978, il ne voit pas la nécessité de le faire.

Selon certains échos parvenus antérieurement de la Cour d'appel, toutefois, un autre magistrat de ce tribunal aurait déclaré, lors de la seconde arrestation de Côté, qu'il n'aurait pas dû obtenir, selon lui, le cautionnement qui lui avait été accordé il y a deux ans.

Une décision lundi sur le conflit à l'U. de M.

Après avoir entendu pendant trois jours les témoins des deux parties et les représentations de leurs avocats, c'est lundi matin que le juge André-G. Biron, de la Cour supérieure, décidera si l'injonction provisoire accordée le 27 mars à l'Université de Montréal contre les associations d'étudiants de ses facultés d'histoire, de sociologie et de psychologie doit être transformée en injonction interlocutoire.

Quant à la première décision de la cour, si elle a permis de libérer les bureaux qui étaient occupés par les étudiants, elle n'a cependant eu aucune influence sur la reprise des cours.

On sait que les associations revendiquent de profonds changements aux programmes des cours menant au baccalauréat, afin d'être mieux préparés pour le marché du travail ou de mieux accéder au programme de maîtrise, que l'on dit réservé à certains privilégiés.

C'est devant une salle presque constamment remplie, en chambre 5.15 du palais de justice, que les débats se sont déroulés, quelques rires moqueurs accueillant, à l'occasion, des déclarations faites au tribunal par les directeurs des départements concernés.

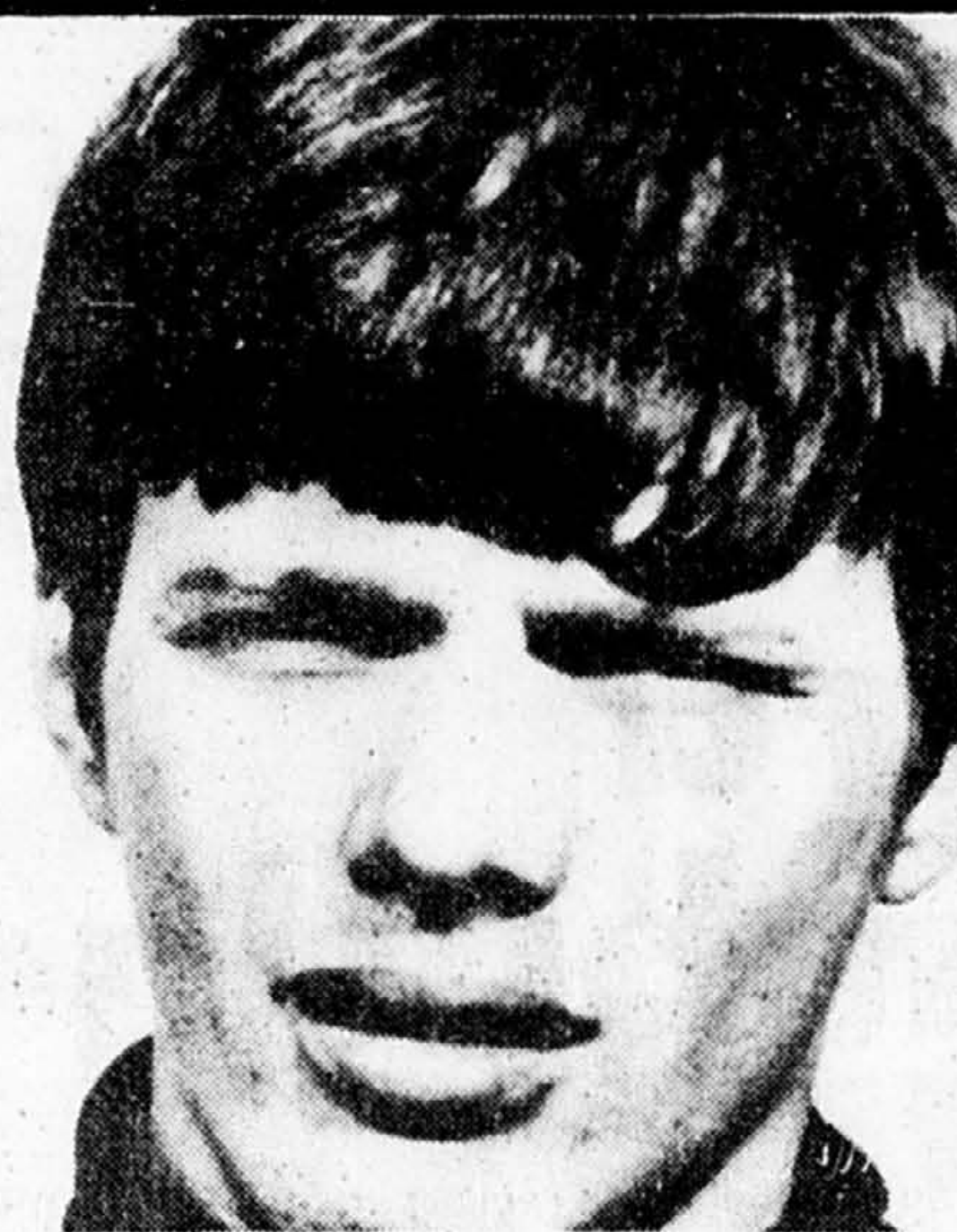
En défense, les procureurs des étudiants ont voulu établir que les prétendus actes d'intimidation avaient été fort limités, et que l'occupation des locaux cessait systématiquement chaque fin d'après-midi.

L'Université, elle, a surtout invoqué son droit de propriété et le caractère public de ses services d'enseignement et de recherches pour soutenir que la situation qui a prévalu pendant plusieurs semaines ne pouvait être tolérée.

Dans le domaine de la psychiatrie, toutefois, il n'est pas rare que deux et même plusieurs médecins émettent des diagnostics différents sur un même sujet.

On sait d'autre part que dès mardi, la Couronne avait annoncé qu'elle n'avait pas de preuve à offrir dans le cas de la petite Shirley Bourdon, elle aussi disparue du voisinage du domicile de ses parents dans des circonstances mystérieuses, et dont on recherche toujours le corps. Comme celui d'une autre bambine portée disparue en juin de l'an dernier.

Quant au procès pour le meurtre du petit Yanik, il n'est pas impossible qu'il ait lieu à la session de mai des assises criminelles, mais il n'est pas dit qu'on ne le retardera pas de quelques semaines afin d'augmenter les possibilités de récupérer le cadavre d'ici là.



Claude Gariépy

En auto volée pour pouvoir arriver à temps au palais

■ Roger Fortin, un jeune homme de 19 ans, a obtenu d'être remis en liberté sous probation, hier, après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation de vol d'auto devant le juge André Chaloux.

Et il a obtenu une telle clémence, incidemment, en raison de l'explication que son procureur a donné à la cour du délit dont on l'accusait.

Selon ses dires, en effet, le jeune prévenu devait se présenter devant la cour criminelle, il y a quelques jours, alors que son procès pour une accusation anté-

rieure de possession de drogue avait été ajournée à cette date.

Mais il estimait qu'il allait sûrement être en retard au rendez-vous de la justice.

C'est alors qu'il serait tout simplement monté dans une auto qui ne lui appartenait pas pour faire plus vite, et arriver à temps au palais de justice.

Il devait toutefois être intercepté en cours de route par la police de la CUM, qui porta la nouvelle accusation contre lui, sans accepter, évidemment, l'explication inusitée qu'il leur fournissait.

Soyez en forme à bon compte avec ces bons achats Simpsons!



Ens. d'exercice pour dames

1. Ens. 2 pièces en tissu éponge 77% coton/23% polyester. Pantalon à bande de taille élastique. Rouge vin/blanc ou bleu poudre/blanc. P (8-10), M (12-14), G (14-16).

Prix Simpsons 34⁹⁹

Bicyclette-exerciseur «Supremacy» de «C.C.M.»

2. Exclusivité Simpsons! Minuterie, tachymètre et contrôle de la tension de la roue. Selle coussinée. Pédales avec cale-pieds.

Prix Simpsons 94⁹⁹

Rabais 9.99

Ens. d'exercice «Track 1» pour hommes

Nylon avec envers coton. Veste à 2 poches. Pantalon à bande de taille élastique. P (34-36), M (39-40), G (42-44), TG (46).

3. Marine/bleu poudre, marine/beige, ou brun/beige.

4. Marine avec bandes rouge/beige, bleu poudre avec bandes marine/blanc ou gris avec bandes noir/blanc.

Prix ord. Simpsons 39.98 29⁹⁹ ens.

À prix réduit!

Chaussettes sport pour hommes et dames

5. De «Hanson Mills»... chaussettes sport en tricot aéré coton/nylon. Modèles longueur cheville à semelles intérieures coussinées. Pointures pour hommes: 10-13, pour dames: 9-11. Blanc à rayures bleu roi/rouge, marine/bleu poudre, rouge vin/marine ou bleu poudre/jaune.

Prix ord. Simpsons 2.50 2²⁹ 2/4²⁵

Sac sport «Adidas»

6. Mesure 47 x 28 x 20 cm. Bleu avec garniture bleu foncé, beige avec garniture brun ou rouge avec garniture bleu.

Prix Simpsons 8⁹⁹

Ens. poids/haltères vinyle «Weider»

7. Barre 5' avec manchon rotatif plaqué chrome. 6 colliers intérieurs, 2 colliers extérieurs. 12 disques vinyle s'enclenchant: quatre de 10 lb, quatre de 5 lb et quatre de 2 1/2 lb. Deux haltères 14" avec manchons rotatifs plaqué chrome.

Prix Simpsons 33⁹⁹ ens.

Exerciseur «Bullworker II»

8. Dispositif «Powermeter» indiquant développement des muscles. Livret d'instructions inclus.

Prix Simpsons 34⁹⁹

Débardeur «Adidas» dames

9. Tricot côtelé 50% coton/50% polyester. Blanc, bleu roi ou rouge. P (8-10), M (12-14), G (16).

Prix Simpsons 7⁹⁹

Short sport «Adidas» dames

10. Tissu éponge coton/Helanca® nylon/viscose. Bande de taille élastique. TP (8), P (10), M (12), G (14), TG (16). Blanc avec rayures rouge ou bleues, bleu avec rayures blanches.

Prix Simpsons 7⁹⁹

Rayon 469, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

Pour économiser temps et argent...

confiez au

service d'impôt sur le revenu

Simpsons

le soin de préparer votre déclaration d'impôt

Simpsons

Vous pouvez utiliser votre compte Simpsons

En ville: 842-3241, poste 326
Fairview: 697-4870, poste 276
Anjou: 353-3300, poste 246
Laval: 687-1540, poste 266
St-Bruno: 461-2211, poste 277

Pensez à Simpsons... pour vaste sélection

Simpsons MD